

This file has been cleaned of potential threats.

If you confirm that the file is coming from a trusted source, you can send the following SHA-256 hash value to your admin for the original file.

f7e72d85bdf254726d33e58b2edc53ecdbdc43a43d996b18960e3fe567871ce4

To view the reconstructed contents, please SCROLL DOWN to next page.

Rapport annuel au 31 décembre 2023

DIERICKX LEYS FUND II S.A.

SICAV

Société d'investissement à capital variable de droit belge

Organisme public de placement collectif conforme à la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base de ce rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du prospectus de l'émission en cours, accompagné du document d'informations essentielles.

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

1	Informations générales	6
1.1	Organisation de la SICAV	6
1.2	Rapport de gestion	9
1.2.1	Information des actionnaires	9
1.2.2	Aperçu général des marchés.....	13
1.3	Résumé des règles d'évaluation.....	19
1.3.1	Résumé des règles.....	19
1.3.2	Taux de change	20
1.4	Classe de risque	20
1.5	Description des principaux risques auxquels la société est confrontée	21
1.6	Rapport du commissaire, réviseur agréé	23
1.7	Bilan globalisé	33
1.8	Compte de résultats globalisé.....	35
2	Dierickx Leys Fund II Bond	37
2.1	Rapport de gestion	37
2.1.1	Date de début et prix de souscription du compartiment.....	37
2.1.2	Cotation en bourse.....	37
2.1.3	Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement.....	37
2.1.4	Benchmark	39
2.1.5	Politique menée au cours de l'exercice	39
2.1.6	Future politique	40
2.1.7	Classe de risque.....	41
2.1.8	Destination des résultats	41
2.2	Bilan.....	42
2.3	Compte de résultats	44
2.4	Composition de l'actif et chiffres clés	46
2.4.1	Composition des actifs au 31/12/2023.....	46
2.4.2	Changements dans la composition des actifs du Dierickx Leys Fund II Bond ...	49
2.4.3	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	50
2.4.4	Chiffres de rendement.....	51
2.4.5	Frais.....	51
2.4.6	Commentaires aux états financiers.....	52
3	Dierickx Leys Fund II Bond Corporate	53
3.1	Rapport de gestion	53
3.1.1	Date de début et prix de souscription du compartiment.....	53
3.1.2	Cotation en bourse.....	53
3.1.3	Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement.....	53
3.1.4	Benchmark	55
3.1.5	Politique menée au cours de l'exercice	55
3.1.6	Future politique	58
3.1.7	Classe de risque.....	58
3.1.8	Destination des résultats	59
3.2	Bilan.....	60
3.3	Compte de résultats	61
3.4	Composition de l'actif et chiffres clés	64
3.4.1	Composition des actifs au 31/12/2023.....	64
3.4.2	Changements dans la composition des actifs du Dierickx Leys Fund II Bond Corporate	67
3.4.3	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	68
3.4.4	Chiffres de rendement.....	69
3.4.5	Frais.....	71
3.4.6	Commentaires aux états financiers.....	72
4	Dierickx Leys Fund II Equity.....	73
4.1	Rapport de gestion	73

4.1.1	Date de début et prix de souscription du compartiment.....	73
4.1.2	Cotation en bourse.....	73
4.1.3	Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement.....	73
4.1.4	Benchmark	75
4.1.5	Politique menée au cours de l'exercice	75
4.1.6	Future politique	85
4.1.7	Classe de risque.....	85
4.1.8	Destination des résultats	86
4.2	Bilan.....	87
4.3	Compte de résultats	88
4.4	Composition de l'actif et chiffres clés	91
4.4.1	Composition des actifs au 31/12/2023.....	91
4.4.2	changements dans la composition des actifs du Dierickx Leys Fund II Equity ..	93
4.4.3	Montant des engagements ou valeur nominale	93
4.4.4	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	93
4.4.5	Chiffres de rendement.....	95
4.4.6	Frais.....	98
4.4.7	Commentaires aux états financiers.....	98
5	Dierickx Leys Fund II Growth.....	100
5.1	Rapport de gestion	100
5.1.1	Date de début et prix de souscription du compartiment.....	100
5.1.2	Cotation en bourse.....	100
5.1.3	Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement.....	100
5.1.4	Benchmark	102
5.1.5	Politique menée au cours de l'exercice	102
5.1.6	Future politique	110
5.1.7	Classe de risque.....	110
5.1.8	Destination des résultats	110
5.2	Bilan.....	111
5.3	Compte de résultats	113
5.4	Composition de l'actif et chiffres clés	115
5.4.1	Composition des actifs au 31/12/2023.....	115
5.4.2	Changements dans la composition des actifs du Dierickx Leys Fund II Growth	116
5.4.3	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	117
5.4.4	Chiffres de rendement.....	118
5.4.5	Frais.....	120
5.4.6	Commentaires aux états financiers.....	121
6	Dierickx Leys Fund II DBI.....	122
6.1	Rapport de gestion	122
6.1.1	Date de début et prix de souscription du compartiment.....	122
6.1.2	Cotation en bourse.....	122
6.1.3	Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement.....	122
6.1.4	Benchmark	124
6.1.5	Politique menée au cours de l'exercice	124
6.1.6	Future politique	134
6.1.7	Classe de risque.....	134
6.1.8	Destination des résultats	135
6.2	Bilan.....	136
6.3	Compte de résultats	138
6.4	Composition de l'actif et chiffres clés	140
6.4.1	Composition des actifs au 31/12/2023.....	140
6.4.2	Changements dans la composition des actifs de Dierickx Leys Fund II DBI ...	141
6.4.3	Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire	142
6.4.4	Chiffres de rendement.....	143
6.4.5	Frais.....	144

6.4.6 Commentaires aux états financiers.....	144
--	-----

1 Informations générales

1.1 Organisation de la SICAV

Siège social

Kasteelpleinstraat 44, 2000 Anvers

Date de constitution

26 octobre 2007

Conseil d'administration

Présidente

Mme. Monique Leys, présidente du conseil d'administration de Dierickx Leys Private Bank S.A.

Administrateurs

M. Werner Wuyts, gestionnaire de patrimoine Dierickx Leys Private Bank, dirigeant effectif

M. Ive Mertens, directeur exécutif Leo Stevens & Cie S.A.

M. Samuel Melis, gérant de FIMACS SPRL, administrateur indépendant

M. Sven Sterckx, membre du comité de direction Dierickx Leys Private Bank, dirigeant effectif

M. Filip Decruyenaere, président du comité de direction de Dierickx Leys Private Bank

Type de gestion

Société de gestion

Capfi Delen Asset Management S.A. Jan Van Rijswijcklaan 184 2020 Anvers

Conseil d'administration

M. Paul De Winter, président

M. Michel Buysschaert, administrateur

M. Gilles Wéra, administrateur

M. Patrick François, dirigeant effectif

M. Gregory Swolfs, dirigeant effectif

M. Chris Bruynseels, dirigeant effectif

M. Alexandre Deveen, administrateur indépendant

M. Vincent Camerlynck, administrateur indépendant

Commissaire : Ernst & Young Bedrijfsrevisoren scrl, représentée par M. Joeri Klaykens.

Politique de rémunération:

La société de gestion Cadelam a élaboré une politique de rémunération conforme au droit belge et européen. La politique de rémunération impose des directives spécifiques aux collaborateurs qui pourraient avoir un impact significatif sur le profil de risque de la société (les « Key Identified Staff »). La version actualisée décrivant la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages (y compris la composition du comité de rémunération) est disponible gratuitement sur demande sur papier et via le lien <https://www.cadelam.be/fr-be/politique-de-rémunération>.

Rémunération versée par la société de gestion pour l'exercice clôturé le 31/12/2023:

- Le montant total de la rémunération au cours de l'exercice, ventilé entre les rémunérations fixes et variables versées par le gestionnaire à son personnel, le nombre de bénéficiaires et, le cas échéant, tout montant payé directement par la sicav, y compris toute rémunération liée à la performance ou *carried interest*.

- Rémunération fixe + variable: 3.454.750 €
 Nombre de bénéficiaires: 16
 Montant payé directement par la sicav: 0 €
 La commission administrative facturée au Dierickx Leys Fund II par la société de gestion fait indirectement partie de la rémunération versée par la société de gestion.
 La redevance administrative s'élevait pour 2023 à: 350.681,80 € (voir aussi le point IV.D.b. du compte de résultats ci-dessous)

- Le montant global des rémunérations ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les actions affectent de manière significative le profil de risque de la SICAV:
 Rémunération des cadres: 0 €*
 Rémunération des membres du personnel dont les actions ont une incidence sur le profil de risque: 0 € *
 *: la gestion du portefeuille d'investissement a été déléguée à Dierickx Leys Private Bank S.A., de sorte que la société de gestion n'a aucune influence sur le profil de risque de la SICAV.

Changements en 2023 et évaluations:

En 2023, la politique de rémunération n'a pas été modifiée. L'évaluation annuelle n'a révélé aucune irrégularité dans le respect de la politique de rémunération.

Commissaire, réviseur agréé

Callens, Vandelanotte & Theunissen S.A., Jan Van Rijswijcklaan 10, 2018 Anvers.
 Représentée par Ken Snoeks, réviseur d'entreprise

Dépositaire

KBC Bank SA, Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles.

Groupe financier promouvant la société d'investissement

Capfi Delen Asset Management SA, Jan Van Rijswijcklaan 184, 2020 Anvers
 Sous-délégation
 Dierickx Leys Private Bank SA, Kasteelpleinstraat 44-46, 2000 Anvers

Gestion financière de portefeuille

Capfi Delen Asset Management SA, Jan Van Rijswijcklaan 184, 2020 Anvers
 Sous-délégation:
 Dierickx Leys Private Bank S.A., Kasteelpleinstraat 44-46, 2000 Anvers

Gestion administrative et comptable

Capfi Delen Asset Management SA, Jan Van Rijswijcklaan 184, 2020 Anvers

Service financier

Dierickx Leys Private Bank SA, Kasteelpleinstraat 44-46, 2000 Anvers

Distributeurs

Dierickx Leys Private Bank SA, Kasteelpleinstraat 44-46, 2000 Anvers

Liste des compartiments

- Dierickx Leys Fund II Bond
Classe « C », Classe « B », Classe « B1 », Classe « B2 », Classe « B4 » et Classe « I »
- Dierickx Leys Fund II Bond Corporate
Classe « C », Classe « B », Classe « B1 », Classe « B2 », Classe « B4 » et Classe « I »
- Dierickx Leys Fund II Equity
Classe « C », Classe « B », Classe « B1 », Classe « B2 », Classe « B4 » et Classe « I »
- Dierickx Leys Fund II Growth
Classe « C », Classe « B », Classe « B1 », Classe « B2 », Classe « B4 » et Classe « I »
- Dierickx Leys Fund II DBI
Classe « C », Classe « B », Classe « B1 », Classe « B2 », Classe « B4 » et Classe « I »

Classe « C »:

Les actions « C » sont proposées tant aux personnes physiques qu'aux personnes morales.

Classe « I »:

Les actions « I » sont réservées aux investisseurs institutionnels ou professionnels définis à l'article 5 § 3 de la loi du 3 août 2012.

Cette classe se distingue de la classe « C » par sa structure de frais et, compte tenu de la qualité de l'investisseur à qui elle est réservée, par une taxe d'abonnement réduite.

Pour entrer dans cette classe, les souscriptions doivent être de minimum 2 500 000 EUR par compartiment.

Classe « B »:

Les actions « B » sont réservées aux investisseurs qui ont un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire et de conseil en cours auprès de Dierickx Leys Private Bank, et sont réservées aux comptes auxquels s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire et de conseil.

Cette classe se distingue de la classe « C » par sa structure de frais, plus précisément par une rémunération inférieure pour la gestion financière du portefeuille de placements.

Classe « B1 »:

Les actions « B1 » sont réservées aux investisseurs détenant un ou plusieurs mandats en cours de gestion discrétionnaire et conseil auprès de Dierickx Leys Private Bank, et sont réservées aux comptes couverts par ces mandats de gestion discrétionnaire et conseil. Cette classe se distingue de la classe « B » par son montant minimum d'investissement, plus particulièrement pour les investissements supérieurs à 1 000 000 EUR. La structure de frais peut également différer de celle de la classe « B ».

Classe « B2 »:

Les actions « B2 » sont réservées aux investisseurs détenant un ou plusieurs mandats en cours de gestion discrétionnaire et conseil auprès de Dierickx Leys Private Bank, et sont réservées aux comptes couverts par ces mandats de gestion discrétionnaire et conseil. Cette classe se distingue de la classe « B » par son montant minimum d'investissement, plus particulièrement pour les investissements supérieurs à 2 000 000 EUR. La structure de frais peut également différer de celle de la classe « B ».

Classe « B4 »:

Les actions « B4 » sont réservées aux investisseurs détenant un ou plusieurs mandats en cours de gestion discrétionnaire et conseil auprès de Dierickx Leys Private Bank, et sont réservées aux comptes couverts par ces mandats de gestion discrétionnaire et conseil. Cette classe se distingue de la classe « B » par son montant minimum d'investissement, plus particulièrement pour les investissements supérieurs à 4 000 000 EUR. La structure de frais peut également différer de celle de la classe « B ».

S'il s'avère que des actions d'une certaine classe sont détenues par des personnes autres que celles autorisées ou si des modifications sont apportées au montant de l'investissement minimum, le conseil d'administration procède à une conversion, sans frais, de ces actions en actions d'une autre classe à laquelle les actions appartiennent désormais.

1.2 Rapport de gestion

1.2.1 Information des actionnaires

La SICAV de droit belge Dierickx Leys Fund II a été constituée le 26 octobre 2007 sous la dénomination TRANSPARANT B en tant que société anonyme, et depuis la décision (*) de l'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2017, elle se conforme à la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui satisfont aux conditions de la directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances. Depuis le 19 juillet 2018, la dénomination TRANSPARANT B a été modifiée en DIERICKX LEYS FUND II.

() L'assemblée générale extraordinaire a transformé le statut de FIA de Dierickx Leys Fund II en statut d'OPCVM à compter du 28 décembre 2017, avec l'approbation de la FSMA.*

Les statuts de la SICAV ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Anvers, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie. La société est enregistrée sous le numéro d'entreprise 893 204 308.

Un résumé complet des statuts a été publié dans l'annexe du Moniteur belge du 14 novembre 2007.

Les statuts ont ensuite été modifiés le:

- 31 mai 2017 (changement de date de l'assemblée générale) avec publication en annexe du Moniteur belge le 22 juin 2017.
- 28 décembre 2017 (conversion de FIA en OPCVM) avec publication à l'annexe du Moniteur belge le 13 février 2018.

Le prospectus d'émission, les rapports semestriels et les rapports annuels sont disponibles au siège de la société.

La valeur nette d'inventaire, le prix d'émission et le prix de rachat ainsi que tous les avis aux détenteurs de parts sont publiés dans deux journaux belges, « De Tijd » et « L'Echo ». Ces informations sont également disponibles au siège de l'entreprise.

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 3.751,66 euros (hors TVA). TVA) par compartiment.

Pour les compartiments qui investissent plus de 10% de leurs actifs dans des titres de créance visés à l'art. 19bis du CIR92, les investisseurs doivent payer un précompte mobilier de 30% sur la partie de la valeur de rachat de leurs actions qui correspond aux revenus provenant, sous forme d'intérêts, de plus-values ou de moins-values, du produit des actifs investis dans des titres de créance.

Les données détaillées:

<u>Compartiment Dierickx Leys Fund II Bond</u>					29/12/2023
Classe	CAP/DIS	Code ISIN	Asset Test exercice 2022	Asset Test exercice 2023	Ticker PM belge
C	CAP	BE0947724341	100,00 %	100,00 %	130,6908
C	DIS	BE0947723335	100,00 %	100,00 %	-139,5482
B	CAP	BE6306095280	100,00 %	100,00 %	0,0000
B	DIS	BE6306096296	100,00 %	100,00 %	0,0000
B1	CAP	BE6306105386	100,00 %	100,00 %	0,0000
B1	DIS	BE6306107408	100,00 %	100,00 %	0,0000
B2	CAP	BE6306112457	100,00 %	100,00 %	0,0000
B2	DIS	BE6306113463	100,00 %	100,00 %	0,0000
B4	CAP	BE6306123561	100,00 %	100,00 %	0,0000
B4	DIS	BE6306125582	100,00 %	100,00 %	0,0000
I	CAP	BE6306126598	100,00 %	100,00 %	0,0000
I	DIS	BE6306127604	100,00 %	100,00 %	0,0000

<u>Compartiment Dierickx Leys Fund II Bond Corporate</u>					29/12/2023
Classe	CAP/DIS	Code ISIN	Asset Test exercice 2022	Asset Test exercice 2023	Ticker PM belge
C	CAP	BE0947722329	100,00 %	100,00 %	356,4083
C	DIS	BE0947721313	100,00 %	100,00 %	-79,6635
B	CAP	BE6306114479	100,00 %	100,00 %	45,9295
B	DIS	BE6306115484	100,00 %	100,00 %	-22,3951
B1	CAP	BE6306116490	100,00 %	100,00 %	0,0000
B1	DIS	BE6306117506	100,00 %	100,00 %	-17,9958
B2	CAP	BE6306118512	100,00 %	100,00 %	0,0000
B2	DIS	BE6306119528	100,00 %	100,00 %	0,0000
B4	CAP	BE6306120534	100,00 %	100,00 %	0,0000
B4	DIS	BE6306121540	100,00 %	100,00 %	0,0000
I	CAP	BE6306122555	100,00 %	100,00 %	0,0000
I	DIS	BE6306124577	100,00 %	100,00 %	-25,5079

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

Compartiment Dierickx Leys Fund II EQUITY					29/12/2023
Classe	CAP/DIS	Code ISIN	Asset Test exercice 2022	Asset Test exercice 2023	Ticker PM belge
C	CAP	BE0935007246	10,36%	0,78%	non imposé
C	DIS	BE0935006230	10,36%	0,78%	non imposé
B	CAP	BE6306098318	10,36%	0,78%	non imposé
B	DIS	BE6306100338	10,36%	0,78%	non imposé
B1	CAP	BE6306101344	10,36%	0,78%	non imposé
B1	DIS	BE6306102359	10,36%	0,78%	non imposé
B2	CAP	BE6306103365	10,36%	0,78%	non imposé
B2	DIS	BE6306104371	10,36%	0,78%	non imposé
B4	CAP	BE6306106392	10,36%	0,78%	non imposé
B4	DIS	BE6306109420	10,36%	0,78%	non imposé
I	CAP	BE6306110436	10,36%	0,78%	non imposé
I	DIS	BE6306111442	10,36%	0,78%	non imposé

Compartiment Dierickx Leys Fund II GROWTH					29/12/2023
Classe	CAP/DIS	Code ISIN	Asset Test exercice 2022	Asset Test exercice 2023	Ticker PM belge
C	CAP	BE6308368701	0,12%	2,25%	non imposé
C	DIS	BE6308369717	0,12%	2,25%	non imposé
B	CAP	BE6308371739	0,12%	2,25%	non imposé
B	DIS	BE6308372745	0,12%	2,25%	non imposé
B1	CAP	BE6308373750	0,12%	2,25%	non imposé
B1	DIS	BE6308374766	0,12%	2,25%	non imposé
B2	CAP	BE6308375771	0,12%	2,25%	non imposé
B2	DIS	BE6308376787	0,12%	2,25%	non imposé
B4	CAP	BE6308377793	0,12%	2,25%	non imposé
B4	DIS	BE6308378809	0,12%	2,25%	non imposé
I	CAP	BE6308379815	0,12%	2,25%	non imposé
I	DIS	BE6308380821	0,12%	2,25%	non imposé

Compartiment Dierickx Leys Fund II DBI					29/12/2023
Classe	CAP/DIS	Code ISIN	Asset Test exercice 2022	Asset Test exercice 2023	Ticker PM belge
C	CAP	BE6306087204	-2,09%	1,16%	non imposé
C	DIS	BE6306088210	-2,09%	1,16%	non imposé
I	CAP	BE6306091248	-2,09%	1,16%	non imposé
I	DIS	BE6306093269	-2,09%	1,16%	non imposé

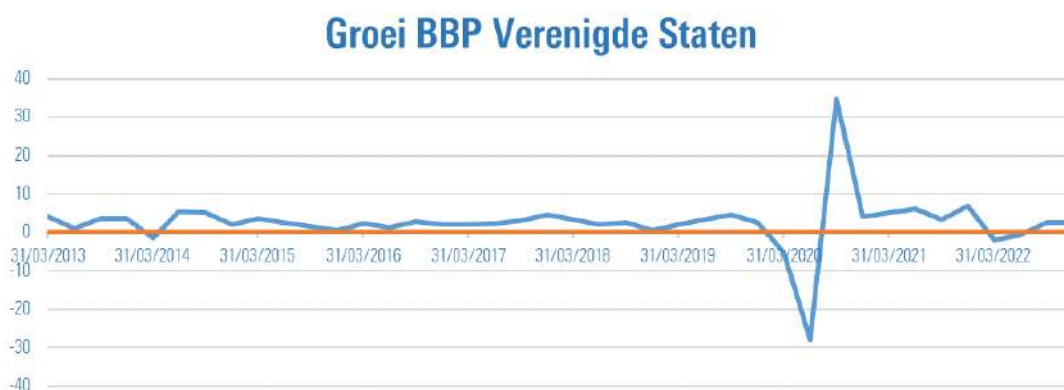
- Asset Test exercice 2022 valable pour la période 01/05/2023 – 30/04/2024
- Asset Test exercice 2023 valable pour la période 01/05/2024 - 30/04/2025

1.2.2 Aperçu général des marchés

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

États-Unis

Malgré les relèvements conséquents de taux d'intérêt décidés par la Banque centrale américaine depuis le début de l'année 2022 pour juguler les taux d'inflation persistants, l'économie américaine est restée remarquablement résistante tout au long de l'année 2023. Au cours des trois premiers trimestres de 2023, la croissance du produit intérieur brut des États-Unis est restée largement positive. Des chiffres de croissance économique positifs sont également attendus pour le quatrième trimestre. Dans le même temps, le marché du travail est resté solide, comme en témoigne notamment le taux de chômage historiquement bas, qui s'est situé entre 3,4% et 3,8% au cours de l'année civile. En outre, l'inflation (PCE Price Index) est tombée de 5,48% (en glissement annuel) en janvier à 2,64% (en glissement annuel) en novembre, principalement en raison de la forte baisse des prix de l'énergie. L'inflation de base, qui ne tient pas compte des prix plus volatils des denrées alimentaires et de l'énergie, est restée obstinément élevée au cours des premiers mois, mais a également connu une baisse sensible, passant de 4,90% (en glissement annuel) en janvier à 3,16% (en glissement annuel) en novembre. Les effets du resserrement monétaire ne se font généralement sentir qu'avec un certain retard. Par conséquent, le consensus prévoit actuellement que l'économie américaine enregistrera une croissance économique légèrement négative au cours des deuxième et troisième trimestres de 2024. Du moins assez légèrement pour que l'on puisse encore parler d'un « atterrissage en douceur ».



Groei BBP Verenigde Staten

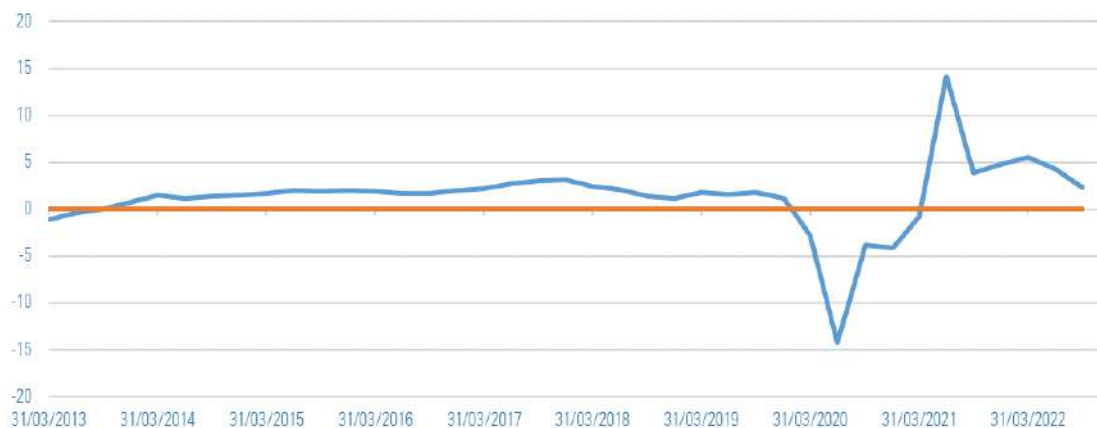
Croissance du PIB États-Unis

Europe

Après une légère contraction économique de 0,1% au cours du dernier trimestre 2022, la croissance économique de la zone euro a continué à osciller autour de zéro tout au long de l'année 2023. Le produit intérieur brut a augmenté de 0,1% au cours des deux premiers trimestres, avant de reculer de 0,1% au troisième trimestre. Avec une baisse au quatrième trimestre, on pourrait parler d'une légère récession d'un point de vue technique. L'allongement de l'espérance de vie et l'augmentation des coûts d'emprunt ont obligé les consommateurs européens à être plus prudents dans leurs dépenses, même si les prix de l'énergie sont revenus aux niveaux observés avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Parallèlement, la forte baisse des prix du gaz a fait chuter le taux d'inflation de 8,6% (en glissement annuel) en janvier à 2,9% (en glissement annuel) en décembre. Comme aux États-Unis, l'inflation de base, sur laquelle les banques centrales se concentrent pour formuler leur politique, est restée obstinément supérieure à 5% au cours des premiers mois de l'année avant de retomber à 3,4% (en glissement annuel) en décembre. Alors que l'économie européenne flirte plus fortement avec la récession que celle des États-Unis, la future orientation de la politique monétaire de la BCE est une fois de plus décisive.

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

Groei BBP Eurozone



Groei BBP Eurozone

Croissance du PIB Zone euro

Asie

Après le démantèlement par le gouvernement chinois de sa politique draconienne de zéro COVID fin 2022, les attentes du marché étaient élevées quant à un solide rebond économique en 2023. Cet optimisme s'est avéré toutefois un peu prématuré. La hausse des taux d'intérêt notamment en Europe et aux États-Unis a entraîné une baisse des exportations, tandis que la consommation intérieure a également ralenti, car le consommateur est plus prudent, compte tenu de l'impasse dans lequel se trouve le secteur immobilier et du taux de chômage très élevé des jeunes. Le pays du dragon a connu un taux d'inflation de seulement 0,2% pour l'ensemble de l'année 2023. Contrairement aux autres grandes économies mondiales, la Chine souffre de pressions déflationnistes. Ainsi, en 2023, la Banque centrale chinoise a réduit les taux d'intérêt à deux reprises pour stimuler la croissance économique. Cependant, le gouvernement chinois ne dispose pas d'une grande marge de manœuvre s'il veut soutenir la valeur du renminbi. Le gouvernement chinois visait une croissance économique d'environ 5% en 2023, ce qui, compte tenu des confinements du COVID qui ont persisté jusqu'en 2022, ne plaçait pas la barre très haut. Les investisseurs axés sur l'Asie se sont donc tournés vers le Japon et l'Inde en 2023.

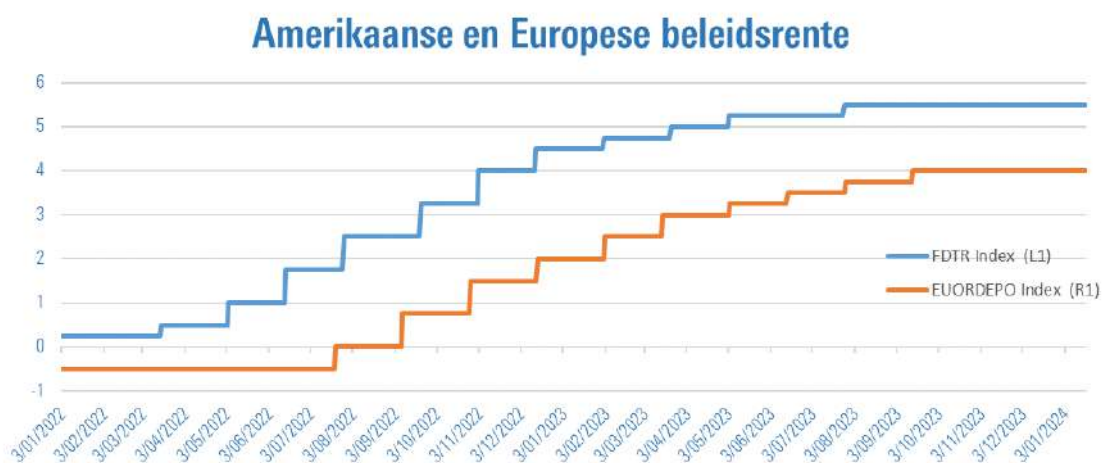
POLITIQUE MONÉTAIRE

Le taux directeur américain a été relevé de 0,25% à 4,25% depuis 2022, car il s'est avéré que l'inflation était moins temporaire que ce qui avait été calculé précédemment. Le rythme sans précédent des hausses de taux d'intérêt a été réduit à des augmentations de 25 points de base en 2023. Les membres de la Fed ont adopté une attitude plus prudente depuis l'effondrement de certaines banques régionales à la fin du premier trimestre. Une première pause des taux d'intérêt a suivi en juin, bien que M. Powell ait signalé qu'au moins deux autres hausses de taux de 25 points de base chacune suivraient très probablement. En effet, l'inflation de base était encore bien supérieure à l'objectif de 2%, tandis que le marché du travail restait tendu.

Quelques mois après que la Réserve fédérale américaine a commencé à relever ses taux directeurs, la Banque centrale européenne a suivi le mouvement avec un resserrement ferme de sa politique monétaire. Après le relèvement du taux directeur européen de 0% à 2,50% en 2022, deux autres hausses de 50 points de base chacune ont suivi au premier semestre 2023, puis Madame Lagarde a aligné le rythme sur celui de la Fed avec des hausses de 25 points de base.

Mi-2024, le même message était entendu de part et d'autre de l'Atlantique: les taux directeurs resteraient élevés pendant encore longtemps pour lutter contre l'inflation. Une réalité qui s'est ensuite répercutée sur les taux d'intérêt à long terme. Par exemple, le rendement des obligations d'État américaines à 10 ans a augmenté pour atteindre environ 5%, tandis que le rendement des obligations d'État allemandes à 10 ans a augmenté pour atteindre 3%. Ainsi, les marchés ont eux-mêmes procédé à un resserrement monétaire supplémentaire, ce qui a amené les banquiers centraux à en voir moins la nécessité. Aux États-Unis, il n'y a donc eu qu'une seule hausse supplémentaire des taux d'intérêt et le « Fed Funds Rate » a culminé entre 5,25% et 5,50%. Les taux directeurs européens ont finalement culminé à 4,50%, le niveau le plus élevé depuis 22 ans.

Poussés par une série de chiffres d'inflation meilleures que prévu, les banquiers centraux ont montré leur côté le plus accommodant et prudent (« colombe ») vers la fin de l'année, en évoquant la perspective de réductions des taux d'intérêt en 2024. Il convient néanmoins de relever que Mme Lagarde, soulignant que les réductions de taux d'intérêt n'étaient même pas encore discutées, est restée beaucoup plus ferme que M. Powell, qui a semblé faire peu d'efforts pour atténuer l'euphorie du marché.



Amerikaanse en Europese beleidsrente	Taux directeurs américains et européens
FDTR Index (L1)	Indice FDTR (L1)
EUORDEPO Index (R1)	Index EUORDEPO (R1)

MARCHÉS DES CHANGES

Les taux d'intérêt, et plus précisément les attentes concernant les futurs changements des taux d'intérêt, ont également été le facteur déterminant des marchés des changes. L'anticipation que la Réserve fédérale était proche du pic des taux d'intérêt alors que la BCE a annoncé qu'elle allait continuer à relever ses taux pendant un certain temps encore a fait perdre de la force au dollar américain par rapport à l'euro durant le premier semestre. À la mi-2023, par exemple, l'euro s'établissait à environ 1,10 dollar américain, après une brève baisse sous la parité en septembre/octobre 2022. Lorsque la FED a également fait reculer le marché en déclarant que les taux d'intérêt devraient rester élevés pendant un certain temps encore pour lutter contre une inflation obstinément élevée, le billet vert s'est à nouveau renforcé par rapport aux autres devises. Compte tenu d'une série de données sur l'inflation meilleures que prévu, les attentes concernant la poursuite d'une politique monétaire stricte se sont atténuées au second semestre et les marchés, soutenus en partie par les déclarations de la Fed, ont évoqué la perspective d'une baisse des taux d'intérêt. En conséquence, le dollar américain s'est à nouveau déprécié. L'indice du dollar, qui compare la devise américaine de référence à un panier d'autres devises (dont l'euro, la livre sterling, le yen, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise), a clôturé en baisse de 2% seulement, malgré de nombreux hauts et bas tout au long de l'année.

Amerikaanse dollar in EUR



Amerikaanse dollar in EUR

Dollar américain en EUR

MARCHÉS DES OBLIGATIONS

Le taux des obligations d'État américains à 10 ans a atteint 4% au cours des deux premiers mois de l'année, mais est retombé à un niveau d'environ 3,3% au cours des deux mois suivants. Avec la faillite de la Signature Bank axée sur les cryptomonnaies, la disparition du prêteur aux entreprises tech Silicon Valley Bank et le rachat orchestré par le gouvernement suisse du Crédit Suisse, par UBS, son voisin de la Paradeplatz, beaucoup d'argent a de nouveau afflué vers des valeurs refuges telles que les bons du Trésor américains, ce qui a exercé une pression sur les rendements associés. L'attente d'un resserrement des conditions de crédit résultant de la problématique bancaire a également suggéré que le travail des banques centrales lui a été partiellement retiré, ce qui a affaibli l'incitation à de nouvelles hausses des taux d'intérêt. Après que les turbulences dans le secteur bancaire se sont un peu calmées et que la Réserve fédérale a commencé à insister sur le fait que les taux d'intérêt devraient rester élevés pendant un certain temps encore pour lutter contre l'inflation, les rendements américains à 10 ans ont augmenté pour atteindre environ 5% au cours des deuxième et troisième trimestres. La courbe des taux est donc devenue de moins en moins négative. Toutefois, l'attitude des marchés a totalement changé à la fin du mois d'octobre, sous l'effet de la baisse des taux d'inflation et d'une attitude plus prudente de la part des banquiers centraux. Cela a entraîné une baisse fulgurante des taux d'intérêt à long terme. Les rendements américains à 10 ans ont ainsi baissé de plus de 100 points de base au cours des deux derniers mois de l'année.

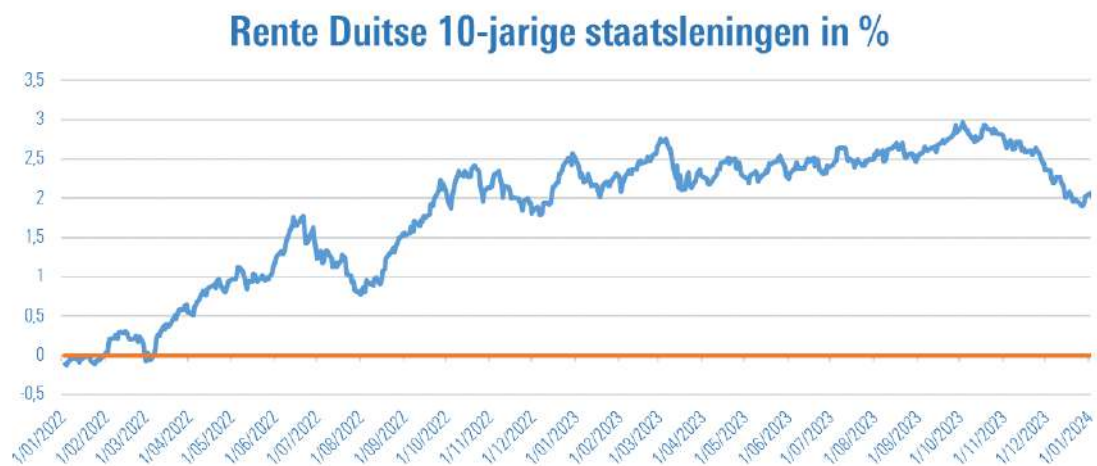
Rente Amerikaanse 10-jarige staatsleningen in %



Rente Amerikaanse 10-jarige
staatsleningen in %

Taux des obligations d'État américaines
à 10 ans en %

Nous avons observé une évolution similaire des taux d'intérêt à long terme en Europe, les taux allemands à 10 ans ayant d'abord culminé à 3% avant de retomber à environ 2% à la fin de l'année. Les taux belges à 10 ans ont dépassé 3,5%, puis sont redescendus aux alentours de 2,5%.



Rente Duitse 10-jarige staatsleningen in %	Taux des obligations d'État allemandes à 10 ans en %
---	---



Rente Belgische 10-jarige staatsleningen in %	Taux des obligations d'État belges à 10 ans en %
--	---

MARCHÉS DES ACTIONS

Les marchés d'actions ont également été entièrement influencés par les taux d'intérêt et les prévisions correspondantes pour 2023. Conformément à la théorie, les marchés d'actions ont augmenté pendant les périodes où les attentes en matière de taux d'intérêt étaient plus faibles et ont baissé pendant les périodes où les attentes en matière de taux d'intérêt étaient plus élevées. De manière sous-jacente, les marchés d'actions ne se sont pas particulièrement bien comportés en 2023. Si les principaux indices boursiers se sont maintenus, c'est principalement grâce à une poignée de grandes entreprises technologiques, désormais connues sous le nom de « Magnificent 7 » (NVIDIA, Meta, Alphabet, Microsoft, Apple, Amazon et Tesla). L'évolution apparemment inattendue de l'intelligence artificielle générative, avec en vedette le très réussi ChatGPT, a propulsé à peu près toutes les actions dont la direction prononçait assez souvent la neuvième lettre et la première lettre de l'alphabet. Par conséquent, l'indice Nasdaq 100, axé sur la technologie, a connu sa meilleure année boursière depuis 1999, avec un gain annuel d'environ 50,2% (converti en euros). L'indice S&P 500 américain a augmenté de 22,2% au cours de la dernière année civile (converti en euros). Cependant, si nous donnons à toutes les positions de ce S&P 500 une pondération égale (au lieu d'une pondération basée sur la capitalisation boursière), la performance est déjà beaucoup plus faible (+10,2%). La performance boursière de 2023 n'a donc pas été un phénomène généralisé. Ce sont surtout les secteurs les plus défensifs qui sont restés à la traîne des acteurs technologiques liés à l'IA.

1.3 Résumé des règles d'évaluation

1.3.1 Résumé des règles

L'évaluation de l'actif, du passif et du compte de résultats de la société, ventilés par compartiment, est effectuée conformément à l'arrêté royal du dix novembre deux mille six relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts et est déterminée comme suit:

- a) S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers garantissant une cotation continue des cours acheteur et vendeur, le cours acheteur actuel formé sur ce marché est retenu pour l'évaluation; pour les éléments de patrimoine négociés sur un marché actif ne fonctionnant pas à l'intervention d'établissements financiers tiers, le cours de clôture est retenu pour l'évaluation à la juste valeur;
- b) Si le cours acheteur ou le cours vendeur actuel n'est pas disponible, le prix de la transaction la plus récente est retenu pour l'évaluation à la juste valeur, à condition que la situation économique n'ait pas fondamentalement changé depuis cette transaction;
- c) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, il existe un marché organisé ou un marché de gré à gré, mais que ce marché n'est pas actif et que les cours qui s'y forment ne sont pas représentatifs de la juste valeur, ou si, pour un élément du patrimoine déterminé, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif, à condition que cette juste valeur soit adaptée en tenant compte des différences entre les éléments du patrimoine similaires;
- d) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, la juste valeur est inexistante, la juste valeur de l'élément concerné est déterminée en recourant à d'autres techniques de valorisation, à condition que ces techniques utilisent au maximum des données de marché, soient conformes aux méthodes économiques communément acceptées pour l'évaluation d'instruments financiers, et soient régulièrement calibrées et testées quant à leur validité en utilisant les prix des transactions courantes sur le marché. Il convient de tenir compte également, lors de l'évaluation, de leur caractère incertain dû au risque que les contreparties concernées ne puissent pas honorer leurs engagements;
- e) Sans préjudice du traitement des intérêts courus, les actifs et passifs suivants sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite des réductions de valeur qui leur ont été appliquées et des remboursements qui sont entre-temps intervenus:
 - 1) les avoirs à vue sur des établissements de crédit
 - 2) les engagements en compte courant envers des établissements de crédit
 - 3) les montants à recevoir et à payer à court terme, autres que ceux concernant des établissements de crédit
 - 4) les avoirs fiscaux et dettes fiscales
 - 5) les autres dettes
- f) Les créances à terme qui ne sont pas représentées par des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire négociables sont évaluées à leur juste valeur.

- g) Les contrats d'option en cours sur les actions et les indices boursiers sont évalués sur la base de la juste valeur de leurs primes. Les différences résultant des variations de valeur de ces primes sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée. En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont imputées au cours d'achat ou de vente des valeurs mobilières sous-jacentes. À l'expiration du contrat sans exercice, la valeur initiale de la prime payée ou reçue est enregistrée comme dépréciation ou appréciation réalisée.
Les valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants doivent être portées dans les postes hors bilan.
- h) Les contrats à terme, tels que les futures, les forward rate agreements et les exchange rate agreements, doivent être comptabilisés comme suit;
Les montants notionnels de ces contrats doivent être portés dans les postes hors bilan. Par montant notionnel d'un future, il faut entendre la taille du contrat (lot-size), multipliée par, d'une part, la valeur d'achat ou de vente convenue de l'instrument sous-jacent et, d'autre part, le nombre de contrats achetés ou vendus. Ce montant est adapté dans les postes hors bilan en cas de modification du nombre de contrats de future.
Les variations de valeur (*variation margin*) sont portées, d'une part, au compte de résultats et, d'autre part, au bilan, sous les postes concernés qui sont subdivisés en fonction de l'instrument sous-jacent.
Les dépôts de garantie en matière de futures (initial margin) constituent des garanties financières et doivent, par conséquent, être comptabilisés et évalués.

Pour déterminer la valeur de l'actif net, l'évaluation ainsi obtenue est diminuée des engagements de l'entreprise.

1.3.2 Taux de change

	31/12/2023	31/12/2022
1 EUR	0,92887 CHF	0,98956 CHF
	7,4552 DKK	7,4367 DKK
	0,86691 GBP	0,88534 GBP
	11,1375 SEK	11,1604 SEK
	1,1039 USD	1,0705 USD

1.4 Classe de risque

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer. L'investisseur pourrait ainsi récupérer moins que sa mise.

Conformément au règlement (UE) 2017/653 complétant le règlement (UE) 1286/2014, un indicateur synthétique de risque (ISR) a été déterminé. L'indicateur de risque sommaire permet de connaître le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Cet indicateur signale la probabilité que les investisseurs perdent de l'argent sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Celui-ci donne une indication numérique du rendement possible du compartiment, mais également du risque qui l'accompagne, calculé dans la monnaie de référence du compartiment. L'indicateur se présente sous forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Un chiffre plus élevé présente un rendement potentiel plus élevé, mais ce rendement est également plus imprévisible. Des pertes plus élevées sont également possibles. Le chiffre le plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Toutefois, comparé à un chiffre plus élevé, un chiffre inférieur présente en principe un rendement plus faible, mais un rendement plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) et de rendement est régulièrement évalué et peut augmenter ou diminuer sur base des données historiques. Les données historiques ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur.

Le chiffre le plus récent est repris dans le document d'informations clés.

1.5 Description des principaux risques auxquels la société est confrontée

(informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et associations)

Les risques auxquels la société est confrontée diffèrent en fonction de la politique d'investissement de chaque compartiment. Vous trouverez ci-dessous un tableau de chaque compartiment de la société qui résume les différents risques. L'estimation du profil de risque de chaque compartiment est basée sur une recommandation de l'Association Belge des Asset Managers, qui peut être consultée sur le site internet www.beama.be:

	DIERICKX LEYS FUND II BOND	DIERICKX LEYS FUND II BOND CORPORATE	DIERICKX LEYS FUND II EQUITY	DIERICKX LEYS FUND II DBI	DIERICKX LEYS FUND II GROWTH
Risque de marché	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
Risque de crédit	FAIBLE	MOYEN	AUCUN	AUCUN	AUCUN
Risque de règlement	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Risque de liquidités	FAIBLE	MOYEN	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Risque de change	AUCUN	FAIBLE	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
Risque de conservation	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN
Risque de rendement	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
Risque de concentration	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Risque de capital	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN
Risque de flexibilité	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN	AUCUN
Risque d'inflation	MOYEN	MOYEN	AUCUN	AUCUN	AUCUN
Facteurs externes	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE
Risque lié à la durabilité	MOYEN	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE

Conformément à l'article 3:6 du Code des sociétés et associations, les éléments suivants sont également communiqués:

- Le bilan et le compte de résultats présentent une image fidèle de l'évolution et de la performance de l'organisme de placement collectif. Le tableau ci-dessus décrit les principaux risques et incertitudes auxquels l'organisme de placement collectif est confronté.
- Pour d'autres circonstances susceptibles d'affecter de manière significative le développement de l'organisme de placement collectif, veuillez vous référer à la section « Future politique » du rapport de gestion décrit ci-dessous pour chaque compartiment.
- Il n'y a pas d'activités de recherche et de développement dans l'organisme de placement collectif.
- L'organisme de placement collectif n'a pas de succursales.
- Lors de la détermination et de l'application des règles d'évaluation, il est toujours supposé que l'organisme de placement collectif poursuivra ses activités, même si le bilan fait apparaître une perte reportée ou le compte de résultats affiche une perte pendant deux exercices consécutifs.
- Le profil de risque de l'organisme de placement collectif, indiqué dans le prospectus, donne un aperçu de la gestion des risques.

- Les conflits d'intérêts potentiels et/ou les événements particuliers sont décrits ci-dessous dans le rapport dans la section « Commentaires » pour chaque compartiment.
- Le conseil d'administration a introduit une « anti dilution levy » (taxe anti-dilution) et des « redemption gates » depuis 2020 dans le cadre de l'application de l'arrêté royal du 22 avril 2020 portant des mesures particulières visant à protéger les organismes de placement collectif à nombre variable de parts publics contre les conséquences de l'épidémie de COVID-19. Il s'agit de mesures visant à préserver la liquidité de la sicav. Les mesures ne devaient pas être appliquées en 2023.

1.6 Rapport du commissaire, réviseur agréé



Callens Vandelanotte
Jan Van Rijswijcklaan 10
B-2018 Antwerpen / Anvers
T +32 (0)3 248 50 10
info@callens.be
www.callens.be
www.croweglobal.com

VERSLAG VAN DE COMMISSARIS AAN DE ALGEMENE VERGADERING VAN DE VENNOOTSCHAP DIERICKX LEYS FUND II, OPENBARE BEVEK NAAR BELGISCH RECHT OVER HET BOEKJAAR AFGESLOTEN OP 31 DECEMBER 2023

In het kader van de wettelijke controle van de jaarrekening van Dierickx Leys Fund II NV ("de vennootschap"), leggen wij u ons commissarisverslag voor. Dit bevat ons verslag over de jaarrekening en de overige door wet- en regelgeving gestelde eisen. Dit vormt een geheel en is ondeelbaar.

Wij werden benoemd in onze hoedanigheid van commissaris door de algemene vergadering van 17 augustus 2022, overeenkomstig het voorstel van het bestuursorgaan. Ons mandaat loopt af op de datum van de algemene vergadering die beraadslaagt over de jaarrekening afgesloten op 31 december 2024. Wij hebben de wettelijke controle van de jaarrekening van Dierickx Leys Fund II uitgevoerd gedurende 5 opeenvolgende boekjaren.

Verslag over de jaarrekening

Oordeel zonder voorbehoud

Wij hebben de wettelijke controle uitgevoerd van de jaarrekening van de vennootschap Dierickx Leys Fund II NV, openbare BEVEK naar Belgisch recht, over het boekjaar afgesloten op 31 december 2023, opgesteld op grond van het in België van toepassing zijnde boekhoudkundig referentiestelsel. (Koninklijk Besluit van 10 november 2006 op de boekhouding, de jaarrekening en de periodieke verslagen van bepaalde instellingen voor collectieve belegging met een veranderlijk aantal rechten van deelneming.)

Bedrijfsrevisoren / Réviseurs d'Entreprises / Belgische Wirtschaftsprüfer
Erkend voor de Financiële Instellingen / Agréé pour les Institutions Financières / Für Finanzinstitute anerkannt
Erkend door de Controledienst voor de Zakenfondsen / Agréé par l'Office de contrôle des mutualités / Von der Krankenkassenaufsicht anerkannt

Antwerp / Brussels / Hasselt / Kortrijk / Namur / Verviers / Luxembourg (L) / Lille (F)
Audit / Tax / Corporate Finance / Risk / Accounting / IT Audit

Ondernemingsnummer BTW / Numéro d'Entreprise TVA BE 0427.897.088
IBAN: BE92 3200 0214 8723 / BIC: BBRUBEBB



Deze jaarrekening omvat de balans op 31 december 2023 alsook de resultatenrekening van het boekjaar afgesloten op die datum en de toelichting. De inventariswaarden en de resultaten van het boekjaar zijn hieronder per compartiment van de BEVEK weergegeven:

Compartiment	Munt	Netto inventariswaarde	Resultaat (+= winst // -=verlies)
Bond	EUR	18.239.281,37	628.088,17
Bond Corporate	EUR	67.444.728,01	3.612.558,27
Equity	EUR	320.372.091,62	48.747.296,52
Growth	EUR	103.157.529,78	24.296.744,66
DBI	EUR	32.562.958,95	4.482.885,62
TOTAAL	EUR	541.776.589,73	81.767.573,24

Naar ons oordeel geeft de jaarrekening een getrouw beeld van het vermogen en de financiële toestand van de vennootschap per 31 december 2023, alsook van haar resultaten over het boekjaar dat op die datum is afgesloten, in overeenstemming met het in België van toepassing zijnde boekhoudkundig referentiestelsel.

Basis voor het oordeel zonder voorbehoud

Wij hebben onze controle uitgevoerd volgens de internationale controlestandaarden (ISA's) zoals van toepassing in België. Onze verantwoordelijkheden op grond van deze standaarden zijn verder beschreven in de sectie "Verantwoordelijkheden van de commissaris voor de controle van de jaarrekening" van ons verslag. Wij hebben alle deontologische vereisten die relevant zijn voor de controle van de jaarrekening in België nageleefd, met inbegrip van deze met betrekking tot de onafhankelijkheid.

Wij hebben van het bestuursorgaan en van de aangestelden van de vennootschap de voor onze controle vereiste ophelderingen en inlichtingen verkregen.

Wij zijn van mening dat de door ons verkregen controle-informatie voldoende en geschikt is als basis voor ons oordeel.

Verantwoordelijkheden van het bestuursorgaan voor het opstellen van de jaarrekening

Het bestuursorgaan is verantwoordelijk voor het opstellen van de jaarrekening die een getrouw beeld geeft in overeenstemming met het in België van toepassing zijnde boekhoudkundig referentiestelsel, alsook voor de interne beheersing die het bestuursorgaan noodzakelijk acht voor het opstellen van de jaarrekening die geen afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten.



Bij het opstellen van de jaarrekening is het bestuursorgaan verantwoordelijk voor het inschatten van de mogelijkheid van de vennootschap om haar continuïteit te handhaven, het toelichten, indien van toepassing, van aangelegenheden die met continuïteit verband houden en het gebruiken van de continuïteitsveronderstelling, tenzij het bestuursorgaan het voornemen heeft om de vennootschap te liquideren of om de bedrijfsactiviteiten te beëindigen of geen realistisch alternatief heeft dan dit te doen.

Verantwoordelijkheden van de commissaris voor de controle van de jaarrekening

Onze doelstellingen zijn het verkrijgen van een redelijke mate van zekerheid over de vraag of de jaarrekening als geheel geen afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten en het uitbrengen van een commissarisverslag waarin ons oordeel is opgenomen. Een redelijke mate van zekerheid is een hoog niveau van zekerheid, maar is geen garantie dat een controle die overeenkomstig de ISA's is uitgevoerd altijd een afwijking van materieel belang ontdekt wanneer die bestaat. Afwijkingen kunnen zich voordoen als gevolg van fraude of fouten en worden als van materieel belang beschouwd indien redelijkerwijs kan worden verwacht dat zij, individueel of gezamenlijk, de economische beslissingen genomen door gebruikers op basis van deze jaarrekening, beïnvloeden.

Bij de uitvoering van onze controle leven wij het wettelijk, reglementair en normatief kader dat van toepassing is op de controle van de jaarrekening in België na. Een wettelijke controle biedt evenwel geen zekerheid omtrent de toekomstige levensvatbaarheid van de vennootschap, noch omtrent de efficiëntie of de doeltreffendheid waarmee het bestuursorgaan de bedrijfsvoering van de vennootschap ter hand heeft genomen of zal nemen. Onze verantwoordelijkheden inzake de door het bestuursorgaan gehanteerde continuïteitsveronderstelling staan hieronder beschreven.

Als deel van een controle uitgevoerd overeenkomstig de ISA's, passen wij professionele oordeelsvorming toe en handhaven wij een professioneel-kritische instelling gedurende de controle. We voeren tevens de volgende werkzaamheden uit:

- het identificeren en inschatten van de risico's dat de jaarrekening een afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten, het bepalen en uitvoeren van controlewerkzaamheden die op deze risico's inspelen en het verkrijgen van controle-informatie die voldoende en geschikt is als basis voor ons oordeel. Het risico van het niet detecteren van een van materieel belang zijnde afwijking is groter indien die afwijking het gevolg is van fraude dan indien zij het gevolg is van fouten, omdat bij fraude sprake kan zijn van samenspanning, valsheid in geschrifte, het opzettelijk nalaten om transacties vast te leggen, het opzettelijk verkeerd voorstellen van zaken of het doorbreken van de interne beheersing;
- het verkrijgen van inzicht in de interne beheersing die relevant is voor de controle, met als doel controlewerkzaamheden op te zetten die in de gegeven omstandigheden geschikt zijn maar die niet zijn gericht op het geven van een oordeel over de effectiviteit van de interne beheersing van de vennootschap;
- het evalueren van de geschiktheid van de gehanteerde grondslagen voor financiële verslaggeving en het evalueren van de redelijkheid van de door het bestuursorgaan gemaakte schattingen en van de daarop betrekking hebbende toelichtingen;



- het concluderen of de door het bestuursorgaan gehanteerde continuïteitsveronderstelling aanvaardbaar is, en het concluderen, op basis van de verkregen controle-informatie, of er een onzekerheid van materieel belang bestaat met betrekking tot gebeurtenissen of omstandigheden die significante twijfel kunnen doen ontstaan over de mogelijkheid van de vennootschap om haar continuïteit te handhaven. Indien wij concluderen dat er een onzekerheid van materieel belang bestaat, zijn wij ertoe gehouden om de aandacht in ons commissarisverslag te vestigen op de daarop betrekking hebbende toelichtingen in de jaarrekening, of, indien deze toelichtingen inadequaat zijn, om ons oordeel aan te passen. Onze conclusies zijn gebaseerd op de controle-informatie die verkregen is tot de datum van ons commissarisverslag. Toekomstige gebeurtenissen of omstandigheden kunnen er echter toe leiden dat de vennootschap haar continuïteit niet langer kan handhaven;
- het evalueren van de algehele presentatie, structuur en inhoud van de jaarrekening, en van de vraag of de jaarrekening de onderliggende transacties en gebeurtenissen weergeeft op een wijze die leidt tot een getrouw beeld.

Wij communiceren met het bestuursorgaan onder meer over de geplande reikwijdte en timing van de controle en over de significante controlebevindingen, waaronder eventuele significante tekortkomingen in de interne beheersing die wij identificeren gedurende onze controle.

Overige door wet- en regelgeving gestelde eisen

Verantwoordelijkheden van het bestuursorgaan

Het bestuursorgaan is verantwoordelijk voor het opstellen en de inhoud van het jaarverslag, van de documenten die overeenkomstig de wettelijke en reglementaire voorschriften dienen te worden neergelegd, voor het naleven van de wettelijke en bestuursrechtelijke voorschriften die van toepassing zijn op het voeren van de boekhouding, alsook voor het naleven van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen, en van de statuten van de vennootschap.

Verantwoordelijkheden van de commissaris

In het kader van onze opdracht en overeenkomstig de Belgische bijkomende norm (herziene versie 2020) bij de in België van toepassing zijnde internationale controlestandaarden (ISA's), is het onze verantwoordelijkheid om, in alle van materieel belang zijnde opzichten, het jaarverslag, bepaalde documenten die overeenkomstig de wettelijke en reglementaire voorschriften dienen te worden neergelegd, alsook de naleving van bepaalde verplichtingen uit het Wetboek van vennootschappen en verenigingen, en van de statuten te verifiëren, alsook verslag over deze aangelegenheden uit te brengen.

Aspecten betreffende het jaarverslag

Na het uitvoeren van specifieke werkzaamheden op het jaarverslag, zijn wij van oordeel dat dit jaarverslag overeenstemt met de jaarrekening voor hetzelfde boekjaar en is opgesteld overeenkomstig de artikelen 3:5 en 3:6 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen.



In de context van onze controle van de jaarrekening, zijn wij tevens verantwoordelijk voor het overwegen, in het bijzonder op basis van de kennis verkregen in de controle, of het jaarverslag een afwijking van materieel belang bevat, hetzij informatie die onjuist vermeld is of anderszins misleidend is. In het licht van de werkzaamheden die wij hebben uitgevoerd, dienen wij u geen afwijking van materieel belang te melden.

Vermeldingen betreffende de onafhankelijkheid

Ons bedrijfsrevisorenkantoor en ons netwerk hebben geen opdrachten die onverenigbaar zijn met de wettelijke controle van de jaarrekening verricht, en ons bedrijfsrevisorenkantoor is in de loop van ons mandaat onafhankelijk gebleven tegenover de vennootschap.

Andere vermeldingen

- Onverminderd formele aspecten van ondergeschikt belang, werd de boekhouding gevoerd in overeenstemming met de in België van toepassing zijnde wettelijke en bestuursrechtelijke voorschriften.
- Wij dienen u geen verrichtingen of beslissingen mede te delen die in overtreding met de statuten of het Wetboek van vennootschappen en verenigingen, zijn gedaan of genomen.
- De resultaatverwerking, die aan de algemene vergadering wordt voorgesteld, stemt overeen met de wettelijke en statutaire bepalingen.

Antwerpen,

Digitaal ondertekend
door Snoeks Ken
Datum: 26/03/2024
21:45:44

Callens Vandelanotte
Commissaris
Vertegenwoordigd door
Ken Snoeks
Bedrijfsrevisor – Erkend door de FSMA

Callens Vandelanotte
Jan Van Rijswijcklaan 10
B-2018 Antwerpen / Anvers
T: +32 (0)3 248 50 10
info@callens.be
www.callens.be
www.croweglobal.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DIERICKX LEYS FUND II, SICAV DE DROIT BELGE POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Dierickx Leys Fund II S.A. (« la société »), nous vous soumettons notre rapport de commissaire. Ce document contient notre rapport sur les états financiers et les autres exigences imposées par les lois et règlements. Celui-ci forme un tout et est indivisible.

Nous avons été nommés en qualité de commissaire par l'assemblée générale tenue le 17 août 2022, conformément à la proposition de l'organe de direction. Notre mandat expire à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Nous avons effectué le contrôle légal des états financiers de Dierickx Leys Fund II pendant cinq exercices consécutifs.

Rapport sur les états financiers

Avis sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société Dierickx Leys Fund II SA, SICAV publique de droit belge, pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, établi sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. (Arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif à nombre variable de parts).

Bedrijfsrevisoren / Reviseurs d'Entreprises / Belgische Wirtschaftsprüfer
Erkend voor de Financiële Instellingen / Agréé pour les Institutions Financières / Für Finanzinstitute anerkannt
Erkend door de Controledienst voor de Ziekenfondsen / Agréé par l'Office de contrôle des mutualités / Von der Krankenkassenaufsicht anerkannt
Anvers / Bruxelles / Hasselt / Courtrai / Namur / Verviers / Luxembourg (L) / Lille (F)
Audit / Fiscalité / Finance d'entreprise / Risque / Comptabilité / Audit informatique
Ondernemingsnummer BTW / Numéro d'Enterprise TVA BE 0427.897.088
IBAN BE92 3200 0214 8723 / BIC: BBRUBEBB

Ces états financiers comprennent le bilan au 31 décembre 2023 ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clôturé à cette date et les commentaires. Les valeurs d'inventaire et les résultats de l'exercice sont présentés ci-dessous pour chaque compartiment de la SICAV:

Compartiment	Devise	Valeur nette d'inventaire	Résultat (+= bénéfice // - perte)
Bond	EUR	18.239.281,37	628.088,17
Bond Corporate	EUR	67.444.728,01	3.612.558,27
Equity	EUR	320.372.091,62	48.747.296,52
Growth	EUR	103.157.529,78	24.296.744,66
DBI	EUR	32.562.958,95	4.482.885,62
TOTAL	EUR	541.776.589,73	81.767.573,24

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Base de l'avis sans réserve

Nous avons effectué notre contrôle conformément aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités du commissaire pour le contrôle des états financiers » de notre rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques pertinentes pour le contrôle des états financiers en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu les explications et informations requises pour notre contrôle auprès de l'organe de gestion de la société et des personnes désignées.

Nous estimons que les informations de contrôle obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe directeur dans la préparation des états financiers

L'organe de direction est responsable de l'établissement des états financiers donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, l'organe directeur est responsable de l'évaluation de la capacité de l'entreprise à poursuivre son activité, de la communication, le cas échéant, des questions relatives à la continuité d'exploitation et de l'utilisation de l'hypothèse de continuité d'exploitation, sauf si l'organe directeur a l'intention de liquider l'entreprise ou de cesser ses activités ou s'il n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Responsabilités du commissaire pour le contrôle des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs et d'émettre un rapport de commissaire comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent, individuellement ou collectivement, les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre de notre contrôle, nous nous conformons au cadre légal, réglementaire et normatif applicable au contrôle des comptes annuels en Belgique. Toutefois, le contrôle légal des comptes ne fournit aucune assurance quant à la viabilité future de l'entreprise ou à l'efficacité avec laquelle l'organe directeur a assumé ou assumera la gestion de l'entreprise. Nos responsabilités concernant l'hypothèse de continuité d'exploitation utilisée par l'organe directeur sont exposées ci-dessous.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous faisons preuve de jugement professionnel et conservons une attitude professionnelle critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les travaux suivants:

- identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, déterminer et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative est plus élevé si cette anomalie est due à une fraude que si elle est due à des erreurs, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, l'omission intentionnelle d'enregistrer des transactions, une fausse déclaration intentionnelle ou une violation des contrôles internes ;
- obtenir une compréhension du contrôle interne pertinente pour l'audit, en vue de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- évaluer l'adéquation des méthodes comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations faites par l'organe directeur et des informations fournies à ce sujet ;

conclure si l'hypothèse de continuité d'exploitation retenue par l'organe directeur est acceptable, et conclure, sur la base des informations de contrôle obtenues, s'il existe une incertitude significative concernant des événements ou des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entreprise à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport de commissaire, sur les informations fournies à ce sujet dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les informations de contrôle obtenues jusqu'à la date de notre rapport de commissaire. Toutefois, des événements ou des circonstances futurs peuvent empêcher l'entreprise de poursuivre son activité ;

- évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, et déterminer si les états financiers reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui donne une image fidèle.

Nous communiquons notamment avec l'organe directeur sur l'étendue et le calendrier prévus de l'audit et sur les principales constatations de l'audit, y compris les déficiences importantes du contrôle interne que nous avons identifiées au cours de notre audit.

Autres exigences imposées par les lois et règlements

Responsabilités de l'organe de direction

L'organe de direction est responsable de la préparation et du contenu du rapport annuel, des documents à déposer conformément aux exigences légales et réglementaires, du respect des exigences légales et réglementaires applicables à la tenue des comptes, ainsi que du respect du Code des sociétés et associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme complémentaire belge (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le rapport annuel, certains documents dont le dépôt est prescrit par les dispositions légales et réglementaires, ainsi que le respect de certaines obligations prévues par le Code des sociétés et des associations et les statuts, et de faire rapport à ce sujet.

Aspects relatifs au rapport annuel

Après avoir effectué un travail spécifique sur le rapport annuel, nous sommes d'avis que ce rapport annuel est cohérent avec les états financiers pour le même exercice et qu'il a été préparé conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, nous sommes également chargés d'examiner, notamment sur la base des informations de contrôle obtenues, si le rapport annuel contient une anomalie significative, c'est-à-dire une information incorrecte ou autrement trompeuse. Compte tenu des travaux que nous avons effectués, nous ne sommes pas tenus de vous signaler une anomalie significative.

Déclarations concernant l'indépendance

Notre cabinet de réviseurs d'entreprise et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes, et notre cabinet de réviseurs d'entreprise est resté indépendant de la société pendant la durée de notre mandat.

Autres déclarations

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité a été tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous ne devons pas vous communiquer des opérations ou des décisions prises ou réalisées en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Anvers,
Signé numériquement par Snoeks Ken
Date: 26/03/2024
21:45:44

Callens Vandelanotte
Commissaire :
Représenté
par:
Ken Snoeks
Réviseur d'entreprises - Agréé par la FSMA

1.7 Bilan globalisé

		31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 1^{ère}. - Schéma du bilan			
TOTAL DE L'ACTIF NET		541.776.589,73	447.356.243,31
I	Actifs immobilisés	0,00	0,00
	A. Frais d'établissement et d'organisation		
	B. Immobilisations incorporelles		
	C. Immobilisations corporelles		
II	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	507.228.075,89	406.296.401,86
	A. Obligations et autres titres de créance		
	a. Obligations	66.708.188,80	75.627.412,00
	b. Autres titres de créance		
	b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
	b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
	B. Instruments du marché monétaire	15.551.599,03	13.213.813,00
	C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions	448.835.486,56	346.814.614,26
	b. OPC à nombre fixe de parts		
	c. Autres valeurs assimilables à des actions		
	d. Autres valeurs mobilières		
	e. OPC à nombre variable de parts		
	F. Instruments financiers dérivés		
	j. Sur devises		
	ii. Contrats à terme (+/-)	-23.867.198,50	-29.359.437,40
III	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
	A. Créances		
	B. Dettes		
IV	Créances et dettes à un an au plus	24.543.463,03	30.485.970,89
	A. Créances		
	a. Montants à recevoir	24.619.774,22	31.029.738,13
	b. Avoirs fiscaux	58.581,30	136.212,89
	c. Collateral		
	d. Autre		
	B. Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-57.516,49	-679.980,13
	b. Dettes fiscales (-)	-77.376,00	
	c. Emprunts (-)		
	d. Collateral (-)		
	e. Autres (-)		
V	Dépôts et liquidités	11.306.035,80	11.695.831,63
	A. Avoirs bancaires à vue	11.306.035,80	11.695.831,63
	B. Avoirs bancaires à terme		
	C. Autre		
VI	Comptes de régularisation	-1.300.984,99	-1.121.961,07
	A. Charges à reporter	16.093,00	
	B. Produits acquis	698.299,22	769.973,42
	C. Charges à imputer (-)	-2.015.377,21	-1.891.934,49
	d. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		541.776.589,73	447.356.243,31
	A. Capital	454.995.376,00	557.323.247,53
	B. Participations au résultat	5.013.640,49	1.216.130,29
	C. Résultat reporté		
	d. Résultat de l'exercice (du semestre)	81.767.573,24	-111.183.134,51

Section 2. - Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	4.200.253,41	5.709.211,43
	A. Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	4.200.253,41	5.709.211,43
	b. Liquidités/dépôts		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	24.258.779,85	29.502.554,88
	A. Contrats à terme achetés		
	B. Contrats à terme vendus	24.258.779,85	29.502.554,88
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de vente résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

1.8 Compte de résultats globalisé

	31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 3. - Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	82.360.561,92	-112.905.597,19
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	2.979.734,58	-10.674.368,85
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	435.974,53	-521.408,77
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	84.184.389,58	-114.330.142,25
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
d. Autres valeurs mobilières		
e. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	209.447,20	-1.292.691,09
b. Autres positions et opérations de change	-5.448.983,97	13.913.013,77
II Produits et charges des placements	6.399.501,77	8.706.938,19
A. Dividendes	5.210.975,30	8.139.393,56
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.667.381,85	2.010.911,59
b. Dépôts et liquidités	310.018,12	5.590,61
C. Intérêts d'emprunts (-)		
d. Contrats de swap		
e. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge	-240.807,93	-620.331,26
b. D'origine étrangère	-548.065,57	-828.626,31
F. Autres produits provenant des placements		
III Autres produits	0,00	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autre		
IV Coûts d'exploitation	-6.821.149,39	-6.984.475,51
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-134.771,52	-189.216,02
B. Charges financières (-)		
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-70.782,90	-73.445,42
d. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe C	-3.874.666,63	-4.187.404,53
Classe B	-1.069.836,57	-987.513,50
Classe B1	-308.050,64	-347.190,51
Classe B2	-145.995,33	-88.152,22
Classe B4	-211.755,47	-159.146,80
Classe I	-35.322,58	-34.798,18
b. Gestion administrative et comptable	-350.681,80	-420.022,13
c. Rémunération commerciale		
e. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-3.040,55	-4.103,89
H. Services et biens divers (-)	-106.200,45	-96.780,81
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe C, B, B1, B2, B4	-487.504,26	-388.122,28
Classe I	-1.452,02	
K. Autres charges (-)	-21.088,67	-8.579,22
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-421.647,62	1.722.462,68
SOUS-TOTAL II + III + IV	-421.647,62	1.722.462,68
V Bénéfice courant (perte courante) avant impôt sur le résultat	81.938.914,30	-111.183.134,51
VI Impôts sur le résultat	171.341,06	0,00
VII Résultat de l'exercice (du semestre)	81.767.573,24	-111.183.134,51

Section 4. - Traitement des résultats

- I. Bénéfice à affecter (perte à comptabiliser)**
- a. Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent
 - b. Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter
 - c. Participations au revenu reçues (participations distribuées aux résultats)
- II. (Augmentation) retrait du capital**
- III. Bénéfice à reporter (perte à reporter)**
- IV. (Paiement du dividende)**

86.781.213,73	-109.967.004,22
81.767.573,24	-111.183.134,51
5.013.640,49	1.216.130,29
-85.833.118,46	113.188.179,84
0,00	0,00
-948.095,27	-3.221.175,62

2 Dierickx Leys Fund II Bond

2.1 Rapport de gestion

2.1.1 Date de début et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été constitué le 26 octobre 2007.

Les actions de capitalisation de classe « C » du compartiment ont débuté par une période de souscription allant du 2 novembre 2007 au 27 novembre 2007 inclus avec un prix de souscription initial de 1.000 €.

Les actions de capitalisation et de distribution des classes « B », « B1 », « B2 », « B4 » et « I » ont débuté par une période de souscription du 19 juillet 2018 au 27 juillet 2018 avec un prix de souscription initial de 1.000 €.

2.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3 Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement

Le compartiment DIERICKX LEYS FUND II BOND investit dans des titres à revenu fixe ayant une solvabilité élevée. Une diversification adéquate neutralise la plupart des risques. Les intérêts sont réinvestis. L'objectif est d'approcher ou de dépasser le rendement du marché des obligations d'État.

Aucune garantie formelle n'a été donnée au compartiment ou à ses détenteurs de parts.

Aspects sociaux, éthiques et sociétaux:

Ce compartiment s'efforce de promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, sans cependant avoir pour but d'atteindre un objectif environnemental ou de réaliser un objectif social. Le compartiment n'a pas fait état d'un indice comme indice de référence. Le compartiment se qualifie dès lors en tant que produit décrit dans l'article 8 du Règlement européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("règlement SFDR").

D'une part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises qui soit par la nature de leur activité, ont une influence limitée sur le climat, soit disposent d'un management qui déploie suffisamment d'efforts pour limiter les risques climatiques auxquels l'entreprise est exposée, tels que l'émission de gaz à effet de serre, la biodiversité et la pollution des eaux, entre autres. D'autre part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises avec une bonne gouvernance et ainsi à ne pas sélectionner des entreprises présentant un risque élevé en ce qui concerne notamment la fraude, la corruption, les violations des droits de l'homme, la sécurité du personnel et la confidentialité des données. Le compartiment n'a cependant pas pour objet un investissement durable qui contribue à atteindre un objectif environnemental ou à réaliser un objectif social.

Les caractéristiques environnementales ou sociales que le compartiment promeut, et auxquelles la sélection entière doit satisfaire, sont intégrées par le gestionnaire dans le processus de décision d'investissement du compartiment de la manière suivante :

1. **Screening négatif:** Pour l'application de la politique d'exclusion, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.

2. **Intégration ESG:** Outre des paramètres financiers, tels que le chiffre d'affaires, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, le gestionnaire analyse les paramètres financiers des investissements potentiels et existants du compartiment. Pour ce faire, le gestionnaire fait confiance à des données spécialisées de Sustainalytics, fournisseur indépendant de recherche et de notation ESG. La méthodologie de calcul du rating ESG est décrite dans la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » ci-dessus dans la section générale du prospectus. Sur la base du rating fourni, les risques ESG non financiers sont intégrés dans le processus de décision d'investissement du compartiment.

Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:

- Les entreprises les plus performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.
- Les entreprises les moins performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement évitées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.
- Les entreprises qui ne font partie ni des "Best in Class", ni des "Worst in Class" sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas. Dans ce cas, le gestionnaire ESG effectue une analyse ESG objective, indépendante de toute caractéristique financière favorable, en veillant à ce que chaque produit financier faisant l'objet d'une délibération reçoive un traitement égal (lire: également strict) en termes d'ESG.
- Dans le cas plus invraisemblable où un rating du risque ESG n'est pas disponible pour un nouvel investissement potentiel, il convient de suivre une approche en mosaïque. Dans ce cas, les informations relatives à l'entreprise doivent être collectées auprès d'autres sources (Bloomberg Terminal, Yahoo Finance, site web de l'entreprise,...) afin d'évaluer les risques ESG.
- Les nouveaux investissements sont toujours contrôlés à l'avance sous l'angle du rating du risque ESG et du score de controverse. Les positions existantes sont contrôlées au minimum chaque trimestre. Dès que le gestionnaire dispose de nouvelles informations indiquant que des positions existantes ne sont plus acceptables selon le rating du risque ESG, elles sont retirées du compartiment. Des informations supplémentaires sur la politique d'intégration sont disponibles sur <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>.

Outre l'exclusion, le score ESG est intégralement repris dans la procédure de décision d'investissement. Le Score ESG intègre des thèmes et des risques écologiques et/ou sociaux tels que le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection des données, la sécurité et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'une caractéristique est prise en compte. Les thèmes matériels ESG portent sur un projet, ou une série de projets connexes, qui ont une série commune d'initiatives de management ou exigent un type analogue de surveillance. Par exemple les thèmes concernant le recrutement, le développement, la diversité, l'implication et les conditions de travail des salariés appartiennent tous au thème matériel ESG du capital humain. L'évaluation des thèmes matériels ESG a lieu au niveau du sous-secteur et Sustainalytics la met à jour et l'intègre en permanence dans le score ESG. Au niveau de l'entreprise, des thèmes matériels ESG peuvent être supprimés s'ils ne sont pas pertinents pour le modèle économique de l'entreprise.

3. **Engagement:** Pour l'application de la politique d'intégration, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.

4. La bonne gouvernance est prise en compte de deux manières; par l'utilisation d'analyse sur la conformité au UN Global Compact compliance, les graves contrevenants à la bonne gouvernance sont écartés du portefeuille (voir la politique d'exclusion). L'intégration et l'engagement permettent d'inclure la bonne gouvernance comme paramètre dans le processus de l'investissement. Si elle est inatteignable, on peut décider de ne pas procéder à un investissement déterminé.
5. Le gestionnaire évalue si la méthodologie de sélection est respectée dans le processus de l'investissement.

Si le compartiment investit via des dérivés, il est tenu compte du caractère écologique ou social de la contrepartie ou au niveau de l'actif sous-jacent.

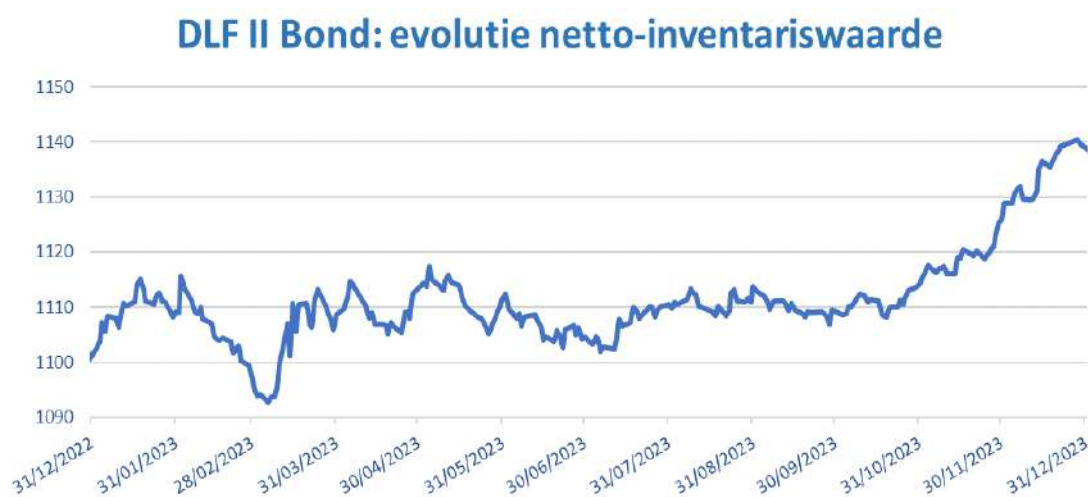
Vous trouverez des informations supplémentaires sur la politique ESG; les sources des données déterminant les décisions d'investissements à caractère écologique ou social; l'explication sur ce qu'il advient des actifs sélectionnés s'ils ne répondent plus aux critères contraignants préétablis pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et sociales; et la fréquence de l'évaluation du fait que les actifs sélectionnés répondent encore aux critères contraignants sur www.dierickxleys.be.

2.1.4 **Benchmark**

Aucun benchmark n'est suivi.

2.1.5 **Politique menée au cours de l'exercice**

Dierickx Leys Fund II Bond investit dans des obligations de haute qualité, principalement en euros. En réagissant de manière experte aux mouvements des taux d'intérêt du marché et/ou à la forme de la courbe de rendement, le gestionnaire maximise les rendements en limitant les risques. Les obligations à long terme sont plus risquées que les obligations à court terme, car elles évoluent plus fortement en fonction des variations de la courbe des taux. Il est de notoriété publique que le risque et le rendement vont de pair. La prise de risque n'est utile que si la compensation est proportionnellement plus élevée. Ce principe s'applique également à la gestion des obligations. Par conséquent, le gestionnaire choisit des obligations à long terme si elles offrent des rendements nettement plus élevés que les obligations à court terme. Le fonds est donc investi à court terme lorsque la courbe des taux est plate. La courbe des rendements étant raide, le fonds détiendra des obligations à plus long terme dans son portefeuille.

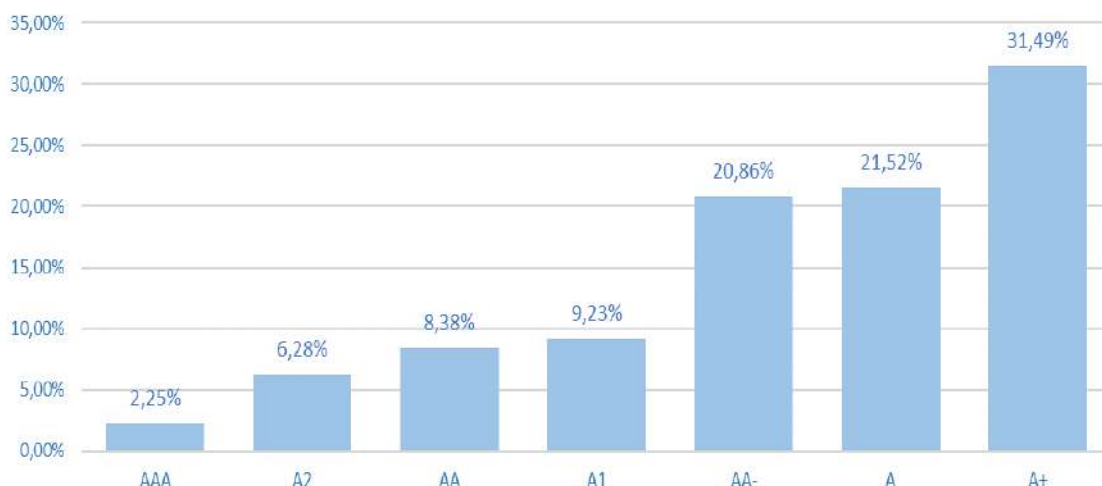


DLF II Bond: evolutie netto-inventariswaarde

DLF II Bond: évolution de la valeur nette d'inventaire

La forme de la courbe des taux de référence européens s'est inversée en 2023. Le comité s'en est tenue à la durée courte et a investi entre 1 et 5 ans.

DLF II Bond: obligatieportefeuille verdeling rating



DLF II Bond: obligatieportefeuille verdeling rating

DLF II Bond: répartition notation du portefeuille d'obligations

Le fonds investit principalement dans des obligations d'entreprises de haute qualité. Le cours du fonds a augmenté en raison de la baisse des taux d'intérêt à long terme et du rendement courant élevé...

En 2023, le cours du fonds a augmenté de 3,56%.

La durée du portefeuille obligataire est de 2,375 avec un rendement courant de 2,93%.

2.1.6 Future politique

Le gestionnaire continue d'investir dans des titres de premier ordre et conformément à la politique d'investissement expliquée ci-dessus.

La stratégie d'investissement concrète peut être suivie sur le site www.dierickxleys.be, avec l'inventaire complet, les décisions récentes commentées et les dernières transactions.

2.1.7 Classe de risque

Le compartiment se situe dans la classe de risque 2 sur une échelle de 1 à 7.

Conformément au règlement (UE) 2017/653 complétant le règlement (UE) 1286/2014, un indicateur synthétique de risque (ISR) a été déterminé. L'indicateur de risque sommaire permet de connaître le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Cet indicateur signale la probabilité que les investisseurs perdent de l'argent sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Celui-ci donne une indication numérique du rendement possible du compartiment, mais également du risque qui l'accompagne, calculé dans la monnaie de référence du compartiment. L'indicateur se présente sous forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Un chiffre plus élevé présente un rendement potentiel plus élevé, mais ce rendement est également plus imprévisible. Des pertes plus élevées sont également possibles. Le chiffre le plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Toutefois, comparé à un chiffre plus élevé, un chiffre inférieur présente en principe un rendement plus faible, mais un rendement plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) et de rendement est régulièrement évalué et peut augmenter ou diminuer sur base des données historiques. Les données historiques ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur.

Le chiffre le plus récent est repris dans le document d'informations clés.

2.1.8 Destination des résultats

Pour l'exercice 2023, il a été versé aux détenteurs d'actions de distribution un dividende composé uniquement des intérêts et dividendes effectivement perçus au cours de l'exercice provenant des investissements du compartiment, déduction faite des frais généraux du compartiment:

Pour les actionnaires de distribution de la classe d'actions C, le dividende s'élève à 1,99 €.

Le résultat à attribuer aux actionnaires de distribution et le résultat à attribuer aux actionnaires de capitalisation ont été ajoutés au capital.

2.2 Bilan

		31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 1^{ère}. - Schéma du bilan			
TOTAL DE L'ACTIF NET		18.239.281,37	17.920.390,14
I	Actifs immobilisés	0,00	0,00
	A. Frais d'établissement et d'organisation		
	B. Immobilisations incorporelles		
	C. Immobilisations corporelles		
II	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	17.204.467,00	14.874.299,00
	A. Obligations et autres titres de créance		
	a. Obligations	15.356.082,00	13.685.483,00
	b. Autres titres de créance		
	b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
	b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
	B. Instruments du marché monétaire	1.848.385,00	1.188.816,00
	C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	d. Autres valeurs mobilières		
	e. OPC à nombre variable de parts		
	F. Instruments financiers dérivés		
III	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
	A. Créances		
	B. Dettes		
IV	Créances et dettes à un an au plus	11.052,64	0,00
	A. Créances		
	a. Montants à recevoir	41.675,52	
	b. Avoirs fiscaux		
	c. Collateral		
	d. Autre		
	B. Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-27.682,52	
	b. Dettes fiscales (-)	-2.940,36	
	c. Emprunts (-)		
	d. Collateral (-)		
	e. Autres (-)		
V	Dépôts et liquidités	991.521,94	3.032.730,44
	A. Avoirs bancaires à vue	991.521,94	3.032.730,44
	B. Avoirs bancaires à terme		
	C. Autre		
VI	Comptes de régularisation	32.239,79	13.360,70
	A. Charges à reporter	3.218,60	
	B. Produits acquis	73.120,68	60.473,76
	C. Charges à imputer (-)	-44.099,49	-47.113,06
	d. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		18.239.281,37	17.920.390,14
	A. Capital	17.613.095,06	19.521.075,93
	B. Participations au résultat	-1.901,86	10.888,97
	C. Résultat reporté	0,00	0,00
	d. Résultat de l'exercice (du semestre)	628.088,17	-1.611.574,76

Section 2. - Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
	A. Collateral		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
	A. Contrats à terme achetés		
	B. Contrats à terme vendus		
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de vente résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

2.3 Compte de résultats

	31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 3. - Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	592.765,40	-1.593.724,00
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	551.931,00	-1.550.718,00
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	40.834,40	-43.006,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
d. Autres valeurs mobilières		
e. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
II Produits et charges des placements	210.788,35	141.912,29
A. Dividendes		
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	165.734,83	148.295,12
b. Dépôts et liquidités	45.053,52	-6.382,83
C. Intérêts d'emprunts (-)		
d. Contrats de swap		
e. Précomptes mobiliers (-)		
F. Autres produits provenant des placements		
III Autres produits	0,00	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autre		
IV Coûts d'exploitation	-168.595,42	-159.763,05
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-6.886,44	-1.576,79
B. Charges financières (-)		
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-1.628,37	-1.572,99
d. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe C	-102.369,17	-106.693,08
b. Gestion administrative et comptable	-18.499,55	-18.500,00
c. Rémunération commerciale		
e. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-608,11	-420,78
H. Services et biens divers (-)	-21.449,15	-14.438,31
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe C, B, B1, B2, B4	-16.669,23	-16.348,41
Classe I		
K. Autres charges (-)	-485,40	-212,69
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	42.192,93	-17.850,76
SOUS-TOTAL II + III + IV	42.192,93	-17.850,76

V	Bénéfice courant (perte courante) avant impôt sur le résultat	634.958,33	-1.611.574,76
VI	Impôts sur le résultat	6.870,16	
VII	Résultat de l'exercice (du semestre)	628.088,17	-1.611.574,76

Section 4. - Traitement des résultats

I.	Bénéfice à affecter (perte à comptabiliser)	626.186,31	-1.600.685,79
a.	Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent		
b.	Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	628.088,17	-1.611.574,76
c.	Participations au revenu reçues (participations distribuées aux résultats)	-1.901,86	10.888,97
II.	(Augmentation) retrait du capital	-592.063,78	1.600.685,79
III.	Bénéfice à reporter (perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Paiement du dividende)	-34.122,53	0,00

2.4 Composition de l'actif et chiffres clés

2.4.1 Composition des actifs au 31/12/2023

Désignation	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% de fonds détenus	% de portefeuille	% d'actifs nets
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés							
Obligations et autres titres de créance							
Obligations							
Obligations d'État et obligations garanties par l'État							
Belgique							
BELGIQUE (EUR) 0,8% 17-27 22,06	500.000	EUR	95,2100%	476.050,00		2,77%	2,61%
OLO 74 0,8% 15-25 22.06	500,000	EUR	97,2650%	486.325,00		2,83%	2,67%
			Total	962.375,00		5,59%	5,28%
Obligations privées:							
Belgique							
EUROCLEAR INVEST (EUR) 1,125% 12-26	500,000	EUR	95,0620%	475.310,00		2,76%	2,61%
GBL (EUR) 1,875% 18-25 19.06	500,000	EUR	97,7200%	488.600,00		2,84%	2,68%
PROXIMUS SADP (EUR) 1,875% 15-25 01.10	500,000	EUR	97,5590%	487.795,00		2,84%	2,67%
			Total	1.451.705,00		8,44%	7,96%
Allemagne							
BASF SE (EUR) 0,875% 17-27 15,11	300,000	EUR	92,4670%	277.401,00		1,61%	1,52%
DAIMLER AG (EUR) 0,85% 17-25 28.02	600,000	EUR	97,0850%	582.510,00		3,39%	3,19%
			Total	859.911,00		5,00%	4,71%
Finlande							
NORDEA BANK (EUR) 0,5% 20-27 14,05	500,000	EUR	92,2420%	461.210,00		2,68%	2,53%
			Total	461.210,00		2,68%	2,53%
France							
ESSILORLUXOTTICA (EUR) 0,375% 20-26 5,01	500,000	EUR	94,9590%	474.795,00		2,76%	2,60%
LA POSTE SA (EUR) 0,625% 20-26 21,10	400,000	EUR	93,5970%	374.388,00		2,18%	2,05%
SOCIETE GENERALE (EUR) 0,125% 20-26 24,2	300,000	EUR	93,6390%	280.917,00		1,63%	1,54%
SOCIETE GENERALE (EUR) 0,125% 21-28 18,2	400,000	EUR	88,2410%	352.964,00		2,05%	1,94%
TOTALENERGIES (EUR) 1,375% 17-29 04.10	400,000	EUR	91,8380%	367.352,00		2,14%	2,01%
			Total	1.850.416,00		10,76%	10,15%
Grande-Bretagne							
GLAXOSMITHKLINE (EUR) 1,25% 18-26 21.05	500,000	EUR	96,1890%	480.945,00		2,80%	2,64%
			Total	480.945,00		2,80%	2,64%
Luxembourg							
JOHN DEERE (EUR) 2,5% 22-26 14,09	500,000	EUR	98,8400%	494.200,00		2,87%	2,71%
			Total	494.200,00		2,87%	2,71%
Pays-Bas							
ALLIANZ FINANCE (EUR) 0,875% 19-26 15,01	500,000	EUR	96,0820%	480.410,00		2,79%	2,63%
BMW FINANCE NV (EUR) 1% 18-25 29.08	400,000	EUR	96,5850%	386.340,00		2,25%	2,12%
ENEXIS HOLDING (EUR) 0,875% 16-26 28,04	500,000	EUR	95,4120%	477.060,00		2,77%	2,62%
DUTCH GAS UNION(EUR)1,375%18-28 16,10	400,000	EUR	93,4640%	373.856,00		2,17%	2,05%
NOVO NORDISK (EUR) 0,125% 21-28 04,06	500,000	EUR	89,7410%	448.705,00		2,61%	2,46%
SCHLUMBERGER (EUR) 0,25% 19-27 15,10	400,000	EUR	90,3980%	361.592,00		2,10%	1,98%
SIEMENS FINANCE (EUR) 0,375% 20-26 05.06	500,000	EUR	94,2860%	471.430,00		2,74%	2,58%
UNILEVER FINANCE (EUR) 1,75% 22-28 16,11	300,000	EUR	95,4330%	286.299,00		1,66%	1,57%
			Total	3.285.692,00		19,10%	18,01%
Norvège							
EQUINOR ASA (EUR) 0,75% 20-26 22,05	500,000	EUR	94,9250%	474.625,00		2,76%	2,60%
			Total	474.625,00		2,76%	2,60%
Émirats arabes unis							
EMIRATES TELECOM (EUR) 2,75% 14-26 18.06	400,000	EUR	97,6500%	390.600,00		2,27%	2,14%
			Total	390.600,00		2,27%	2,14%
États-Unis d'Amérique							
ARCHER-DANIELS (EUR) 1% 18-25 12.09	500,000	EUR	96,2990%	481.495,00		2,80%	2,64%

BLACKSTONE HLD FIN (EUR) 1% 16-26 05.10	500,000	EUR	93,4740%	467.370,00	2,72%	2,56%
COCA-COLA CO (EUR) 1,125% 15-27 09.03	400,000	EUR	94,2280%	376.912,00	2,19%	2,07%
COLGATE-PALMOLIVE (EUR) 0,5% 19-26 06,03	500,000	EUR	95,0850%	475.425,00	2,76%	2,61%
ELI LILLY & CO (EUR) 1,625% 15-26 02,06 15.10	500,000	EUR	97,0230%	485.115,00	2,82%	2,66%
EMERSON ELECTRIC (EUR) 1,25% 19-25 15.10	500,000	EUR	96,6540%	483.270,00	2,81%	2,65%
IBM CORP (EUR) 0,95% 17-25 23,05	400,000	EUR	96,6640%	386.656,00	2,25%	2,12%
MASTERCARD INC (EUR) 1% 22-29 22,02	400,000	EUR	91,7840%	367.136,00	2,13%	2,01%
PEPSICO INC (EUR) 0,875% 16-28 18,07	300,000	EUR	91,9610%	275.883,00	1,60%	1,51%
TOYOTA MTR CRED (EUR) 0,125% 21-27 05.11	400,000	EUR	89,6790%	358.716,00	2,09%	1,97%
UNITED PARCEL (EUR) 1,625% 15-25 15.11	500,000	EUR	97,2850%	486.425,00	2,83%	2,67%
			Total	4.644.403,00	27,00%	25,46%
Total obligations et autres titres de créance				15.356.082,00	89,26%	84,19%
Instruments du marché monétaire						
Instruments du marché monétaire de l'État et garantis par l'État						
Supranationaux						
ESM (EUR) 0% 20-24 16.12	400,000	EUR	97,0650%	388.260,00	2,26%	2,13%
			Total	388.260,00	2,26%	2,13%
Instruments du marché monétaire privés						
États-Unis d'Amérique						
ILLINOIS TOOL (EUR) 0,25% 19-24 05.12	500,000	EUR	96,8780%	484.390,00	2,82%	2,66%
KIMBERLY-CLARK (EUR) 0,625% 17-24 07.09	500,000	EUR	97,7570%	488.785,00	2,84%	2,68%
PROCTER & GAMBLE (EUR) 0,5% 17-24 25,10	500,000	EUR	97,3900%	486.950,00	2,83%	2,67%
			Total	1.460.125,00	8,49%	8,01%
Total instruments du marché monétaire				1.848.385,00	10,74%	10,13%
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				17.204.467,00	100,00 %	94,33%
II. Dépôts et liquidités						
Avoirs bancaires à vue						
KBC Bank		EUR		991.521,94		5,44%
			Total dépôts et liquidités	991.521,94		5,44%
III. Autres créances et dettes				11.052,64		0,06%
IV. Autres				32.239,79		0,18%
V. Total de la valeur nette d'inventaire				18.239.281,37		100,00 %

Répartition géographique

(en pourcentage du portefeuille de valeurs mobilières)

Émirats arabes	2,27%
Belgique	14,03%
Allemagne	5,00%
Finlande	2,68%
France	10,76%
Grande-Bretagne	2,80%
Luxembourg	2,87%
Pays-Bas	19,10%
Norvège	2,76%
Supranationaux	2,26%
États-Unis	35,47%
	100,00 %

Répartition sectorielle et de taux de change: voir le graphique « répartition sectorielle » au point 3.1.5 ci-dessus.

2.4.2 Changements dans la composition des actifs du Dierickx Leys Fund II Bond

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	2.199.637,00	737.765,60	2.937.402,60
Vendre	0,00	0,00	0,00
Total 1	2.199.637,00	737.765,60	2.937.402,60
Souscriptions	148.358,48	94.676,89	243.035,37
Remboursements	238.971,43	313.260,88	552.232,31
Total 2	387.329,91	407.937,77	795.267,68
Moyenne de référence de l'actif net	17.991.766,99	17.932.166,77	17.961.966,88
Rotation	10,07%	1,84%	11,93%

Taux de rotation corrigé			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	2.199.637,00	737.765,60	2.937.402,60
Vendre	0,00	0,00	0,00
Total 1	2.199.637,00	737.765,60	2.937.402,60
Souscriptions	148.358,48	94.676,89	243.035,37
Remboursements	238.971,43	313.260,88	552.232,31
Total 2	387.329,91	407.937,77	795.267,68
Moyenne de référence de l'actif net	17.991.766,99	17.932.166,77	17.961.966,88
Ratio de l'actif hors dépôts et liquidités par rapport au total de l'actif net	92,93%	94,33%	93,63%
Rotation corrigée	9,50%	1,86%	11,43%

Le tableau ci-dessus montre le volume semestriel en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions qui ont été réalisées pendant une période l'ont été uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des opérations effectuées au cours de l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de Dierickx Leys Private Bank SA, dont le siège social est situé 2000 Anvers, Kasteelpleinstraat 44, et qui est responsable des services financiers.

2.4.3 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation 2021					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	2	22	508	160	3,444	17,883
B	0	0	0	0	0	0
B1	0	0	0	0	0	0
B2	0	0	0	0	0	0
B4	0	0	0	0	0	0
I	0	0	0	0	0	0

Période	Évolution du nombre de parts en circulation 2022					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	4	0	102	888	3,346	16,995
B	0	0	0	0	0	0
B1	0	0	0	0	0	0
B2	0	0	0	0	0	0
B4	0	0	0	0	0	0
I	0	0	0	0	0	0

Période	Évolution du nombre de certificats d'actions en circulation 2023					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	21	258	416	106	2,951	17,147
B	0	0	0	0	0	0
B1	0	0	0	0	0	0
B2	0	0	0	0	0	0
B4	0	0	0	0	0	0
I	0	0	0	0	0	0

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2021			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	2.436,30	20.390,08	616.303,03	147.352,66
B	0,00	0,00	0,00	0,00
B1	0,00	0,00	0,00	0,00
B2	0,00	0,00	0,00	0,00
B4	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2022			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	4.463,44	0,00	117.392,91	804.081,48
B	0,00	0,00	0,00	0,00
B1	0,00	0,00	0,00	0,00
B2	0,00	0,00	0,00	0,00
B4	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

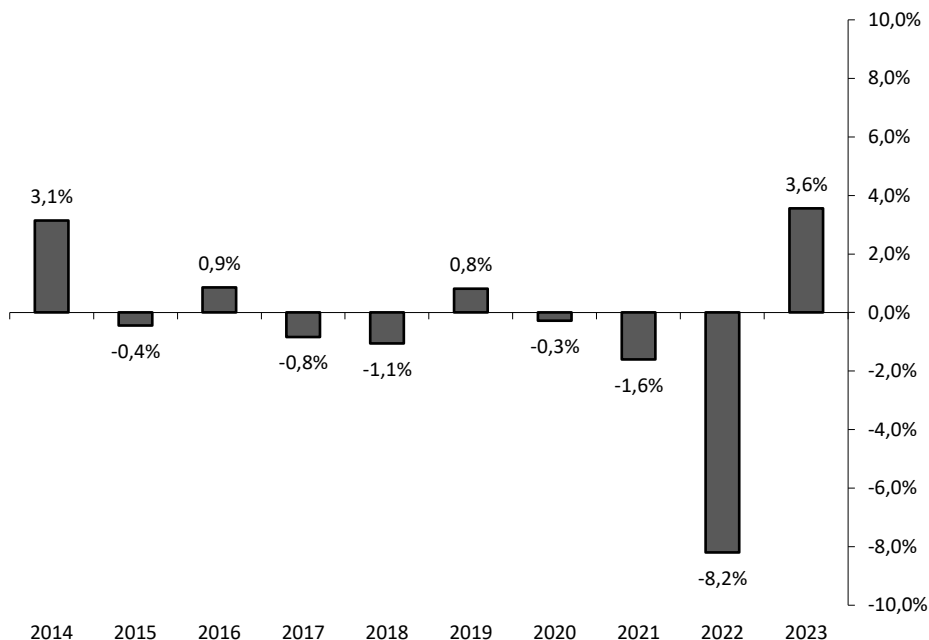
Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2023			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	23.251,62	219.783,75	462.833,49	89.398,82
B	0,00	0,00	0,00	0,00
B1	0,00	0,00	0,00	0,00
B2	0,00	0,00	0,00	0,00
B4	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Valeur nette d'inventaire en fin de période en EUR		
Année	du compartiment	d'une part C	
		Cap.	Dis.
2021	20.448.975,85	1.198,64	912,65
2022	17.920.390,14	1.100,36	837,81
2023	18.239.281,37	1.139,48	867,60

2.4.4 Chiffres de rendement

Rendements actuariels	1 an 31/12/22- 31/12/23	3 ans 31/12/20- 31/12/23	5 ans 31/12/18- 31/12/23	10 ans 31/12/13- 31/12/23
Classe C	3,56%	-2,20%	-1,22%	-0,45%

Classe C: diagramme à barres avec rendement annuel



Rendement annuel du 01/01 au 31/12 de l'année concernée.

Il s'agit de l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle et sans frais (de souscription et de remboursement). Les rendements passés n'offrent aucune garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte d'éventuelles fusions.

Aucun rendement n'est encore indiqué pour les classes B, B1, B2, B4 et I car il n'y a pas d'actionnaires dans ces classes au 31/12/2023.

2.4.5 Frais

Frais courants par année pour l'exercice 2023:

C 0,97%

Le pourcentage ci-dessus est calculé sur la base des frais encourus au cours de l'exercice.

Les classes B, B1, B2, B4 et I ne sont pas indiquées car il n'y a pas d'actionnaires dans ces classes au 31/12/2023.

Les coûts suivants ne sont pas inclus dans les frais de fonctionnement:

- les paiements d'intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments dérivés financiers
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur

Fee-Sharing:

La commission de gestion du portefeuille d'investissement de 0,57%, 0,40%, 0,30%, 0,30%, 0,30%, 0,30%, en fonction de la classe d'actions, payée par Dierickx Leys Fund II Bond à la société de gestion Capfi Delen Asset Management est intégralement reversée par Capfi Delen Asset Management à Dierickx, Leys Private Bank S.A.

2.4.6 Commentaires aux états financiers

Exercice des droits de vote:

Chez Dierickx Leys Private Bank, nous adoptons une perspective d'investissement à long terme qui se concentre sur les entreprises de qualité à un prix raisonnable. La durabilité est un élément important de notre définition de la qualité, qui se reflète également dans la solide politique ESG de notre banque. Afin de protéger, voire d'améliorer la qualité et donc la durabilité des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous recherchons également, dans la mesure du possible, un actionnariat actif en accord avec notre stratégie d'investissement.

L'objectif final est de s'assurer que, grâce à l'engagement et à l'exercice réfléchi des droits des actionnaires, nous pouvons contribuer à déterminer la politique des entreprises dont nous détenons des actions avec droit de vote dans notre portefeuille, optimisant ainsi la valeur de ces actifs financiers pour nos clients.

Les droits de vote ne seront exercés que sur les sociétés dont les actions sont détenues dans le portefeuille de la sicav. D'un point de vue pratique, un principe de proportionnalité est appliqué pour garantir que les ressources nécessaires à l'actionnariat actif ne dépassent pas la valeur qui en résulte. Le résultat final de cet effort doit en effet apporter une valeur ajoutée à l'actionnaire. Nous n'exerçons ainsi les droits de vote que dans les sociétés dont nous détenons plus de 3% du capital social pour tous les compartiments gérés. Des dérogations à ces règles sont cependant toujours possibles si le gestionnaire estime que le poids (moral) de la problématique en question l'exige.

Pour chaque année civile au cours de laquelle des votes ont été exprimés par mandat, un rapport sera préparé et sera librement accessible sur le site web public de l'entreprise www.dierickxleys.be. Ce rapport est également disponible au siège social de la Sicav.

Autres commentaires:

Classe « B », « B1 », « B2 », « B4 » et « I »: Conformément à l'article 24 §6 de l'AR du 10 novembre 2006 en vertu duquel nous devons tenir compte des différentes catégories d'actions, nous informons qu'il n'y a pas d'actionnaires au sein des catégories « B », « B1 », « B2 », « B4 » et « I ».

3 Dierickx Leys Fund II Bond Corporate

3.1 Rapport de gestion

3.1.1 Date de début et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été constitué le 26 octobre 2007.

Les actions de capitalisation de classe « C » du compartiment ont débuté par une période de souscription allant du 2 novembre 2007 au 27 novembre 2007 inclus avec un prix de souscription initial de 1.000 €.

Les actions de capitalisation et de distribution des classes « B », « B1 », « B2 », « B4 » et « I » ont débuté par une période de souscription du 19 juillet 2018 au 27 juillet 2018 avec un prix de souscription initial de 1.000 €.

3.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3 Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement

Le compartiment DIERICKX LEYS FUND II BOND CORPORATE, avec son portefeuille d'obligations à haut rendement libellées en euros et autres devises, vise à obtenir un rendement supérieur à celui d'un portefeuille investi en titres publics.

Aucune garantie formelle n'a été donnée au compartiment ou à ses détenteurs de parts.

Aspects sociaux, éthiques et sociétaux:

Ce compartiment s'efforce de promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, sans cependant avoir pour but d'atteindre un objectif environnemental ou de réaliser un objectif social. Le compartiment n'a pas fait état d'un indice comme indice de référence. Le compartiment se qualifie dès lors en tant que produit décrit dans l'article 8 du Règlement européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("règlement SFDR").

D'une part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises qui soit par la nature de leur activité, ont une influence limitée sur le climat, soit disposent d'un management qui déploie suffisamment d'efforts pour limiter les risques climatiques auxquels l'entreprise est exposée, tels que l'émission de gaz à effet de serre, la biodiversité et la pollution des eaux, entre autres. D'autre part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises avec une bonne gouvernance et ainsi à ne pas sélectionner des entreprises présentant un risque élevé en ce qui concerne notamment la fraude, la corruption, les violations des droits de l'homme, la sécurité du personnel et la confidentialité des données. Le compartiment n'a cependant pas pour objet un investissement durable qui contribue à atteindre un objectif environnemental ou à réaliser un objectif social.

Les caractéristiques environnementales ou sociales que le compartiment promeut, et auxquelles la sélection entière doit satisfaire, sont intégrées par le gestionnaire dans le processus de décision d'investissement du compartiment de la manière suivante :

1. **Screening négatif:** Pour l'application de la politique d'exclusion, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.

2. **Intégration ESG:** Outre des paramètres financiers, tels que le chiffre d'affaires, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, le gestionnaire analyse les paramètres financiers des investissements potentiels et existants du compartiment. Pour ce faire, le gestionnaire fait confiance à des données spécialisées de Sustainalytics, fournisseur indépendant de recherche et de notation ESG. La méthodologie de calcul du rating ESG est décrite dans la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » ci-dessus dans la section générale du prospectus. Sur la base du rating fourni, les risques ESG non financiers sont intégrés dans le processus de décision d'investissement du compartiment.

Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:

- Les entreprises les plus performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.
- Les entreprises les moins performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement évitées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.
- Les entreprises qui ne font partie ni des "Best in Class", ni des "Worst in Class" sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas. Dans ce cas, le gestionnaire ESG effectue une analyse ESG objective, indépendante de toute caractéristique financière favorable, en veillant à ce que chaque produit financier faisant l'objet d'une délibération reçoive un traitement égal (lire: également strict) en termes d'ESG.
- Dans le cas plus invraisemblable où un rating du risque ESG n'est pas disponible pour un nouvel investissement potentiel, il convient de suivre une approche en mosaïque. Dans ce cas, les informations relatives à l'entreprise doivent être collectées auprès d'autres sources (Bloomberg Terminal, Yahoo Finance, site web de l'entreprise,...) afin d'évaluer les risques ESG.
- Les nouveaux investissements sont toujours contrôlés à l'avance sous l'angle du rating du risque ESG et du score de controverse. Les positions existantes sont contrôlées au minimum chaque trimestre. Dès que le gestionnaire dispose de nouvelles informations indiquant que des positions existantes ne sont plus acceptables selon le rating du risque ESG, elles sont retirées du compartiment. Des informations supplémentaires sur la politique d'intégration sont disponibles sur <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>.

Outre l'exclusion, le score ESG est intégralement repris dans la procédure de décision d'investissement. Le Score ESG intègre des thèmes et des risques écologiques et/ou sociaux tels que le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection des données, la sécurité et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'une caractéristique est prise en compte. Les thèmes matériels ESG portent sur un projet, ou une série de projets connexes, qui ont une série commune d'initiatives de management ou exigent un type analogue de surveillance. Par exemple les thèmes concernant le recrutement, le développement, la diversité, l'implication et les conditions de travail des salariés appartiennent tous au thème matériel ESG du capital humain. L'évaluation des thèmes matériels ESG a lieu au niveau du sous-secteur et Sustainalytics la met à jour et l'intègre en permanence dans le score ESG. Au niveau de l'entreprise, des thèmes matériels ESG peuvent être supprimés s'ils ne sont pas pertinents pour le modèle économique de l'entreprise.

3. **Engagement:** Pour l'application de la politique d'intégration, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.

4. La bonne gouvernance est prise en compte de deux manières; par l'utilisation d'analyse sur la conformité au UN Global Compact compliance, les graves contrevenants à la bonne gouvernance sont écartés du portefeuille (voir la politique d'exclusion). L'intégration et l'engagement permettent d'inclure la bonne gouvernance comme paramètre dans le processus de l'investissement. Si elle est inatteignable, on peut décider de ne pas procéder à un investissement déterminé.
5. Le gestionnaire évalue si la méthodologie de sélection est respectée dans le processus de l'investissement.

Si le compartiment investit via des dérivés, il est tenu compte du caractère écologique ou social de la contrepartie ou au niveau de l'actif sous-jacent.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur la politique ESG; les sources des données déterminant les décisions d'investissements à caractère écologique ou social; l'explication sur ce qu'il advient des actifs sélectionnés s'ils ne répondent plus aux critères contraignants préétablis pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et sociales; et la fréquence de l'évaluation du fait que les actifs sélectionnés répondent encore aux critères contraignants sur www.dierickxleys.be.

3.1.4 **Benchmark**

Aucun benchmark n'est suivi.

3.1.5 **Politique menée au cours de l'exercice**

Dierickx Leys Fund II Bond Corp investit dans des obligations dont les taux d'intérêt sont supérieurs à ceux des obligations des débiteurs de premier rang en euros. Des rendements plus élevés sont recherchés en investissant dans des émetteurs peu ou pas notés, ou en investissant dans des obligations émises en devises étrangères. La plupart des obligations sont des obligations d'entreprise. En outre, la SICAV investit dans une mesure limitée dans des obligations en devises étrangères. Le risque associé à cette politique d'investissement est atténué par une large diversification entre les différents débiteurs. Dierickx Leys Fund II Bond Corp permet aux investisseurs de bénéficier des rendements plus élevés des obligations à risque sans les risques élevés associés à l'achat d'une ou de quelques obligations à haut rendement.

DLF II Bond Corporate: evolutie netto-inventariswaarde

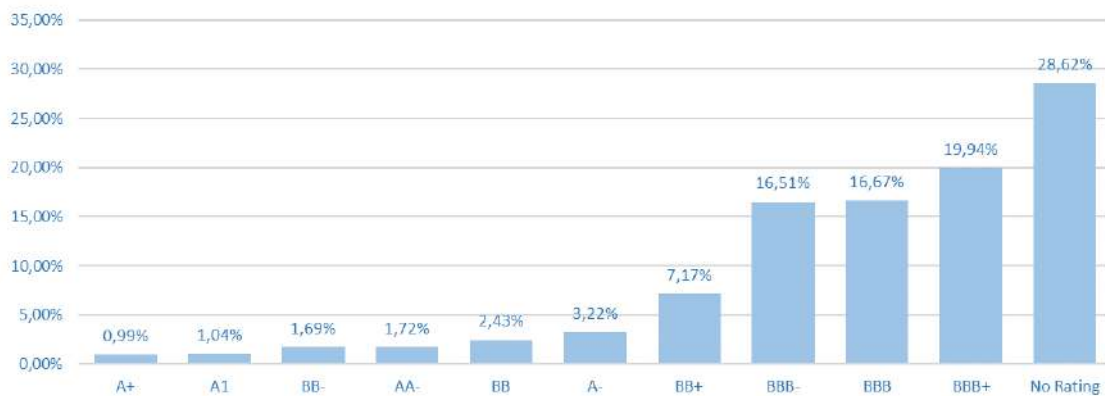


DLF II Bond Corporate: evolutie netto-inventariswaarde

DLF II Bond Corporate: évolution de la valeur nette d'inventaire

À la recherche de rendement sans augmenter le risque global du portefeuille, les gestionnaires sélectionnent les obligations d'entreprise sur la base de critères stricts: une solvabilité suffisamment élevée, un flux de trésorerie de l'entreprise qui couvre largement les paiements d'intérêts sur la dette, un bon rapport entre la dette nette et les capitaux propres et le flux de trésorerie de l'entreprise. L'accent mis sur ces critères et non sur la notation attribuée par les agences de notation fait que 28,62% du portefeuille est composé d'obligations sans notation de crédit. Les obligations sans notation donnent lieu à une commission de crédit plus élevée. Les gestionnaires veillent à ce qu'il n'y ait pas trop d'émetteurs du même secteur. Le secteur le plus représenté dans le fonds est le secteur industriel, qui constitue 14% du portefeuille.

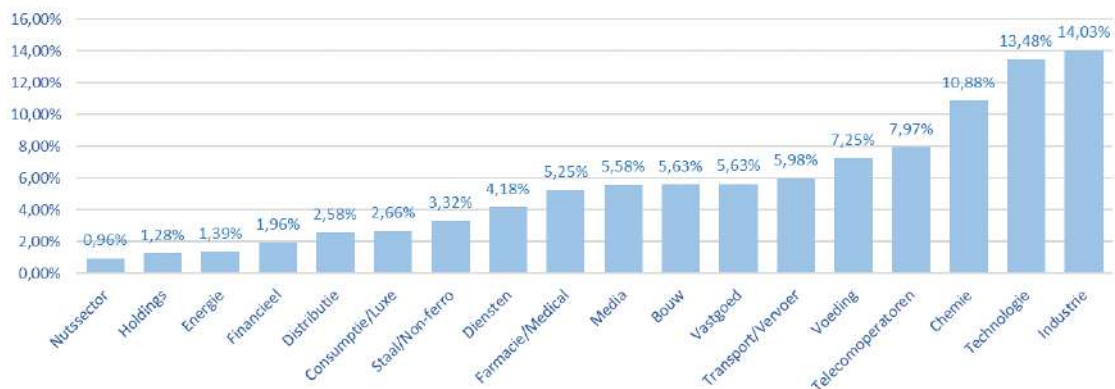
DLF II Bond Corporate: verdeling rating



DLF II Bond Corporate: verdeling rating

DLF II Bond Corporate: répartition de notation

DLF II Bond Corporate: sectorverdeling



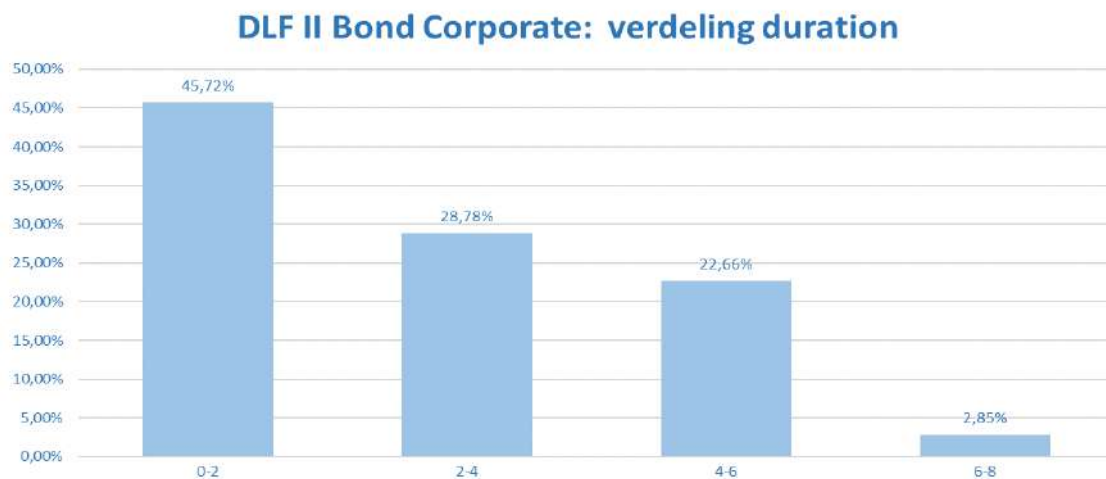
DLF II Bond Corporate: sectorverdeling

DLF II Bond Corporate: répartition sectorielle

Nutssector	Secteur d'utilité publique
Holdings	Holdings
Energie	Énergie
Financieel	Financier

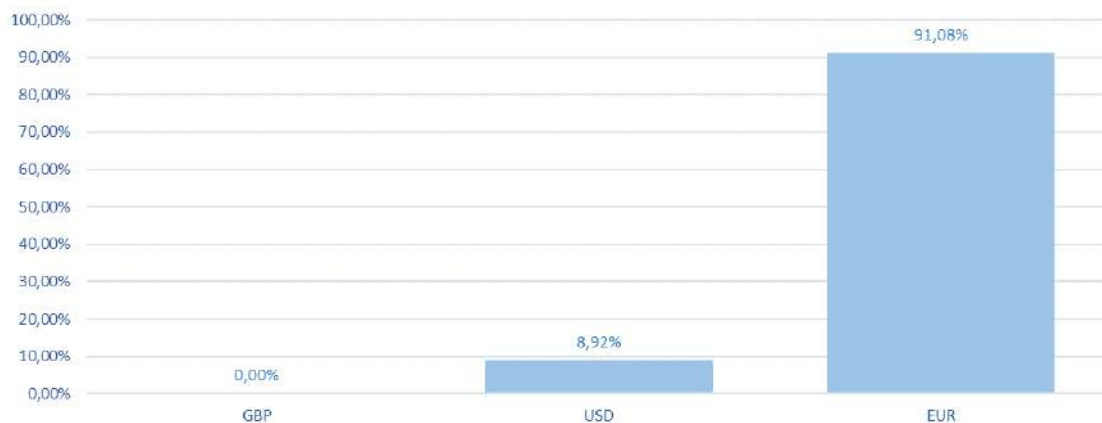
Distributie	Distribution
Consumptie/Luxe	Consommation/Luxe
Staal/Non-ferro	Acier/non-ferreux
Diensten	Services
Farmacie/Medical	Pharmacie/Médical
Media	Médias
Bouw	Construction
Vastgoed	Immobilier
Transport/Vervoer	Transport
Voeding	Alimentation
Telecomoperatoren	Opérateurs télécommunications
Chemie	Chimie
Technologie	Technologie
Industrie	Industrie

La courbe de rendement inversée incite les gestionnaires à maintenir la durée moyenne du portefeuille à un niveau plutôt court. 45,72% du portefeuille est composé d'obligations dont la durée est inférieure à 2, 28,75% du portefeuille est composé d'obligations dont la durée est comprise entre 2 et 4 et 22,66% du portefeuille est composé d'obligations dont la durée est comprise entre 4 et 6.



DLF II Bond Corporate: verdeling duration	DLF II Bond Corporate: répartition de duration
--	---

DLF II Bond Corporate: muntverdeling



DLF II Bond Corporate: muntverdeling	DLF II Bond Corporate: répartition de devises
---	--

Le fonds pouvait bénéficier de rendements courants plus élevés et d'une baisse des taux d'intérêt à long terme en 2023. En raison de la courte durée, nous n'avons pas pu profiter pleinement de la baisse des taux d'intérêt à long terme.

Le cours du fonds a augmenté de 5,05% en 2023.

La durée du portefeuille obligataire est de 2,542 avec un rendement courant de 3,95%.

3.1.6 Future politique

Le gestionnaire continue d'investir dans des obligations dont les taux d'intérêt sont supérieurs à ceux des obligations de premier rang libellées en euros.

La stratégie d'investissement concrète peut être suivie sur le site www.dierickxleys.be, avec l'inventaire complet, les décisions récentes commentées et les dernières transactions.

3.1.7 Classe de risque

Le compartiment se situe dans la classe de risque 2 sur une échelle de 1 à 7.

Conformément au règlement (UE) 2017/653 complétant le règlement (UE) 1286/2014, un indicateur synthétique de risque (ISR) a été déterminé. L'indicateur de risque sommaire permet de connaître le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Cet indicateur signale la probabilité que les investisseurs perdent de l'argent sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Celui-ci donne une indication numérique du rendement possible du compartiment, mais également du risque qui l'accompagne, calculé dans la monnaie de référence du compartiment. L'indicateur se présente sous forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Un chiffre plus élevé présente un rendement potentiel plus élevé, mais ce rendement est également plus imprévisible. Des pertes plus élevées sont également possibles. Le chiffre le plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Toutefois, comparé à un chiffre plus élevé, un chiffre inférieur présente en principe un rendement plus faible, mais un rendement plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) et de rendement est régulièrement évalué et peut augmenter ou diminuer sur base des données historiques. Les données historiques ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur.

Le chiffre le plus récent est repris dans le document d'informations clés.

3.1.8 Destination des résultats

Pour l'exercice 2023, il a été versé aux détenteurs d'actions de distribution un dividende composé uniquement des intérêts et dividendes effectivement perçus au cours de l'exercice provenant des investissements du compartiment, déduction faite des frais généraux du compartiment:

Pour les actionnaires de distribution de la classe d'actions C, le dividende s'élève à 10,17 €.
Pour les actionnaires de distribution de la classe d'actions B, le dividende s'élève à 11,75 €.
Pour les actionnaires de distribution de la classe d'actions B1, le dividende s'élève à 12,70 €.
Pour les actionnaires de distribution de la classe d'actions I, le dividende s'élève à 15,47 €.

Le solde du résultat à attribuer aux actionnaires de distribution et du résultat à attribuer aux actionnaires de capitalisation a été ajouté au capital.

3.2 Bilan

		31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 1^{ère}. - Schéma du bilan			
TOTAL DE L'ACTIF NET		67.444.728,01	77.275.045,09
I	Actifs immobilisés	0,00	0,00
	A. Frais d'établissement et d'organisation		
	B. Immobilisations incorporelles		
	C. Immobilisations corporelles		
II	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	65.055.320,83	69.325.601,00
	A. Obligations et autres titres de créance		
	a. Obligations	51.352.106,80	61.941.929,00
	b. Autres titres de créance		
	b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
	b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
	B. Instruments du marché monétaire	13.703.214,03	12.024.997,00
	C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	d. Autres valeurs mobilières		
	e. OPC à nombre variable de parts		
	F. Instruments financiers dérivés		
	j. Sur devises		
	ii. Contrats à terme (+/-)	0,00	-4.641.325,00
III	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
	A. Créances		
	B. Dettes		
IV	Créances et dettes à un an au plus	-17.933,42	4.960.053,61
	A. Créances		
	a. Montants à recevoir	8.907,30	4.994.640,75
	b. Avoirs fiscaux		
	c. Collateral		
	d. Autre		
	B. Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-28.434,23	-34.587,14
	b. Dettes fiscales (-)	1.593,51	
	c. Emprunts (-)		
	d. Collateral (-)		
	e. Autres (-)		
V	Dépôts et liquidités	1.958.619,28	2.509.284,31
	A. Avoirs bancaires à vue	1.958.619,28	2.509.284,31
	B. Avoirs bancaires à terme		
	C. Autre		
VI	Comptes de régularisation	448.721,32	480.106,17
	A. Charges à reporter	3.218,60	
	B. Produits acquis	625.178,54	709.499,66
	C. Charges à imputer (-)	-179.675,82	-229.393,49
	d. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		67.444.728,01	77.275.045,09
	A. Capital	63.884.876,04	85.359.006,40
	B. Participations au résultat	-52.706,29	396.940,13
	C. Résultat reporté	0,00	0,00
	d. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.612.558,27	-8.480.901,44

Section 2. - Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	1.268.869,90
A.	Collateral		
a.	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		1.268.869,90
b.	Liquidités/dépôts		
B.	Autres sûretés réelles (+/-)		
a.	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
b.	Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	4.994.640,75
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		4.994.640,75
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de vente résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

3.3 Compte de résultats

31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
---------------------------	---------------------------

Section 3. - Schéma du compte de résultats

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.674.255,91	-9.544.957,03
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	2.427.803,58	-9.123.650,85
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire	395.140,13	-478.402,77
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions		
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
d. Autres valeurs mobilières		
e. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	76.699,03	-1.082.492,82
b. Autres positions et opérations de change	-225.386,83	1.139.589,41
II Produits et charges des placements	1.603.025,04	1.869.567,73
A. Dividendes		
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.501.647,02	1.862.616,47
b. Dépôts et liquidités	101.378,02	6.951,26
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)		
d. Contrats de swap		
e. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère		
F. Autres produits provenant des placements		
III Autres produits	0,00	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autre		
IV Coûts d'exploitation	-651.884,44	-805.512,14
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-8.681,09	-6.173,08
B. Charges financières (-)		
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-6.806,46	-8.435,19
d. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe C	-279.072,06	-374.374,17
Classe B	-174.739,87	-220.268,23
Classe B1	-13.246,49	-22.054,25
Classe I	-35.322,58	-34.798,18
b. Gestion administrative et comptable	-49.715,56	-62.841,41
c. Rémunération commerciale		
e. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-608,11	-420,78
H. Services et biens divers (-)	-21.442,52	-14.444,46
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe C, B, B1, B2, B4	-59.683,58	-60.100,86
Classe I	-1.452,02	
K. Autres charges (-)	-1.114,10	-1.601,53
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	951.140,60	1.064.055,59
SOUS-TOTAL II + III + IV	951.140,60	1.064.055,59
V Bénéfice courant (perte courante) avant impôt sur le résultat	3.625.396,51	-8.480.901,44
VI Impôts sur le résultat	12.838,24	
VII Résultat de l'exercice (du semestre)	3.612.558,27	-8.480.901,44
Section 4. - Traitement des résultats		
I. Bénéfice à affecter (perte à comptabiliser)	3.559.851,98	-8.083.961,31
a. Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	0,00	0,00
b. Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	3.612.558,27	-8.480.901,44
c. Participations au revenu reçues (participations distribuées aux résultats)	-52.706,29	396.940,13
II. (Augmentation) retrait du capital	-2.834.922,71	8.845.787,57

III. Bénéfice à reporter (perte à reporter)
IV. (Païement du dividende)

0,00	0,00
-724.929,27	-761.826,26

3.4 Composition de l'actif et chiffres clés

3.4.1 Composition des actifs au 31/12/2023

Désignation	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% de fonds détenus	% de portefeuille	% d'actifs nets
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés							
Obligations et autres titres de créance							
Obligations							
Obligations privées:							
Belgique							
AEDIFICA SA (EUR) 0,75% 21-31 09.09	300,000	EUR	79,3800%	238.140,00		0,37%	0,35%
ALIXIS FINANCE (EUR) 0,875% 21-28 08.11	700,000	EUR	84,4710%	591.297,00		0,91%	0,88%
BEKAERT NV (EUR) 2,75% 20-27 23.10	100,000	EUR	97,4550%	97.455,00		0,15%	0,14%
BEKAERT SA (EUR) 2,75% 19-26 25.10	300,000	EUR	97,5840%	292.752,00		0,45%	0,43 %
EANDIS SYSTEM (EUR) 2% 17-25 23.06	642,500	EUR	97,5150%	626.533,88		0,96%	0,93%
FRANZ COLRUYT NV (EUR) 4,25% 23-28 21.02	360,000	EUR	103,1440%	371.318,40		0,57%	0,55%
GIMV NV (EUR) 2,25% 21-29 15.03	900,000	EUR	91,7110%	825.399,00		1,27%	1,22%
IMMOBEL SA (EUR) 3% 21-28 12.05	876,000	EUR	94,1040%	824.351,04		1,27%	1,22%
KINEPOLIS GROUP (EUR) 2,4% 17-25 15.12	600,000	EUR	89,3370%	536.022,00		0,82%	0,79%
KINEPOLIS GROUP (EUR) 2,75% 19-26 18.12	800,000	EUR	93,1060%	744.848,00		1,14%	1,10%
RETAIL ESTATES (EUR) 2,84% 16-26 10.06	1.000.000	EUR	94,3570%	943.570,00		1,45%	1,40%
SOFINA SA (EUR) 1% 21-28 23.09	300,000	EUR	83,9230%	251.769,00		0,39%	0,37%
UMICORE SA (EUR) 0% 20-25 23.06	700,000	EUR	93,5310%	654.717,00		1,01%	0,97%
VGP NV (EUR) 3,5% 18-26 19.03	75,000	EUR	97,1510%	72.863,25		0,11%	0,11%
Total				7.071.035,57		10,87%	10,48%
Canada							
ALIMEN COUCHE (EUR) 1,875% 16-26 06.05	700,000	EUR	96,4170%	674.919,00		1,04%	1,00%
Total				674.919,00		1,04%	1,00%
Allemagne							
AMPHENOL TECH HLDS (EUR) 2% 18-28 08.10	1.200.000	EUR	96,3420%	1.156.104,00		1,78%	1,71%
HAPAG-LLOYD AG (EUR) 2,5% 21-28 15.04	600,000	EUR	93,0070%	558.042,00		0,86%	0,83%
HORNBAACH BAUMARKT(EUR) 3,25% 19-26 25.10	1.100.000	EUR	94,8180%	1.042.998,00		1,60%	1,55%
LANXESS (EUR) 0,625% 21-29 01.12	600,000	EUR	81,2520%	487.512,00		0,75%	0,72%
SCHAEFFLER AG (EUR) 2,875% 19-27 26.03	1.200.000	EUR	98,2830%	1.179.396,00		1,81%	1,75%
SYMRISE AG (EUR) 1,25% 19-25 29.11	1.000.000	EUR	95,7320%	957.320,00		1,47%	1,42%
Total				5.381.372,00		8,27%	7,98%
Finlande							
HUHTAMAKI OYJ (EUR) 4,25% 22-27 09.06	700,000	EUR	100,0350%	700.245,00		1,08%	1,04%
METSA BOARD OYJ (EUR) 2,75% 17-27 29.09	1.100.000	EUR	96,6980%	1.063.678,00		1,64%	1,58%
NESTE (EUR) 0,75% 21-28 25.03	1.000.000	EUR	90,6880%	906.880,00		1,39%	1,34%
NOKIA OYJ (EUR) 2,375% 20-25 15.05	1.100.000	EUR	97,9940%	1.077.934,00		1,66%	1,60%
STORA ENSO OYJ (EUR) 2,5% 18-28 21.03	1.100.000	EUR	96,0650%	1.056.715,00		1,62%	1,57%
TIETOEVRV OYJ (EUR) 2% 20-25 17.06	700,000	EUR	97,0510%	679.357,00		1,04%	1,01%
Total				5.484.809,00		8,43%	8,13%
France							
EUTELSAT SA (EUR) 2% 18-25 02.10	1.200.000	EUR	93,7950%	1.125.540,00		1,73%	1,67%
IPSOS (EUR) 2,875% 18-25 21.09	1.000.000	EUR	97,0850	970.850,00		1,49%	1,44%
KERING (EUR) 3,75% 23-25 05.09	700,000	EUR	100,7680%	705.376,00		1,08%	1,05%
ORANGE (EUR) 1,375% 18-28 20.03	1.000.000	EUR	94,2260%	942.260,00		1,45%	1,40%
UBISOFT ENTERT (EUR) 0,878% 20-27 24.11	400,000	EUR	83,7490%	334.996,00		0,51%	0,50%
VIVENDI SA (EUR) 1,125% 19-28 11.12	1.000.000	EUR	94,5810%	945.810,00		1,45%	1,40%
WPP FINANCE (EUR) 2,25% 14-26 22.09	500,000	EUR	97,9150%	489.575,00		0,75%	0,73%
Total				5.514.407,00		8,48%	8,18%
Grande-Bretagne							
COCA-COLA EURPAC (EUR) 1,5% 18-27 08.11	1.100.000	EUR	94,4140%	1.038.554,00		1,60%	1,54%
SMITHS GROUP PLC (EUR) 2% 17-27 23.02	700,000	EUR	96,6970%	676.879,00		1,04%	1,00%
VODAFONE GROUP (EUR) 2,2% 16-26 25.08	1.100.000	EUR	98,0440%	1.078.484,00		1,66%	1,60%
Total				2.793.917,00		4,29%	4,14%
Irlande							
SMURFIT KAPPA (EUR) 2,75% 15-25 01.02	400,000	EUR	98,4900%	393.960,00		0,61%	0,58%
SMURFIT KAPPA (EUR) 2,875% 18-26 15.01	700,000	EUR	98,3930%	688.751,00		1,06%	1,02%

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

			Total	1.082.711,00		1,66%	1,61%
Luxembourg							
MOHAWK CAPITAL (EUR) 1,75% 20-27 12.06	1.100.000	EUR	94,3740%	1.038.114,00		1,60%	1,54%
TYCO INTL FINA (EUR) 1,375% 15-25 25.02	1.300.000	EUR	96,2815%	1.251.659,50		1,92%	1,86%
			Total	2.289.773,50		3,52%	3,40%
Pays-Bas							
AKZO NOBEL NV (EUR) 1,625% 20-30 14.04	1.000.000	EUR	90,2040%	902.040,00		1,39%	1,34%
ARGENTUM (EUR) 1,125% 18-25 17.09	1.200.000	EUR	96,4010%	1.156.812,00		1,78%	1,72%
BRENNTAG FINANCE (EUR) 1,125% 17-25 27.9	1.200.000	EUR	96,2520%	1.155.024,00		1,78%	1,71%
DEUTSCHE TELEKOM (EUR) 1,5% 16-28 03.04	1.000.000	EUR	94,8350%	948.350,00		1,46%	1,41%
FERRARI NV (EUR) 1,5% 20-25 27.05	1.100.000	EUR	97,1030%	1.068.133,00		1,64%	1,58%
IMCD NV (EUR) 2,5% 18-25 26.03	1.100.000	EUR	98,3090%	1.081.399,00		1,66%	1,60%
JDE PEET'S NV (EUR) 0,5% 21-29 16.01	1.100.000	EUR	86,5730%	952.303,00		1,46%	1,41%
SIEMENS FINANCE (EUR) 0,375% 20-26 05.06	700,000	EUR	94,2860%	660.002,00		1,01%	0,98%
			Total	7.924.063,00		12,18%	11,75%
Émirats arabes unis							
EMIRATES TELECOM (EUR) 2,75% 14-26 18.06	1.100.000	EUR	97,6500%	1.074.150,00		1,65%	1,59%
			Total	1.074.150,00		1,65%	1,59%
États-Unis d'Amérique							
ALPHABET INC (USD) 1,1% 20-30 15.08	1.370.000	USD	82,5990%	1.025.098,56		1,58%	1,52%
BORGWARNER INC (EUR) 1% 21-31 19.05	700,000	EUR	82,1880%	575.316,00		0,88%	0,85%
COCA-COLA ENTE (EUR) 2,375% 13-25 07.05	1.200.000	EUR	98,5040%	1.182.048,00		1,82%	1,75%
DANAHER CORP (EUR) 2,5% 20-30 30.03	900,000	EUR	96,9510%	872.559,00		1,34%	1,29%
DOVER CORP (EUR) 0,75% 19-27 04.11	1.000.000	EUR	91,4650%	914.650,00		1,41%	1,36%
EDWARDS LIFE (USD) 4,3% 18-28 15.06	1.000.000	USD	98,3490%	890.923,09		1,37%	1,32%
EURONET WORLDWIDE(EUR) 1,375% 19-26 22.5	1.000.000	EUR	93,4730%	934.730,00		1,44%	1,39%
HASBRO INC (USD) 3,55% 19-26 19.11	1.200.000	USD	94,7490%	1.029.973,73		1,58%	1,53%
MICRON TECHNOLOGY(USD) 4,975% 19-26 06.2	1.300.000	USD	99,9720%	1.177.313,16		1,81%	1,75%
NASDAQ INC (EUR) 1,75% 19-29 28.03	1.100.000	EUR	92,7470%	1.020.217,00		1,57%	1,51%
NVIDIA CORP (USD) 1,55% 21-28 15.06	1.100.000	USD	89,4390%	891.230,19		1,37%	1,32%
THERMO FISHER (EUR) 1,45% 17-27 16.03	1.000.000	EUR	95,4810%	954.810,00		1,47%	1,42%
			Total	11.468.868,73		17,63%	17,00%
Suède							
ERICSSON LM (EUR) 1% 21-29 26.05	700,000	EUR	84,5830%	592.081,00		0,91%	0,88%
			Total	592.081,00		0,91%	0,88%
Total obligations et autres titres de créance				51.352.106,80		78,94%	76,14%
Instruments du marché monétaire							
Instruments du marché monétaire privés							
Belgique							
ATENOR GROUP SA (EUR) 3,25% 20-24 23.10	519,000	EUR	96,5690%	501.193,11		0,77%	0,74%
BARRY CALLEBAUT (EUR) 2,375% 16-24 24.05	170,000	EUR	99,2490%	168.723,30		0,26%	0,25%
VGP NV (EUR) 3,25% 17-24 06.07	1.090.000	EUR	99,3140%	1.082.522,60		1,66%	1,61%
			Total	1.752.439,01		2,69%	2,60%
Danemark							
DSV AS (EUR) 1,75% 17-24 20.09	1.100.000	EUR	98,1480%	1.079.628,00		1,66%	1,60%
			Total	1.079.628,00		1,66%	1,60%
France							
ARKEMA (EUR) 1,5% 15-25 20.01	700,000	EUR	97,8370%	684.859,00		1,05%	1,02%
CIE PLASTIC (EUR) 1,25% 17-24 26.06	1.000.000	EUR	98,5060%	985.060,00		1,51%	1,46%
ELIS SA (EUR) 1,75% 19-24 11.04	500,000	EUR	99,0720%	495.360,00		0,76%	0,73%
FROMAGERIES BEL (EUR) 1,5% 17-24 18.04	1.000.000	EUR	99,1540%	991.540,00		1,52%	1,47%
TELEPERFORMANCE (EUR) 1,5% 17-24 03.04	900,000	EUR	99,1780%	892.602,00		1,37%	1,32%
			Total	4.049.421,00		6,22%	6,00%
Grande-Bretagne							
DS SMITH PLC (EUR) 1,375% 17-24 26.07	1.000.000	EUR	98,5100%	985.100,00		1,51%	1,46%
			Total	985.100,00		1,51%	1,46%
Luxembourg							
EUROFINS SCIENT (EUR) 2,125% 17-24 25.0	700,000	EUR	98,8390%	691.873,00		1,06%	1,03%
MYTILINEOS FIN (EUR) 2,5% 19-24 01.12	1.100.000	EUR	98,2390%	1.080.629,00		1,66%	1,60%
			Total	1.772.502,00		2,72%	2,63%

Autriche							
WIENERBERGER AG (EUR) 2% 18-24 02.05	1.000.000	EUR	98,5380%	985.380,00		1,51%	1,46%
			Total	985.380,00		1,51%	1,46%
États-Unis d'Amérique							
KEYSIGHT TECHN (USD) 4,55% 15-24 30.10	1.000.000	USD	98,9430%	896.304,02		1,38%	1,33%
PRICELINE GROU (EUR) 2,375% 14-24 23.09	1.200.000	EUR	98,9050%	1.186.860,00		1,82%	1,76%
PVH CORP (EUR) 3,625% 16-24 15.07	1.000.000	EUR	99,5580%	995.580,00		1,53%	1,48%
			Total	3.078.744,02		4,73%	4,56%
Total instruments du marché monétaire				13.703.214,03		21,06%	20,32%
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				65.055.320,83		100,00 %	96,46%
<u>II. Dépôts et liquidités</u>							
Avoirs bancaires à vue							
KBC Bank		EUR		1.876.916,06			2,78%
Delen Private Bank		GBP		28,27			0,00%
KBC Bank		USD		81.674,95			0,12%
			Total dépôts et liquidités	1.958.619,28			2,90%
<u>III. Autres créances et dettes</u>				-17.933,42			-0,03%
<u>IV. Autres</u>				448.721,32			0,67%
<u>V. Total de la valeur nette d'inventaire</u>				67.444.728,01			100,00 %

Répartition géographique

(en pourcentage du portefeuille de valeurs mobilières)

Émirats arabes	1,65%
Belgique	13,58%
Canada	1,04%
Danemark	1,66%
Allemagne	8,27%
Finlande	8,43%
France	14,70%
Grande-Bretagne	5,81%
Irlande	1,66%
Luxembourg	6,24%
Pays-Bas	12,18%
Autriche	1,51%
États-Unis	22,36%
Suède	0,91%
	100,00 %

Répartition sectorielle et de taux de change: voir le graphique « répartition sectorielle » au point 3.1.5 ci-dessus.

3.4.2 Changements dans la composition des actifs du Dierickx Leys Fund II Bond Corporate

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	2.701.392,00	3.379.655,01	6.081.047,01
Vendre	1.917.740,00	3.056.486,34	4.974.226,34
Total 1	4.619.132,00	6.436.141,35	11.055.273,35
Souscriptions	957.876,18	3.030.874,97	3.988.751,15
Remboursements	8.625.388,66	8.044.411,58	16.669.800,24
Total 2	9.583.264,84	11.075.286,55	20.658.551,39
Moyenne de référence de l'actif net	74.339.136,26	67.765.459,69	71.052.297,97
Rotation	-6,68%	-6,85%	-13,52%

Taux de rotation corrigé			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	2.701.392,00	3.379.655,01	6.081.047,01
Vendre	1.917.740,00	3.056.486,34	4.974.226,34
Total 1	4.619.132,00	6.436.141,35	11.055.273,35
Souscriptions	957.876,18	3.030.874,97	3.988.751,15
Remboursements	8.625.388,66	8.044.411,58	16.669.800,24
Total 2	9.583.264,84	11.075.286,55	20.658.551,39
Moyenne de référence de l'actif net	74.339.136,26	67.765.459,69	71.052.297,97
Ratio de l'actif hors dépôts et liquidités par rapport au total de l'actif net	94,77%	96,46%	95,61%
Rotation corrigée	-5,69%	-6,04%	-11,70%

Le tableau ci-dessus montre le volume semestriel en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions qui ont été réalisées pendant une période l'ont été uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des opérations effectuées au cours de l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de Dierickx Leys Private Bank SA, dont le siège social est situé 2000 Anvers, Kasteelpleinstraat 44, et qui est responsable des services financiers.

3.4.3 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation 2021					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	95	3,693	3,112	7,215	12,317	48,840
B	0	11,788	0	8,526	0	36,320
B1	0	3,950	0	4,988	0	4,587
B2	0	0	0	0	0	0
B4	0	0	0	0	0	0
I	0	0	0	0	0	0

Période	Évolution du nombre de parts en circulation 2022					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	77	539	1,573	25,292	10,821	24,087
B	0	3,144	0	6,223	0	33,241
B1	0	20	0	1,957	0	2,650
B2	0	0	0	0	0	0
B4	0	0	0	0	0	0
I	0	13,500	0	0	0	13,500

Période	Évolution du nombre de certificats d'actions en circulation 2023					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	284	1,627	1,290	5,443	9,816	20,271
B	361	1,937	0	11,326	361	23,852
B1	0	22	0	336	0	2,336
B2	0	0	0	0	0	0
B4	0	0	0	0	0	0
I	0	0	0	0	0	13,500

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2021			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	133.005,78	3.494.431,53	4.355.298,75	6.808.081,27
B	0,00	11.265.925,13	0,00	8.149.247,38
B1	0,00	3.776.190,86	0,00	4.770.097,36
B2	0,00	0,00	0,00	0,00
B4	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2022			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	99.394,68	474.648,41	2.116.864,60	22.862.342,07
B	0,00	2.831.796,37	0,00	5.556.407,94
B1	0,00	17.825,04	0,00	1.726.184,99
B2	0,00	0,00	0,00	0,00
B4	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	12.639.780,00	0,00	0,00

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2023			
Année	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	370.666,04	1.414.890,28	1.683.750,10	4.724.597,08
B	470.339,31	1.713.513,86	0,00	9.964.729,43
B1	0,00	19.341,66	0,00	296.723,63
B2	0,00	0,00	0,00	0,00
B4	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

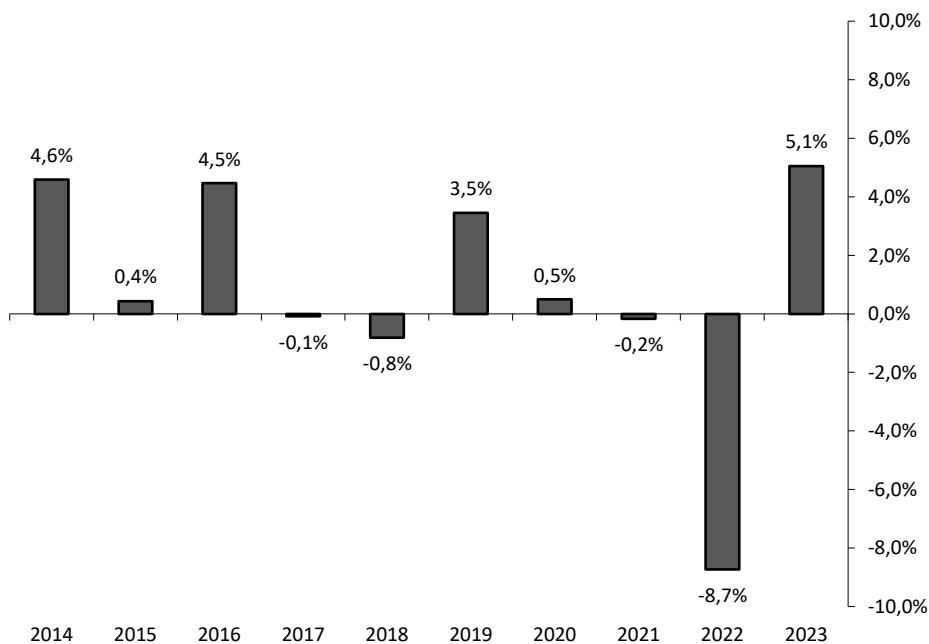
Période	Valeur nette d'inventaire en fin de période en EUR						
Année	du compartiment	d'une part C		d'une part B		d'une part B1	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2021	101.954.301,63	1.395,73	938,45		951,29		954,47
2022	77.275.045,09	1.273,87	856,52		869,71		873,50
2023	67.444.728,01	1.338,23	890,19	1.339,46	903,89		907,87

Période	Valeur nette d'inventaire en fin de période en EUR					
Année	d'une part B2		d'une part B4		d'une part I	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2021						
2022						861,81
2023						896,33

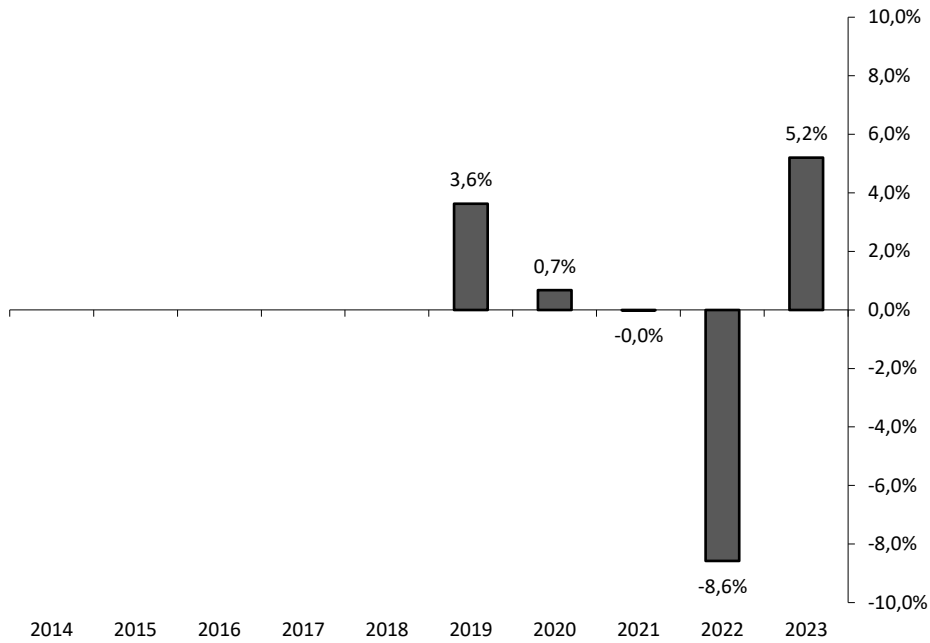
3.4.4 Chiffres de rendement

Rendements actuariels	1 an 31/12/22- 31/12/23	3 ans 31/12/20- 31/12/23	5 ans 31/12/18- 31/12/23	10 ans 31/12/13- 31/12/23
Classe C	5,05%	-1,45%	-0,10%	0,79%
Classe B	5,20%	-1,29%	0,07%	
Classe B1	5,31%	-1,19%	0,17%	
Classe I	5,75%			

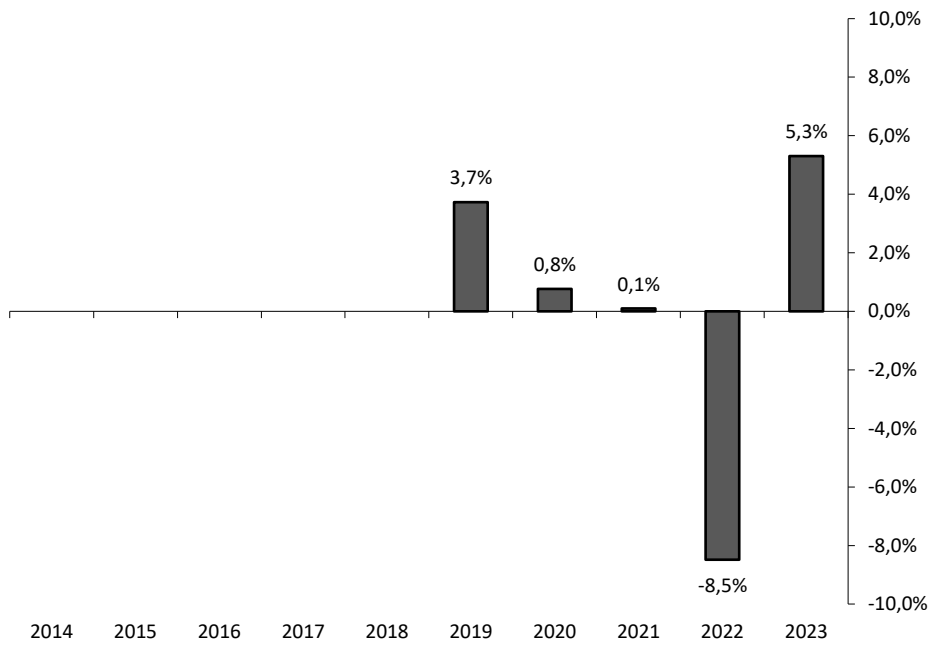
Classe C: diagramme à barres avec rendement annuel



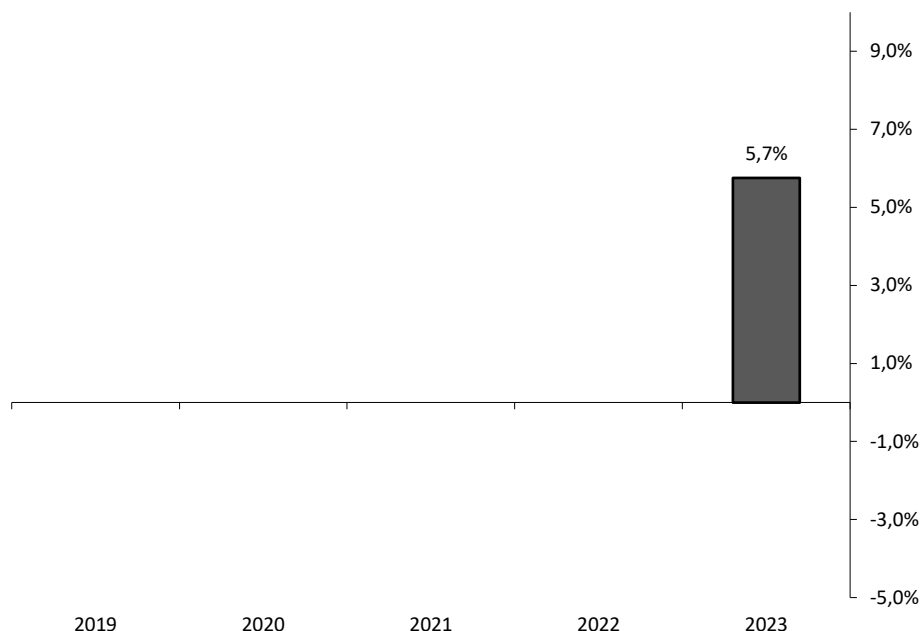
Classe B: diagramme à barres avec rendement annuel



Classe B1: diagramme à barres avec rendement annuel



Classe I: diagramme à barres avec rendement annuel



Rendement annuel du 01/01 au 31/12 de l'année concernée.

Il s'agit de l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle et sans frais (de souscription et de remboursement). Les rendements passés n'offrent aucune garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte d'éventuelles fusions.

Aucun rendement n'est encore indiqué pour les classes B2 et B4 car il n'y a pas d'actionnaires dans ces classes au 31/12/2023.

3.4.5 Frais

Frais courants par année pour l'exercice 2023:

C	1,11%
B	0,94%
B1	0,84%
I	0,45%

Le pourcentage ci-dessus est calculé sur la base des frais encourus au cours de l'exercice.

Les classes B2 et B4 ne sont pas indiquées car il n'y a pas d'actionnaires dans ces classes au 31/12/2023.

Les coûts suivants ne sont pas inclus dans les frais de fonctionnement:

- les paiements d'intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments dérivés financiers
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions

Fee-Sharing:

La commission de gestion du portefeuille d'investissement de 0,87%, 0,70%, 0,60%, 0,45%, 0,30%, 0,30%, en fonction de la classe d'actions, payée par Dierickx Leys Fund II Bond Corporate à la société de gestion Capfi Delen Asset Management sera intégralement reversée par Capfi Delen Asset Management à Dierickx, Leys Private Bank S.A.

3.4.6 Commentaires aux états financiers

Exercice des droits de vote:

Chez Dierickx Leys Private Bank, nous adoptons une perspective d'investissement à long terme qui se concentre sur les entreprises de qualité à un prix raisonnable. La durabilité est un élément important de notre définition de la qualité, qui se reflète également dans la solide politique ESG de notre banque. Afin de protéger, voire d'améliorer la qualité et donc la durabilité des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous recherchons également, dans la mesure du possible, un actionariat actif en accord avec notre stratégie d'investissement.

L'objectif final est de s'assurer que, grâce à l'engagement et à l'exercice réfléchi des droits des actionnaires, nous pouvons contribuer à déterminer la politique des entreprises dont nous détenons des actions avec droit de vote dans notre portefeuille, optimisant ainsi la valeur de ces actifs financiers pour nos clients.

Les droits de vote ne seront exercés que sur les sociétés dont les actions sont détenues dans le portefeuille de la sicav. D'un point de vue pratique, un principe de proportionnalité est appliqué pour garantir que les ressources nécessaires à l'actionariat actif ne dépassent pas la valeur qui en résulte. Le résultat final de cet effort doit en effet apporter une valeur ajoutée à l'actionnaire. Nous n'exerçons ainsi les droits de vote que dans les sociétés dont nous détenons plus de 3% du capital social pour tous les compartiments gérés. Des dérogations à ces règles sont cependant toujours possibles si le gestionnaire estime que le poids (moral) de la problématique en question l'exige.

Pour chaque année civile au cours de laquelle des votes ont été exprimés par mandat, un rapport sera préparé et sera librement accessible sur le site web public de l'entreprise www.dierickxleys.be. Ce rapport est également disponible au siège social de la Sicav.

Autres commentaires:

Classe « B2 » et « B4 »: Conformément à l'article 24 §6 de l'AR du 10 novembre 2006 en vertu duquel nous devons tenir compte des différentes catégories d'actions, nous informons qu'il n'y a pas d'actionnaires au sein des catégories « B2 » et « B4 ».

4 Dierickx Leys Fund II Equity

4.1 Rapport de gestion

4.1.1 Date de début et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été créé le 13 avril 2010.

Les actions de capitalisation et de distribution de catégorie « C » ont débuté par une période de souscription allant du 15 avril 2010 au 14 mai 2010 avec un prix de souscription initial de 1.000 euros.

Les actions de capitalisation et de distribution des classes « B », « B1 », « B2 », « B4 » et « I » ont débuté par une période de souscription du 19 juillet 2018 au 27 juillet 2018 avec un prix de souscription initial de 1.000 €.

4.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3 Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement

Le compartiment vise à proposer le meilleur résultat global possible en euros, l'accent étant mis sur les placements en actions, sans répartition géographique fixe. Le compartiment n'utilise pas de benchmark. La majorité du portefeuille est constituée d'actions de grandes entreprises internationales. En outre, le compartiment investit dans des actions de petites et moyennes entreprises dans le but de répondre à des niches économiques spécifiques ou à des opportunités d'investissement. Les devises faibles sont évitées autant que possible.

En outre, des investissements peuvent être effectués dans d'autres instruments (options, futures, OPC, obligations convertibles, espèces ou titres de créance), principalement en vue de protéger le portefeuille contre la baisse et/ou de réduire la volatilité du compartiment.

Aucune garantie formelle n'a été donnée au compartiment ou à ses détenteurs de parts.

Aspects sociaux, éthiques et sociétaux:

Ce compartiment s'efforce de promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, sans cependant avoir pour but d'atteindre un objectif environnemental ou de réaliser un objectif social. Le compartiment n'a pas fait état d'un indice comme indice de référence. Le compartiment se qualifie dès lors en tant que produit décrit dans l'article 8 du Règlement européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("règlement SFDR").

D'une part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises qui soit par la nature de leur activité, ont une influence limitée sur le climat, soit disposent d'un management qui déploie suffisamment d'efforts pour limiter les risques climatiques auxquels l'entreprise est exposée, tels que l'émission de gaz à effet de serre, la biodiversité et la pollution des eaux, entre autres. D'autre part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises avec une bonne gouvernance et ainsi à ne pas sélectionner des entreprises présentant un risque élevé en ce qui concerne notamment la fraude, la corruption, les violations des droits de l'homme, la sécurité du personnel et la confidentialité des données. Le compartiment n'a cependant pas pour objet un investissement durable qui contribue à atteindre un objectif environnemental ou à réaliser un objectif social.

Les caractéristiques environnementales ou sociales que le compartiment promeut, et auxquelles la sélection entière doit satisfaire, sont intégrées par le gestionnaire dans le processus de décision d'investissement du compartiment de la manière suivante :

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

1. **Screening négatif:** Pour l'application de la politique d'exclusion, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.
2. **Intégration ESG:** Outre des paramètres financiers, tels que le chiffre d'affaires, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, le gestionnaire analyse les paramètres financiers des investissements potentiels et existants du compartiment. Pour ce faire, le gestionnaire fait confiance à des données spécialisées de Sustainalytics, fournisseur indépendant de recherche et de notation ESG. La méthodologie de calcul du rating ESG est décrite dans la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » ci-dessus dans la section générale du prospectus. Sur la base du rating fourni, les risques ESG non financiers sont intégrés dans le processus de décision d'investissement du compartiment.
Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:
 - Les entreprises les plus performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.
 - Les entreprises les moins performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement évitées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.
 - Les entreprises qui ne font partie ni des "Best in Class", ni des "Worst in Class" sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas. Dans ce cas, le gestionnaire ESG effectue une analyse ESG objective, indépendante de toute caractéristique financière favorable, en veillant à ce que chaque produit financier faisant l'objet d'une délibération reçoive un traitement égal (lire: également strict) en termes d'ESG.
 - Dans le cas plus invraisemblable où un rating du risque ESG n'est pas disponible pour un nouvel investissement potentiel, il convient de suivre une approche en mosaïque. Dans ce cas, les informations relatives à l'entreprise doivent être collectées auprès d'autres sources (Bloomberg Terminal, Yahoo Finance, site web de l'entreprise,...) afin d'évaluer les risques ESG.

Les nouveaux investissements sont toujours contrôlés à l'avance sous l'angle du rating du risque ESG et du score de controverse. Les positions existantes sont contrôlées au minimum chaque trimestre. Dès que le gestionnaire dispose de nouvelles informations indiquant que des positions existantes ne sont plus acceptables selon le rating du risque ESG, elles sont retirées du compartiment. Des informations supplémentaires sur la politique d'intégration sont disponibles sur <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>. Outre l'exclusion, le score ESG est intégralement repris dans la procédure de décision d'investissement. Le Score ESG intègre des thèmes et des risques écologiques et/ou sociaux tels que le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection des données, la sécurité et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'une caractéristique est prise en compte. Les thèmes matériels ESG portent sur un projet, ou une série de projets connexes, qui ont une série commune d'initiatives de management ou exigent un type analogue de surveillance. Par exemple les thèmes concernant le recrutement, le développement, la diversité, l'implication et les conditions de travail des salariés appartiennent tous au thème matériel ESG du capital humain. L'évaluation des thèmes matériels ESG a lieu au niveau du sous-secteur et Sustainalytics la met à jour et l'intègre en permanence dans le score ESG. Au niveau de l'entreprise, des thèmes matériels ESG peuvent être supprimés s'ils ne sont pas pertinents pour le modèle économique de l'entreprise.

3. **Engagement:** Pour l'application de la politique d'intégration, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.
4. La bonne gouvernance est prise en compte de deux manières; par l'utilisation d'analyse sur la conformité au UN Global Compact compliance, les graves contrevenants à la bonne gouvernance sont écartés du portefeuille (voir la politique d'exclusion). L'intégration et l'engagement permettent d'inclure la bonne gouvernance comme paramètre dans le processus de l'investissement. Si elle est inatteignable, on peut décider de ne pas procéder à un investissement déterminé.
5. Le gestionnaire évalue si la méthodologie de sélection est respectée dans le processus de l'investissement.

Si le compartiment investit via des dérivés, il est tenu compte du caractère écologique ou social de la contrepartie ou au niveau de l'actif sous-jacent.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur la politique ESG; les sources des données déterminant les décisions d'investissements à caractère écologique ou social; l'explication sur ce qu'il advient des actifs sélectionnés s'ils ne répondent plus aux critères contraignants préétablis pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et sociales; et la fréquence de l'évaluation du fait que les actifs sélectionnés répondent encore aux critères contraignants sur www.dierickxleys.be.

4.1.4 Benchmark

Aucun benchmark n'est suivi.

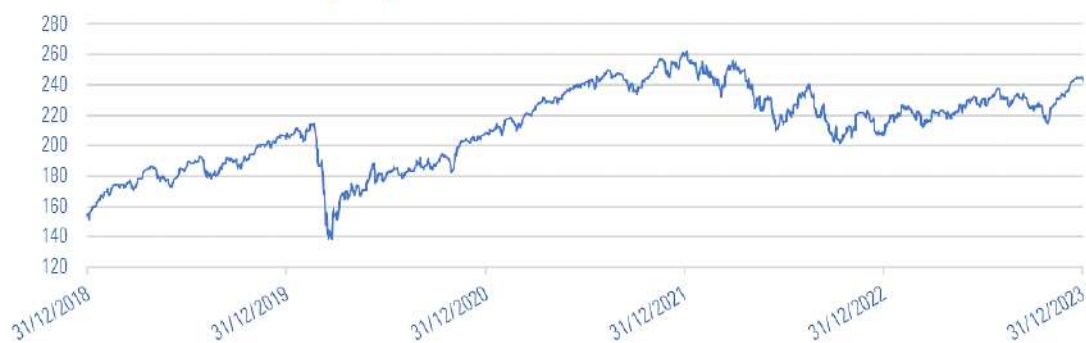
4.1.5 Politique menée au cours de l'exercice

Le portefeuille de Dierickx Leys Fund II Equity est composé d'actions et d'un minimum de liquidités, principalement destinées à absorber d'éventuels retraits. La gestion du portefeuille est active. Cela signifie que, lors de la composition du portefeuille, le gestionnaire fait un choix indépendant des indices.

Le portefeuille est investi presque constamment en actions. Les règles de diversification suivent les règles légales générales.

Performance

DLF II Equity: evolutie netto-inventariswaarde



DLF II Equity: evolutie netto-inventariswaarde

DLF II Equity: évolution de la valeur nette d'inventaire

Dierickx Leys Fund II Equity est géré activement. Cela signifie que la performance n'est pas mesurée par rapport à un « benchmark ». Sur 2023, la classe C cap a réalisé un rendement de +18,10%. À titre d'exemple, l'indice américain S&P 500 a augmenté de 24,23% en dollars en 2023. L'Euro Stoxx 50 a également progressé de 19,19% en euros.

Le dollar américain était 3,37% moins cher qu'au début de l'année, ce qui a eu un impact négatif sur le rendement des actions cotées en USD.

L'année 2023 a commencé sous une mauvaise étoile. Les banquiers centraux des deux côtés de l'Atlantique ont annoncé qu'il y aurait encore beaucoup de relèvements de taux d'intérêt pour freiner l'inflation. Les économies occidentales semblaient se diriger vers la récession et l'économie chinoise était dans l'impasse en raison de la crise du Covid.

Le sentiment s'est inversé lorsque l'inflation a ralenti, grâce à la baisse des prix de l'énergie. Une récession semblait être évitée et le nombre de contaminations en Chine a bien diminué malgré l'abandon de la politique du zéro Covid. Les taux d'intérêt à long terme ont d'abord légèrement baissé.

Au cours du trimestre, la baisse de l'inflation s'est cependant avérée inférieure aux attentes. Les banquiers centraux ont alors de nouveau appuyé fermement sur l'accélérateur, ce qui a entraîné un nouveau relèvement des taux d'intérêt à long terme. Ce faisant, la courbe des rendements s'est de plus en plus inversée: les obligations à deux ans ont rapporté beaucoup plus que les obligations à plus long terme. Dans le passé, les courbes de rendement inversées annonçaient régulièrement des récessions. Les relèvements de taux d'intérêt ont également eu un impact négatif sur le portefeuille d'obligations détenues par les banques en tant qu'investissement pour les encours de dépôts. La tâche d'une banque consiste à convertir ces dépôts en crédits à plus long terme. Cependant, ces portefeuilles subissent des pertes en cas de hausses de taux d'intérêt. Compte tenu également d'une baisse plus importante que prévu des dépôts, cela a entraîné la faillite de la Silicon Valley Bank. Un certain nombre d'autres banques régionales américaines ont également fait face à des difficultés. Pour couronner le tout, la fierté suisse Crédit suisse a également soudainement vacillé.

Le Crédit suisse est l'une des plus grandes banques systémiques du monde. Sa faillite aurait pu conduire à une énorme débâcle. Cette situation a été évitée grâce à l'intervention ferme de la banque centrale suisse, qui a mis à disposition suffisamment de liquidités pour assurer un fonctionnement normal du marché.

Pourtant, les conséquences ne sont pas négligeables. Ces faillites placent les banquiers centraux devant un dilemme: augmenter davantage les taux d'intérêt pour freiner l'inflation, mais les augmenter si peu que ce soit pour éviter la faillite d'autres banques. Les dirigeants de la BCE ont clairement indiqué que les hausses de taux d'intérêt se poursuivraient pendant un certain temps. Presque au plus fort de la crise du Crédit suisse, la Banque centrale européenne a encore relevé ses taux d'intérêt de 0,5%.

Au cours du deuxième trimestre, les marchés ont été influencés par l'inflation, les relèvements de taux des banques centrales et les craintes de récession.

Bien que l'inflation ait reculé sur la quasi-totalité de l'année 2023, les administrateurs de la Réserve fédérale et de la BCE ont estimé que l'inflation sous-jacente se situait encore trop au-dessus de l'objectif de 2% en rythme annuel pour relâcher la pression. Les hausses de taux d'intérêt ont eu un effet négatif sur la demande de crédit des ménages et des entreprises et ont menacé de faire entrer l'économie en récession.

Cette situation a provoqué une panique croissante parmi les investisseurs à la fin du mois d'octobre. Les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans ont grimpé à un peu plus de 5%, tandis que les rendements des obligations d'État allemandes à 10 ans ont grimpé à un peu plus de 3%. La nervosité était telle qu'un grand krach boursier n'était pas loin. Ce n'est qu'à la fin du mois d'octobre que les premiers signaux ont été émis au sein de la Réserve fédérale, indiquant qu'une pause prolongée dans les hausses de taux d'intérêt était possible. En novembre, le nombre d'indications selon lesquelles les taux d'intérêt avaient atteint un sommet a augmenté. À tel point qu'à la fin de l'année 2023, les marchés obligataires supposaient que trois ou quatre baisses de taux étaient attendues en 2024. Tout cela a finalement été confirmé par le « dot plot » de la Réserve fédérale, un graphique montrant les attentes des différents gestionnaires quant à l'état des taux d'intérêt pour les années à venir. Les marchés obligataires ont ensuite connu une forte reprise. Les taux d'intérêt à long terme ont baissé tant aux États-Unis qu'en Europe, alors que les hauts responsables de la Banque centrale européenne ont également signalé que les hausses de taux d'intérêt touchaient à leur fin. Les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans sont tombés à 3,8% à la fin de 2023, un niveau auquel ils se situaient à peu près au début de l'année. L'équivalent allemand est tombé à environ 1,9%, bien en dessous du niveau de 2,45% du début de l'année 2023.

Après une fin d'année 2022 pessimiste, les actions, en particulier, ont connu une belle reprise au cours du premier semestre de l'année. Un phénomène notable est que la hausse du marché boursier américain n'a concerné que sept valeurs, dont Nvidia, Apple Computer, Alphabet, Microsoft et Tesla. Le marché dans son ensemble a connu de grandes difficultés au départ. Les valeurs industrielles, en particulier, ont souffert de la baisse de la demande. Au cours de la seconde moitié de l'année, le reste du marché boursier a pu bénéficier d'une hausse, surtout depuis le début du mois de novembre. En raison de l'accent mis sur la qualité, le portefeuille ne contient pas de noms industriels très sensibles à la conjoncture variable. Le secteur des services fait preuve d'une grande résistance, ce qui permet à l'économie de ne pas entrer en récession.

Répartition des actifs

Le gestionnaire préfère ne pas anticiper le marché. Par conséquent, le portefeuille est presque toujours investi à 100% en actions.

La position de trésorerie est limitée à quelques pour cent du total afin d'absorber les éventuels retraits.

Le gestionnaire préfère ne pas anticiper le sentiment des investisseurs et, par conséquent, et reste investi au maximum dans un portefeuille qui vise la qualité, comme décrit ci-dessous.

Le gestionnaire du compartiment n'a procédé à aucune adaptation du processus d'investissement en actions décrit ci-dessous.

La sélection des actions est un processus en trois étapes.

Pour la grande majorité de la sélection des actions, les gestionnaires se basent sur le groupe de sociétés cotées sur les marchés nord-américain et européen.

Pour éviter que le compartiment n'influence fortement la formation des cours par l'achat ou la vente d'une position, les gestionnaires ne retiennent que les entreprises dont la valeur en bourse est supérieure à 1 milliard d'euros.

Les entreprises restantes sont soumises à un certain nombre de critères de durabilité stricts.

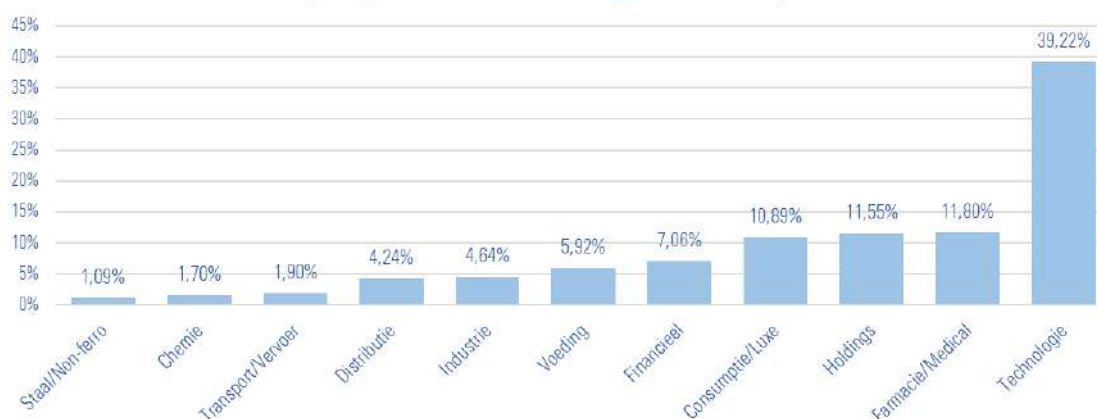
La stratégie ESG (Environnement, Social & Gouvernance) se compose de deux parties. D'une part, certaines entreprises sont exclues si elles ne répondent pas aux critères de durabilité fixés. D'autre part, des informations ESG pertinentes sont toujours intégrées dans les analyses d'entreprise car ces données peuvent influencer de manière significative la valorisation et les performances financières attendues.

Les gestionnaires visent une politique d'investissement durable où les entreprises les plus risquées en termes d'ESG sont évitées. La politique ESG s'applique tant aux actions, aux obligations et/ou qu'aux autres produits financiers.

Un certain nombre de paramètres qualitatifs sont ensuite ajoutés. Les entreprises disposent de préférence d'un avantage concurrentiel, également appelé « moat ». Cette métaphore fait référence aux profondes douves qui devaient protéger les châteaux médiévaux contre les assaillants. Les entreprises peuvent également ainsi, dans certaines circonstances, tenir la concurrence à distance. Dans des circonstances normales, une entreprise possédant un service ou un produit à succès doit faire face à la concurrence après un certain temps, de sorte que les marges initialement élevées diminuent progressivement. Pourtant, un certain nombre d'entreprises parviennent à maintenir leur avantage concurrentiel. Les immobilisations incorporelles comme les brevets et les marques déposées en sont un exemple. Un brevet protège une entreprise contre les copies de son invention pendant longtemps. Une marque forte est une autre immobilisation incorporelle qui incite les consommateurs à payer davantage pour votre produit ou le service, ce qui améliore les marges bénéficiaires. Les effets de réseau peuvent inciter les clients potentiels à choisir un produit particulier. Un avantage en termes de coûts est une autre caractéristique qui peut conduire à un avantage concurrentiel durable. Si la base de coûts de votre entreprise est inférieure à celle d'un concurrent, votre entreprise peut proposer le produit ou le service moins cher, de sorte que le consommateur vous choisit. Le volume plus élevé vous permet de devenir encore moins cher, ce qui renforce son avantage sur ses concurrents. Un dernier exemple d'avantage concurrentiel est la difficulté de changer de fournisseur. Si la mise en œuvre du produit demande beaucoup de temps et d'efforts au client, il a tendance à rester chez ce fournisseur, même si celui-ci augmente ses prix au cours de la phase suivante.

Répartition sectorielle

DLF II Equity: sectorverdeling aandelenportefeuille



DLF II Equity: sectorverdeling aandelenportefeuille	DLF II Equity: répartition sectorielle portefeuille d'actions
Staal/Non-ferro	Acier/non-ferreux
Chemie	Chimie
Transport/Vervoer	Transport
Distributie	Distribution
Industrie	Industrie
Voeding	Alimentation
Financieel	Financier
Consumptie/Luxe	Consommation/Luxe
Holdings	Holdings
Farmacie/Medical	Pharmacie/Médical
Technologie	Technologie

Le secteur technologique représente 39% du total au 31 décembre, contre 35% à la fin de 2022. L'augmentation s'explique à hauteur de 2% par des acquisitions de Veeva Systems et de Fortinet, et 5,5% sont dus aux bonnes performances du secteur en 2023. Dans le même temps, l'acquisition d'Activision Blizzard a eu un impact négatif d'environ 3,5%.

Le secteur de la consommation et du luxe passe de 8,7% à 10,9% sur la même période, grâce à l'ajout de Booking Holding.

Le poids du secteur alimentaire a oscillé autour de 6%. Il a chuté en raison de la vente de Monster Beverage, mais s'est redressé après l'ajout de Coca Cola, Nestlé et Barry Callebaut. Le poids du secteur financier est passé de 9% à 7% en raison de la vente d'Intrum et des performances relativement faibles du secteur. Le poids du secteur pharmaceutique est passé de 12,8% à 11,8% du portefeuille d'actions en raison de la vente de Fresenius et de la faiblesse du secteur, à l'exception de Novo Nordisk, par rapport à l'ensemble du portefeuille.

Voici un résumé des principaux changements dans le portefeuille d'actions.

Nouveautés dans le portefeuille d'actions:

Booking Holdings

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

Booking Holdings comprend différents sites web de réservation, notamment de restaurants, d'hôtels, de voitures de location et de billets d'avion. Outre Booking.com, l'entreprise américaine gère des sites web tels que Agoda.com, KAYAK.com, Priceline.com, Rentalcars.com, Cheapflights.com, Opentable.com et Momondo.com. En 2019 (avant le COVID), près de 845 millions de nuitées ont été réservées sur ces plateformes de réservation, contre 390 millions chez le concurrent Expedia. L'entreprise comptait plus de 20 700 employés en 2022 et était présente dans plus de 220 pays.

Veeva Systems

Veeva Systems est une entreprise technologique américaine spécialisée dans les logiciels de cloud pour l'industrie médicale.

L'entreprise a été fondée en 2007 par Peter Gassner, actuel PDG, et Matt Wallach. En tant qu'ancien employé de Salesforce.com, Peter Gassner a constaté le besoin d'un logiciel de cloud spécialisé avec des fonctionnalités supplémentaires créées spécifiquement pour l'industrie (bio)pharmaceutique.

Les deux principaux produits de l'entreprise sont « Veeva Commercial Cloud » et « Veeva Vault ».

- Veeva Commercial Cloud est une plateforme CRM spécifiquement destinée au personnel de vente et de marketing des entreprises (bio)pharmaceutiques. Cette application cloud permet aux vendeurs et aux représentants de tenir à jour une base de données personnelle sur les visites chez les médecins, la distribution d'échantillons de produits, les commentaires sur les produits de l'entreprise, la planification d'événements, etc.
- Veeva Vault est une plateforme modulaire axée sur quatre éléments fondamentaux: les données cliniques, la réglementation, le contrôle de la qualité et la sécurité. Les modules vendus par l'entreprise avec la plateforme comprennent notamment des outils utilisés pour la collecte et l'analyse de données cliniques (essais), des outils qui aident à rédiger des documents de marketing respectant la réglementation ou des modules qui aident à constituer un dossier en vue de l'obtention d'une autorisation réglementaire (par exemple, la FDA).

La société élargit constamment sa gamme de modules supplémentaires avec des fonctionnalités additionnelles, ce qui renforce encore l'ancrage de Veeva Systems chez ses clients.

Fortinet

Fondée en 2000, Fortinet est un fournisseur américain de services intégrés de cybersécurité pour les petites et grandes entreprises, ainsi que pour les pouvoirs publics. Par le biais de ses produits de base FortiGate et FortiGuard, l'entreprise propose des applications de sécurité réseau: pare-feu, anti-spams, prévention des intrusions, VPN et prévention des fuites de données. Fortinet propose également des services tels que la sécurité e-mails et cloud, la consultance, la formation et l'assistance technique. L'entreprise a une part de marché d'environ 11% et emploie environ 8 200 personnes.

Ackermans & Van Haaren

Ackermans & van Haaren (AvH) est une holding diversifiée indépendante qui se concentre sur un nombre limité d'entreprises de base présentant un potentiel de croissance internationale. Elle est dirigée par une équipe de gestion expérimentée et pluridisciplinaire. AvH se présente comme un actionnaire actif qui participe à la sélection de la gestion des participations et à l'élaboration de la stratégie à long terme. La discipline opérationnelle et financière ainsi que l'orientation stratégique des participations sont étroitement surveillées par AvH.

Novo Nordisk B

Novo Nordisk est une multinationale pharmaceutique danoise qui emploie aujourd'hui environ 47 000 personnes et vend des médicaments dans plus de 168 pays à travers 80 filiales internationales. L'entreprise a été fondée en 1923 et son siège social se trouve à Bagsvaerd, au Danemark.

L'entreprise est active dans le développement, la production et la distribution de médicaments contre le diabète (insuline, GLP-1), l'obésité (Saxenda, Wegovy) et d'autres maladies chroniques (principalement dans le domaine des maladies du sang et des anomalies du système endocrinien). La division biopharmaceutique du groupe développe des produits notamment contre l'hémophilie, les troubles de la croissance et un traitement hormonal substitutif.

Novo Nordisk présente son chiffre d'affaires en trois divisions opérationnelles différentes:

- Diabetes Care (+/- 80% du chiffre d'affaires total): cette division développe et fabrique principalement des produits pour traiter le diabète (de type 1 et de type 2). Il s'agit essentiellement de différents types d'insuline (à action rapide, à action prolongée ou prémélangée) ainsi que de la dernière génération de médicaments stimulant la production d'insuline (GLP-1)

- Obesity Care (+/- 6% du chiffre d'affaires total): ce segment développe des médicaments pour lutter contre le surpoids (ou l'obésité). Bien qu'il s'agisse de la plus petite division du groupe, c'est aussi celle qui connaît la croissance la plus rapide. Cela peut s'expliquer par le niveau élevé des dépenses de recherche et développement consacrées à cette division et par le lancement réussi de nouveaux produits (comme Wegovy).

- Biopharm & other (+/- 14% du chiffre d'affaires total): cette division comprend un portefeuille de produits contre les maladies sanguines rares ou les troubles hormonaux. Même si la croissance de cette division est assez anémique, elle est très rentable.

En 2021, on comptait environ 537 millions d'adultes atteints de diabète (type 1 + type 2) dans le monde, un chiffre qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), atteindra 643 millions d'ici 2030 et 783 millions d'ici 2045. En outre, environ 541 millions de personnes dans le monde sont exposées à un risque accru de diabète en raison de leur surpoids ou de leur obésité.

Assa Abloy

En 1994, la société Assa a été scindée de l'entreprise de sécurité suédoise Securitas. Peu après, Assa a fusionné avec le fabricant finlandais de serrures Abloy, une filiale de Wärsilä. L'entreprise est entrée en bourse la même année. La société s'est développée, en partie grâce à des acquisitions, pour devenir le plus grand fournisseur mondial de solutions de portes et d'accès, avec une large gamme de produits et une présence mondiale. Allegion et Stanley Black & Decker figurent parmi ses concurrents.

Assa Abloy est spécialisée dans la fourniture de produits et de services liés à la sécurité, au contrôle d'accès et à l'automatisation des portes. L'entreprise opère à l'échelle mondiale et est présente sur différents marchés, notamment dans les secteurs commercial, industriel, résidentiel, éducatif, sanitaire et gouvernemental. Les principales activités de l'entreprise sont:

1. Serrures et systèmes de porte: Assa Abloy fabrique une large gamme de serrures et de systèmes de porte pour différentes applications, notamment pour les bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels. Il s'agit de serrures mécaniques, de serrures électroniques, de serrures intelligentes et de solutions de sécurité intégrées.

2. Contrôle d'accès: l'entreprise propose des solutions avancées de contrôle d'accès qui permettent aux organisations de gérer l'accès à leurs bâtiments et à leurs espaces. Il s'agit notamment de clés électroniques, de lecteurs de cartes, d'identification biométrique et de logiciels avancés de gestion de la sécurité.
3. Systèmes de portes automatiques: Assa Abloy développe et fabrique des systèmes de portes automatiques adaptés à différents environnements, tels que les centres commerciaux, les hôpitaux, les aéroports et les immeubles de bureaux. Ces systèmes améliorent l'accessibilité et l'efficacité des bâtiments.
4. Quincaillerie pour portes et fenêtres: L'entreprise fournit une large gamme de quincaillerie pour portes et fenêtres, notamment des charnières, des ferme-portes, des poignées de porte, de la quincaillerie anti-panique et d'autres accessoires qui contribuent à la fonctionnalité et à la sécurité des portes et des fenêtres.
5. Solutions de sécurité: Assa Abloy propose des solutions de sécurité intégrées qui aident les organisations à respecter des normes et réglementations strictes en matière de sécurité. Ces solutions comprennent des portes résistantes au feu, des serrures anti-effraction et des produits de sécurité pour les zones sensibles.
6. Technologie intelligente: L'entreprise a investi dans les technologies intelligentes, notamment les produits basés sur l'IdO qui peuvent être contrôlés via des applications mobiles. Les serrures intelligentes et les solutions de contrôle d'accès permettent aux utilisateurs de verrouiller ou de déverrouiller les portes à distance et d'autoriser l'accès aux personnes autorisées.

Syensqo

Syensqo a été scindée de l'entreprise chimique belge Solvay en décembre 2023. L'entreprise opère principalement dans le domaine de la chimie de spécialités, dont les activités sont réparties comme suit:

- Matériaux: Specialty Polymers et Composite Materials
- Solutions: Novecare, Technology Solutions, Aroma Performance et Oil & Gas

L'entreprise emploie 13 200 personnes et possède 62 sites dans le monde.

Sorties du portefeuille d'actions:

Fresenius

Fresenius est une entreprise allemande active dans le secteur des soins de santé par le biais de quatre divisions.

- Fresenius Medical Care (FMC): par le biais de sa participation (environ 31%) dans Fresenius Medical Care, Fresenius est active dans tout ce qui est lié à la dialyse (rénale). FMC est le principal fournisseur mondial sur ce marché.
- Fresenius Helios: exploitant d'hôpitaux en Allemagne (et en Espagne) (participation à 100%).
- Fresenius Kabi: fabricant de médicaments (génériques) et de dispositifs médicaux (participation à 100%). Ce département est spécialisé dans le traitement des patients blessés de manière grave et chronique. Il propose notamment des anesthésiques génériques administrés par voie intraveineuse et des médicaments contre les infections, pour le traitement du cancer et contre les maladies auto-immunes. La division comprend également la nutrition clinique et les pompes à perfusion et d'alimentation.
- Fresenius Vamed: gestion de projet et fournisseur de services aux hôpitaux (participation de 77%).

Brookfield Corp

Brookfield Corporation est un gestionnaire de patrimoine canadien spécialisé dans les actifs alternatifs comme le private equity, les infrastructures, les énergies renouvelables, l'immobilier et les réassurances. L'entreprise gère une gamme de fonds et investit également par le biais de quatre filiales cotées en bourse: Brookfield Infrastructure Partners, Brookfield Renewable Energy Partners, Brookfield Business Partners et Brookfield Reinsurance Partners. En outre, Brookfield détient une participation majoritaire dans Oaktree, un gestionnaire de patrimoine spécialisé dans la dette des entreprises en difficulté. L'ensemble du groupe gère environ 750 milliards de dollars d'actifs et emploie environ 180 000 personnes dans 100 bureaux répartis dans 30 pays. Brookfield investit à long terme et dans une perspective de valeur, ce qui signifie qu'elle vise des actifs de qualité qu'elle peut racheter à un prix inférieur à leur valeur intrinsèque. En investissant également ses propres fonds dans les actifs sous-jacents, l'entreprise garantit que ses intérêts correspondent à ceux de la clientèle. L'activité de gestion de patrimoine a également été récemment scindée en une entité distincte cotée en bourse (Brookfield Asset Management). Brookfield Corporation y a conservé une participation de 75%.

Brookfield Asset Management

Brookfield Asset Management est la branche de Brookfield Corp. spécialisée dans la gestion d'actifs. La société a été scindée de Brookfield Corp à l'automne 2022 et cotée séparément.

Monster Beverage

Monster Beverage Corporation est un fournisseur américain de boissons énergétiques dont le portefeuille de produits comprend des marques bien connues telles que « Monster Energy », « NOS Energy », « Nalu » et « Burn ». Les produits de l'entreprise sont disponibles dans 153 pays du monde entier. L'entreprise compte 3 529 employés, dont 2 422 occupent un poste dans la vente ou le marketing. Le siège de Monster est situé en Californie, aux États-Unis.

Monster est essentiellement active dans le développement, le marketing, la vente et la distribution de ses produits de marque. L'entreprise sous-traite la production des boissons à des tiers.

Monster présente son chiffre d'affaires en 3 divisions opérationnelles:

- « Monster Energy Drinks »: contient le portefeuille de produits de base du groupe avec le produit phare « Monster Energy » et les produits dérivés (par ex. Espresso Monster ou Caffé Monster, Reign total body fuel, etc.) La production du produit final, comme nous l'avons déjà indiqué, est effectuée par des parties externes telles que les usines d'embouteillage.
- « Strategic Brands »: Cette division contient le portefeuille de produits que l'entreprise a acquis à la suite de l'accord stratégique avec Coca-Cola. Concrètement, l'entreprise a racheté les produits énergétiques de la société Coca-Cola et les a placés dans une division distincte. Les marques les plus connues de cette division sont « Burn » et « Nalu ».
- « Other »: comprend la participation de la filiale American Fruits & Flavors (achetée en 2016). Cette division vend des produits à des tiers indépendants, mais développe et produit également les principaux exhausteurs de goût pour les marques « Monster ».

Intrum

Intrum est le leader du marché européen dans la prestation de services liés au suivi et au recouvrement des dettes impayées. Par ailleurs, l'entreprise possède son propre portefeuille de dettes rachetées pour lesquelles elle procède au recouvrement. L'entreprise est active dans 24 pays européens et emploie plus de 8 000 personnes.

SS&C Technologies

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

SS&C Technologies est un éditeur américain de logiciels destinés à l'industrie financière. L'entreprise développe et vend des logiciels utilisés dans des domaines tels que la comptabilité financière, la comptabilité de gestion des actifs et dans les opérations de middle et back office des assureurs, des fonds spéculatifs, des fonds de capital-investissement et des fonds de pension. SS&C Technologies a été fondée en 1986 par William Stone et s'est fortement développée grâce à des acquisitions. Depuis sa création, l'entreprise a été à l'origine de plus de 50 acquisitions. L'acquisition de DST Systems pour un prix de 5,4 milliards de dollars, la dernière en date, a également permis à l'entreprise d'accéder au marché de l'externalisation des processus d'affaires dans le secteur de la santé.

Open Text

Open Text Corporation a été fondée en 1991 en tant que spin-off de l'Université de Waterloo au Canada. Les fondateurs Frank Tompa, Timothy Brax et Gaston Gonnet ont développé une technologie permettant d'effectuer certaines tâches de recherche ciblées (classement, structuration, indexation) dans des données textuelles.

Open Text se décrit comme une « entreprise de gestion des informations » proposant des logiciels et des services afin de fournir une valeur ajoutée stratégique dans le domaine des données et du contenu à ses clients. À l'heure actuelle, les produits de l'entreprise sont principalement proposés sous forme d'abonnement, ce qui génère des revenus annuels récurrents pour l'entreprise. (Software as a Service ou SAAS)

Open Text propose essentiellement une plateforme de travail (sur le cloud) pour la gestion des documents et des données, proposant différentes possibilités d'intégration avec des tiers (comme avec SAP, Microsoft, AWS...). Nous parlons alors de « Enterprise Content Management » (ECM). Essentiellement, le grand avantage de ce type de système de gestion documentaire est que les employés sont plus productifs parce que, par exemple, les données sont automatiquement lues dans les différents fichiers et que des fichiers standardisés moins sujets aux erreurs sont créés.

L'entreprise se développe principalement par le biais d'acquisitions, en ciblant surtout les jeunes sociétés de logiciels et en intégrant leur technologie dans un ensemble plus vaste avec des fonctionnalités supplémentaires. OpenText est donc devenu un guichet unique pour la digitalisation des processus de travail des entreprises et des gouvernements.

L'entreprise est devenue un acteur majeur du marché des logiciels au cours de la dernière décennie, avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 milliards de dollars, 14.000 employés et une capitalisation boursière totale de plus de 11 milliards de dollars.

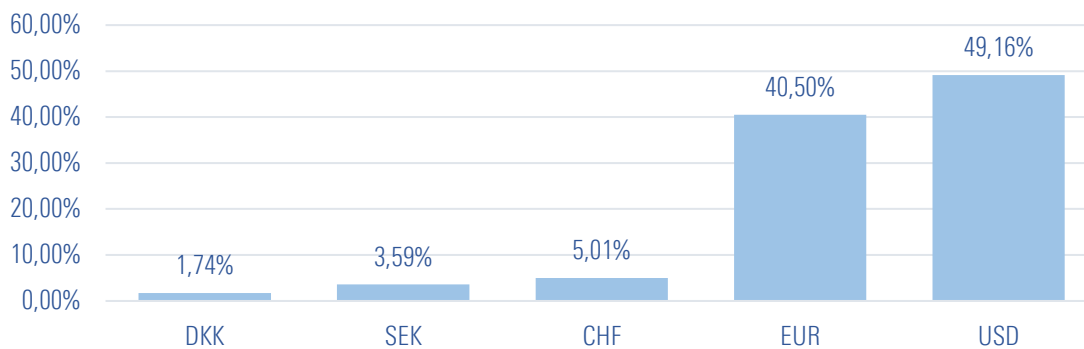
Activision Blizzard

Activision Blizzard est l'un des plus grands producteurs de jeux vidéo au monde, avec une capitalisation boursière d'environ 72 milliards de dollars. L'entreprise compte plus de 13 000 employés et est basée aux États-Unis. Activision Blizzard produit les célèbres séries « Call of Duty » (un jeu de guerre dont un nouvel épisode sort chaque année) et « World of Warcraft » (une série fantastique). Activision-Blizzard est également l'un des producteurs de jeux vidéo les plus rentables. En outre, Activision Blizzard est actif dans le segment « mobile » avec sa filiale King, connue notamment pour le jeu populaire « Candy Crush ».

La société a récemment été rachetée par Microsoft.

Répartition des devises

DLF II Equity: répartition de devises



Le portefeuille est exposé à 49% au dollar américain. C'est une baisse par rapport aux 51% de la fin de l'année 2022. Le portefeuille d'actions est investi à 57% dans des titres dont le cours libellé en dollars s'éloigne de plus en plus de la devise de cotation de la valeur nette d'inventaire, qui est libellée en euros. Par conséquent, une partie du risque lié au dollar est couverte, de sorte que l'exposition totale au dollar est d'environ 50% du portefeuille d'actions. Après couverture, le portefeuille est investi à 40% en euros. En pratique, 32% du portefeuille d'actions est investi en euros.

4.1.6 Future politique

Sauf circonstances exceptionnelles, le portefeuille reste presque entièrement investi en actions conformément à la philosophie d'investissement décrite ci-dessus. L'exposition maximale du portefeuille au dollar américain est maintenue à environ 50% du total.

4.1.7 Classe de risque

Le compartiment se situe dans la classe de risque 4 sur une échelle de 1 à 7.

Conformément au règlement (UE) 2017/653 complétant le règlement (UE) 1286/2014, un indicateur synthétique de risque (ISR) a été déterminé. L'indicateur de risque sommaire permet de connaître le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Cet indicateur signale la probabilité que les investisseurs perdent de l'argent sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Celui-ci donne une indication numérique du rendement possible du compartiment, mais également du risque qui l'accompagne, calculé dans la monnaie de référence du compartiment. L'indicateur se présente sous forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Un chiffre plus élevé présente un rendement potentiel plus élevé, mais ce rendement est également plus imprévisible. Des pertes plus élevées sont également possibles. Le chiffre le plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Toutefois, comparé à un chiffre plus élevé, un chiffre inférieur présente en principe un rendement plus faible, mais un rendement plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) et de rendement est régulièrement évalué et peut augmenter ou diminuer sur base des données historiques. Les données historiques ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur.

Le chiffre le plus récent est repris dans le document d'informations clés.

4.1.8 Destination des résultats

Pour l'exercice 2023, il a été versé aux détenteurs d'actions de distribution un dividende composé uniquement des intérêts et dividendes effectivement perçus au cours de l'exercice provenant des investissements du compartiment, déduction faite des frais généraux du compartiment:

Pour les actionnaires de distribution de la classe d'actions B1, le dividende s'élève à 0,04 €.

Pour les actionnaires de distribution de la classe d'actions B2, le dividende s'élève à 0,58 €.

Pour les actionnaires de distribution de la classe d'actions B4, le dividende s'élève à 1,13 €.

Le solde du résultat à attribuer aux actionnaires de distribution et du résultat à attribuer aux actionnaires de capitalisation a été ajouté au capital.

4.2 Bilan

		31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 1^{ère}. - Schéma du bilan			
TOTAL DE L'ACTIF NET			
I	Actifs immobilisés	320.372.091,62	262.229.118,91
	A. Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
	B. Immobilisations incorporelles		
	C. Immobilisations corporelles		
II	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	291.908.547,86	232.410.920,75
	A. Obligations et autres titres de créance		
	a. Obligations		
	b. Autres titres de créance		
	b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
	b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
	B. Instruments du marché monétaire		
	C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions	315.775.746,36	257.129.033,15
	b. OPC à nombre fixe de parts		
	c. Autres valeurs assimilables à des actions		
	d. Autres valeurs mobilières		
	e. OPC à nombre variable de parts		
	F. Instruments financiers dérivés		
	j. Sur devises		
	ii. Contrats à terme (+/-)	-23.867.198,50	-24.718.112,40
III	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
	A. Créances		
	B. Dettes		
IV	Créances et dettes à un an au plus	24.470.319,03	25.475.148,84
	A. Créances		
	a. Montants à recevoir	24.465.590,47	25.986.286,90
	b. Avoirs fiscaux	58.581,30	134.254,93
	c. Collateral		
	d. Autre		
	B. Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-770,54	-645.392,99
	b. Dettes fiscales (-)	-53.082,20	
	c. Emprunts (-)		
	d. Collateral (-)		
	e. Autres (-)		
V	Dépôts et liquidités	5.223.801,57	5.510.299,85
	A. Avoirs bancaires à vue	5.223.801,57	5.510.299,85
	B. Avoirs bancaires à terme		
	C. Autre		
VI	Comptes de régularisation	-1.230.576,84	-1.167.250,53
	A. Charges à reporter	3.218,60	
	B. Produits acquis		
	C. Charges à imputer (-)	-1.233.795,44	-1.167.250,53
	D. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES			
	A. Capital	270.476.248,44	330.244.902,47
	B. Participations au résultat	1.148.546,66	1.558.820,21
	C. Résultat reporté	0,00	0,00
	D. Résultat de l'exercice (du semestre)	48.747.296,52	-69.574.603,77

Section 2. - Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	4.200.253,41	4.440.341,53
	A. Collateral		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	4.200.253,41	4.440.341,53
	b. Liquidités/dépôts		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire		
	b. Liquidités/dépôts		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	24.258.779,85	24.507.914,13
	A. Contrats à terme achetés		
	B. Contrats à terme vendus	24.258.779,85	24.507.914,13
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de vente résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

4.3 Compte de résultats

31/12/23

31/12/22

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

	en EUR	en EUR
Section 3. - Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	49.383.197,63	-71.005.657,90
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	52.729.269,59	-79.023.895,68
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
d. Autres valeurs mobilières		
e. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	132.748,17	-210.198,27
b. Autres positions et opérations de change	-3.478.820,13	8.228.436,05
II Produits et charges des placements	3.629.005,45	5.900.631,29
A. Dividendes	4.187.819,73	7.200.858,42
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	107.439,22	9.025,08
c. Collateral (+/-)		
C. Intérêts d'emprunts (-)		
d. Contrats de swap		
e. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge	-213.898,14	-586.066,67
b. D'origine étrangère	-452.355,36	-723.185,54
F. Autres produits provenant des placements		
III Autres produits	0,00	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autre		
IV Coûts d'exploitation	-4.155.794,91	-4.469.577,16
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-84.652,89	-153.362,85
B. Charges financières (-)		
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-45.689,09	-48.298,29
d. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe C	-2.220.891,80	-2.576.783,02
Classe B	-781.634,09	-672.110,27
Classe B1	-180.939,20	-265.828,35
Classe B2	-106.295,58	-51.559,68
Classe B4	-210.244,11	-159.146,80
b. Gestion administrative et comptable	-203.373,47	-267.606,19
c. Rémunération commerciale		
e. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-608,11	-2.420,77
H. Services et biens divers (-)	-24.863,54	-35.625,73
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe C, B, B1, B2, B4	-287.238,26	-230.576,59
K. Autres charges (-)	-9.364,77	-6.258,62
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-526.789,46	1.431.054,13
SOUS-TOTAL II + III + IV	-526.789,46	1.431.054,13
V Bénéfice courant (perte courante) avant impôt sur le résultat	48.856.408,17	-69.574.603,77
VI Impôts sur le résultat	109.111,65	
VII Résultat de l'exercice (du semestre)	48.747.296,52	-69.574.603,77

Section 4. - Traitement des résultats

I. Bénéfice à affecter (perte à comptabiliser)	49.895.843,18	-68.015.783,56
a. Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	0,00	0,00
b. Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	48.747.296,52	-69.574.603,77
c. Participations au revenu reçues (participations distribuées aux résultats)	1.148.546,66	1.558.820,21

- II. (Augmentation) retrait du capital
- III. Bénéfice à reporter (perte à reporter)
- IV. (Paiement du dividende)

-49.706.954,50	69.587.071,08
0,00	0,00
-188.888,67	-1.571.287,52

4.4 Composition de l'actif et chiffres clés

4.4.1 Composition des actifs au 31/12/2023

Désignation	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% de fonds détenus	% de portefeuille	% d'actifs nets
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés							
Actions et autres valeurs assimilables à des actions							
Actions							
Belgique							
ACKERMANS & VAN HAAREN	20,075	EUR	158,80	3.187.910,00		1,09%	1,00%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	172,997	EUR	58,42	10.106.484,74		3,46%	3,15%
KBC GROUP NV	79,555	EUR	58,72	4.671.469,60		1,60%	1,46%
SOFINA	22,287	EUR	225,40	5.023.489,80		1,72%	1,57%
SOLVAY SA	43,982	EUR	27,73	1.219.620,86		0,42%	0,38%
SYENSQO SA/NV	43,982	EUR	94,26	4.145.743,32		1,42%	1,29%
			Total	28.354.718,32		9,71%	8,85%
Danemark							
NOVO NORDISK A/S-B	59,663	DKK	698,10	5.586.803,88		1,91 %	1,74%
			Total	5.586.803,88		1,91 %	1,74%
France							
KERING	13,434	EUR	399,00	5.360.166,00		1,84%	1,67%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	17,489	EUR	733,60	12.829.930,40		4,40%	4,00%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	64,090	EUR	181,78	11.650.280,20		3,99%	3,64%
			Total	29.840.376,60		10,22%	9,31%
Irlande							
MEDTRONIC PLC	83,757	USD	82,38	6.250.477,09		2,14%	1,95%
			Total	6.250.477,09		2,14%	1,95%
Italie							
MONCLER SPA	92,218	EUR	55,70	5.136.542,60		1,76%	1,60%
			Total	5.136.542,60		1,76%	1,60%
Luxembourg							
EUROFINS SCIENTIFIC	147,722	EUR	58,98	8.712.643,56		2,98%	2,72%
			Total	8.712.643,56		2,98%	2,72%
Pays-Bas							
AALBERTS NV	76,100	EUR	39,26	2.987.686,00		1,02%	0,93%
ASML HOLDING NV	15,984	EUR	681,70	10.896.292,80		3,73%	3,40%
EXOR NV	169,685	EUR	90,50	15.356.492,50		5,26 %	4,79%
			Total	29.240.471,30		10,02%	9,13%
Taiwan							
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	68,270	USD	104,00	6.431.814,48		2,20%	2,01%
			Total	6.431.814,48		2,20%	2,01%
États-Unis d'Amérique							
ACCENTURE PLC-CL A	31,911	USD	350,91	10.143.934,24		3,48%	3,17%
ADOBE INC	19,794	USD	596,60	10.697.617,90		3,66%	3,34%
ALPHABET INC-CL C	118,249	USD	140,93	15.096.323,55		5,17%	4,71%
AMAZON.COM INC	27,332	USD	151,94	3.761.956,77		1,29%	1,17%
APPLE INC	59,675	USD	192,53	10.407.851,93		3,57%	3,25%
BANK OF AMERICA CORP	212,289	USD	33,67	6.475.016,42		2,22%	2,02%
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	39,924	USD	356,66	12.899.079,48		4,42%	4,03%
BOOKING HOLDINGS INC	3,441	USD	3.547,22	11.057.146,50		3,79%	3,45%
CHECK POINT SOFTWARE TECH	75,602	USD	152,79	10.464.018,10		3,58%	3,27%
CISCO SYSTEMS INC	143,082	USD	50,52	6.548.149,87		2,24%	2,04%
COCA-COLA CO/THE	54,313	USD	58,93	2.899.415,79		0,99%	0,91%
CVS HEALTH CORP	134,808	USD	78,96	9.642.576,03		3,30%	3,01%
DANAHER CORP	30,088	USD	231,34	6.305.424,33		2,16%	1,97%
FORTINET INC	62,944	USD	58,53	3.337.360,56		1,14%	1,04%
MASTERCARD INC - A	12,944	USD	426,51	5.001.128,22		1,71%	1,56%
MICROSOFT CORP	45,244	USD	376,04	15.412.223,72		5,28%	4,81%
MOODY'S CORP	31,548	USD	390,56	11.161.687,54		3,82%	3,48%
NEWMONT CORP	91,981	USD	41,39	3.448.766,73		1,18%	1,08%
UNION PACIFIC CORP	27,031	USD	245,62	6.014.452,60		2,06%	1,88%
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	16,360	USD	192,52	2.853.181,63		0,98%	0,89%

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

VISA INC-CLASS A SHARES	21,524	USD	260,35	5.076.341,52	1,74%	1,58%
			Total	168.703.653,43	57,79%	52,66%
Suède						
ASSA ABLOY AB-B	440,343	SEK	290,30	11.477.582,30	3,93%	3,58%
			Total	11.477.582,30	3,93%	3,58%
Suisse						
BARRY CALLEBAUT AG-REG	1,839	CHF	1.419,00	2.809.371,60	0,96%	0,88%
NESTLE SA-REG	27,255	CHF	97,51	2.861.148,55	0,98%	0,89%
ROCHE HOLDING Gs.	18,392	CHF	244,50	4.841.198,45	1,66%	1,51%
SONOVA HOLDING AG-REG	18,716	CHF	274,40	5.528.944,20	1,89%	1,73%
			Total	16.040.662,80	5,50%	5,01%
Total actions et autres valeurs assimilables à des actions				315.775.746,36	108,18%	98,57%
<u>Instruments financiers dérivés</u>						
<u>Sur devises</u>						
Contrats d'option (non négociés de gré à gré)						
Contrats à terme (non négociés de gré à gré)						
VERK TERM EUR/USD 1,092362 06/06/2024	-26.500.000	EUR	0,90	-23.867.198,50	-8,18%	-7,45%
			Total	-23.867.198,50	-8,18%	-7,45%
Total instruments financiers dérivés				-23.867.198,50	-8,18%	-7,45%
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				291.908.547,86	100,00 %	91,12%
<u>II. Dépôts et liquidités</u>						
Avoirs bancaires à vue						
KBC Bank		EUR		4.543.190,84		1,42%
KBC Bank		USD		680.610,73		0,21%
			Total dépôts et liquidités	5.223.801,57		1,63%
<u>III. Autres créances et dettes</u>				24.470.319,03		7,64%
<u>IV. Autres</u>				-1.230.576,84		-0,38%
<u>V. Total de la valeur nette d'inventaire</u>				320.372.091,62		100,00 %

Répartition géographique

(en pourcentage du portefeuille de valeurs mobilières)

Belgique	8,98%
Danemark	1,77%
France	9,45%
Irlande	1,98%
Italie	1,63%
Luxembourg	2,76%
Pays-Bas	9,26%
Taiwan	2,04%
États-Unis	53,42%
Suède	3,63%
Suisse	5,08%
	100,00 %

Répartition par devise et par secteur: voir le graphique « répartition sectorielle du portefeuille d'actions » au point 4.1.5 ci-dessus.

4.4.2 changements dans la composition des actifs du Dierickx Leys Fund II Equity

Taux de rotation			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	34.952.322,10	33.296.715,45	68.249.037,55
Vendre	27.980.821,85	21.321.149,95	49.301.971,80
Total 1	62.933.143,95	54.617.865,40	117.551.009,35
Souscriptions	34.142.295,52	26.957.899,49	61.100.195,01
Remboursements	30.051.769,71	20.081.461,58	50.133.231,29
Total 2	64.194.065,23	47.039.361,07	111.233.426,30
Moyenne de référence de l'actif net	283.628.510,77	297.777.435,80	290.702.973,29
Rotation	-0,44%	2,55%	2,17%

Taux de rotation corrigé			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	34.952.322,10	33.296.715,45	68.249.037,55
Vendre	27.980.821,85	21.321.149,95	49.301.971,80
Total 1	62.933.143,95	54.617.865,40	117.551.009,35
Souscriptions	34.142.295,52	26.957.899,49	61.100.195,01
Remboursements	30.051.769,71	20.081.461,58	50.133.231,29
Total 2	64.194.065,23	47.039.361,07	111.233.426,30
Moyenne de référence de l'actif net	283.628.510,77	297.777.435,80	290.702.973,29
Ratio de l'actif hors dépôts et liquidités par rapport au total de l'actif net	91,16%	91,12%	91,14%
Rotation corrigée	1,42%	3,60%	5,07%

Le tableau ci-dessus montre le volume semestriel en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions qui ont été réalisées pendant une période l'ont été uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des opérations effectuées au cours de l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de Dierickx Leys Private Bank SA, dont le siège social est situé 2000 Anvers, Kasteelpleinstraat 44, et qui est responsable des services financiers.

4.4.3 Montant des engagements ou valeur nominale

En valeurs mobilières	date de réalisation	Devise	En devises	En EUR	Lot-size
VERK TERM EUR/USD 1,092362 06/06/2024	05/12/2023	USD	26.500.000,00	24.258.779,85 24.258.779,85	1

4.4.4 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation 2021					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	22,361	51,003	14,310	25,269	146,052	143,239
B	410	66,881	295	45,579	4,808	161,470
B1	10	32,409	10	27,620	6,595	37,593
B2	0	31,998	0	44,314	0	33,916
B4	40,725	3,778	1,875	180	38,850	101,821
I	0	0	0	0	0	0

Période	Évolution du nombre de parts en circulation 2022					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	272.601,3782	221.145,7023	29.846,0428	30.876,2957	388.807,3354	333.508,4066
B	66.989,4602	108.753,5278	1.204,0003	33.146,0000	70.593,4599	237.077,5278
B1	14.399,0935	21.002,0000	10,0000	10.372,0000	20.984,0935	48.223,0000
B2	11.932,2795	10.317,6927	0,0000	11.383,0000	11.932,2795	32.850,6927
B4	14.772,9127	12.039,9769	4.838,0000	780,0000	48.784,9127	113.080,9769
I	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Période	Évolution du nombre de certificats d'actions en circulation 2023					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	21.434,2294	57.541,3494	50.572,3437	64.483,5514	359.669,2211	326.566,2046
B	4.066,0351	66.474,1111	6.545,8219	54.720,4393	68.113,6731	248.831,1996
B1	5.330,0000	39.316,0000	13.574,0935	22.304,0000	12.740,0000	65.235,0000
B2	0,0000	46.614,3073	0,0000	19.881,0000	11.932,2795	59.584,0000
B4	20.518,0000	21.216,0000	16,0000	31,0000	69.286,9127	134.265,9769
I	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2021			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	5.275.553,29	11.187.758,70	3.374.237,64	5.653.921,06
B	95.720,77	14.774.780,87	76.374,70	9.920.037,43
B1	2.324,80	7.107.156,99	2.518,20	6.156.579,22
B2	0,00	6.947.793,79	0,00	9.735.961,21
B4	8.822.359,38	873.171,31	445.719,60	44.230,20
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2022			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	60.588.599,79	46.260.474,16	6.745.291,97	6.592.832,13
B	15.066.409,55	23.217.954,29	268.549,99	7.413.536,67
B1	3.256.930,96	4.751.815,67	2.164,60	2.103.822,33
B2	2.698.962,30	2.201.731,25	0,00	2.319.372,57
B4	3.198.829,47	2.599.527,67	1.043.653,36	154.233,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2023			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	4.878.092,60	12.268.274,27	11.417.318,47	13.580.208,78
B	958.273,56	14.192.731,01	1.475.383,34	11.639.233,74
B1	1.148.884,90	8.308.105,88	3.117.033,50	4.673.220,28
B2	0,00	9.977.442,29	0,00	4.220.998,76
B4	4.703.235,82	4.665.154,68	3.433,92	6.400,50
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Valeur nette d'inventaire en fin de période en EUR						
	du compartiment	d'une part C		d'une part B		d'une part B1	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2021	168.627.399,96	259,05	243,60	261,36	245,74	263,06	247,36
2022	262.229.118,91	207,33	193,51	209,75	195,75	211,53	197,44
2023	320.372.091,62	244,86	228,14	248,38	229,70	250,99	230,67

Période	Valeur nette d'inventaire en fin de période en EUR
---------	--

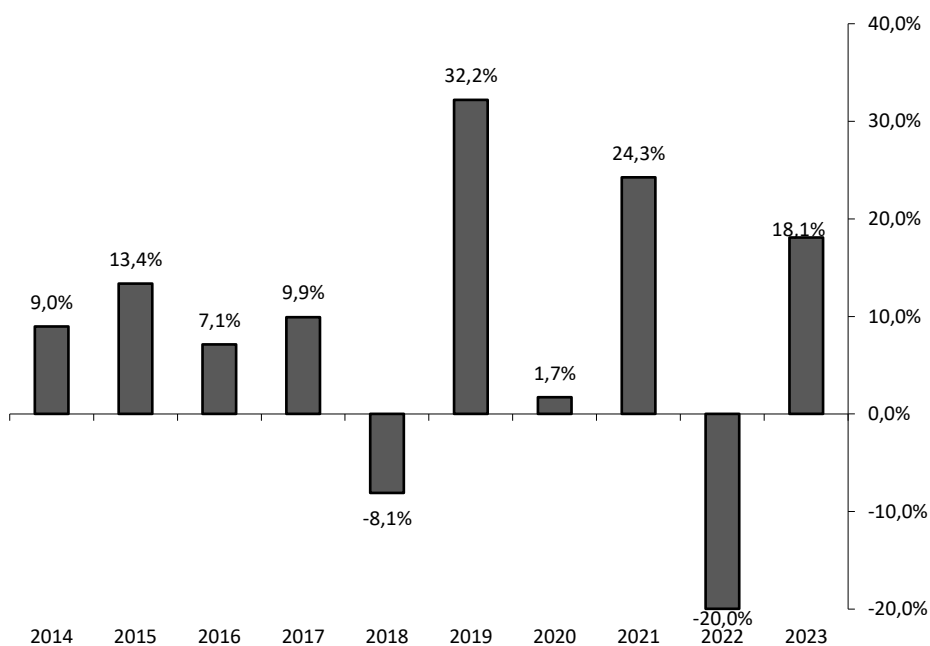
Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

Année	d'une part B2		d'une part B4		d'une part I	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2021		249,36	252,98	251,85		
2022	211,60	199,56	204,45	202,07		
2023	251,70	233,14	243,80	236,04		

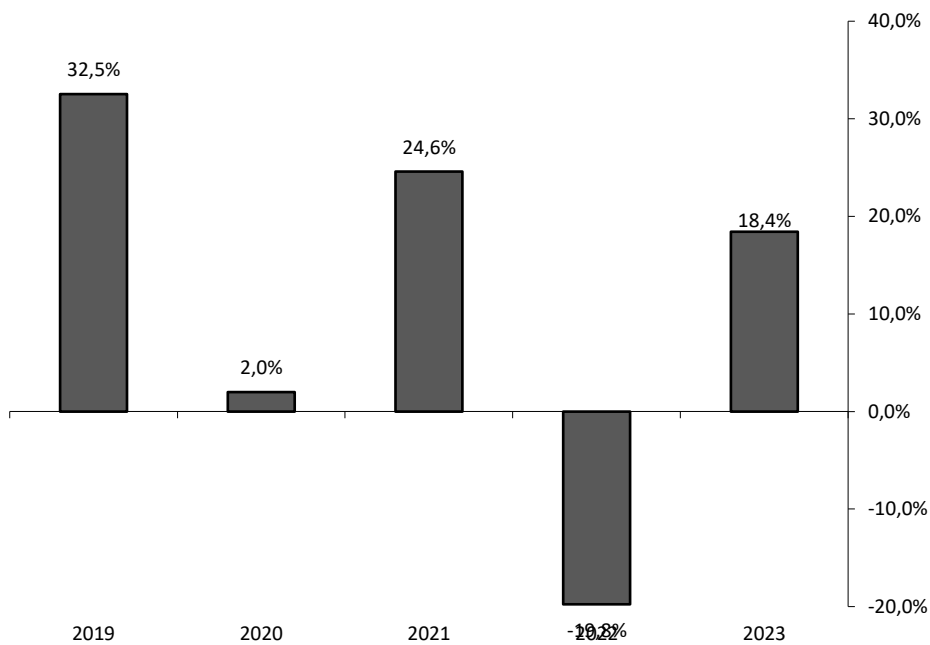
4.4.5 Chiffres de rendement

Rendements actuariels	1 an 31/12/22- 31/12/23	3 ans 31/12/20- 31/12/23	5 ans 31/12/18- 31/12/23	10 ans 31/12/13- 31/12/23
Classe C	18,10%	5,51%	9,57%	7,76%
Classe B	18,40%	5,79%	9,86%	
Classe B1	18,63%	5,99%		
Classe B2	18,92%	6,26%		
Classe B4	19,21%	6,52%		

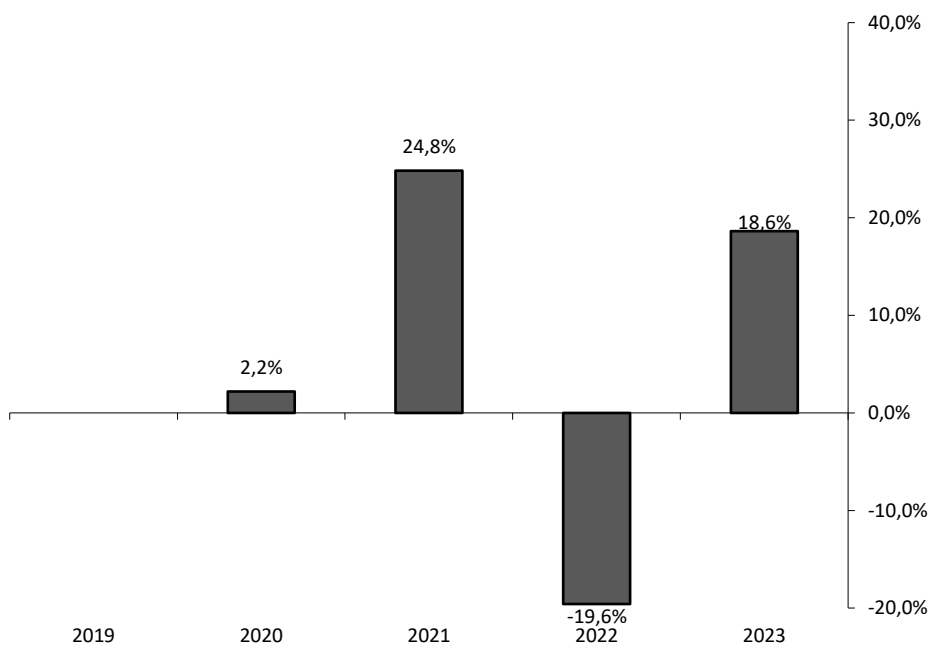
Classe C: diagramme à barres avec rendement annuel



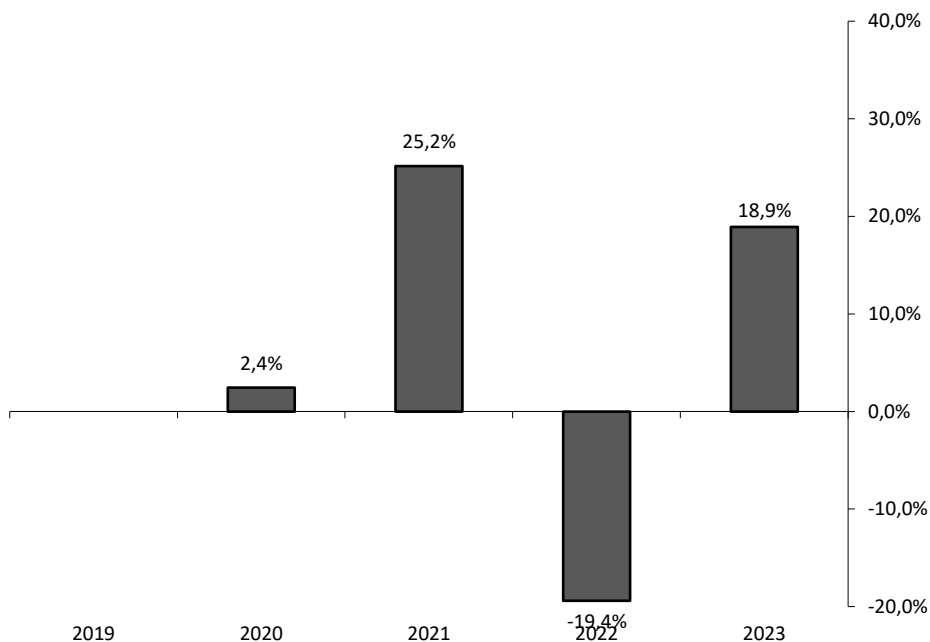
Classe B: diagramme à barres avec rendement annuel



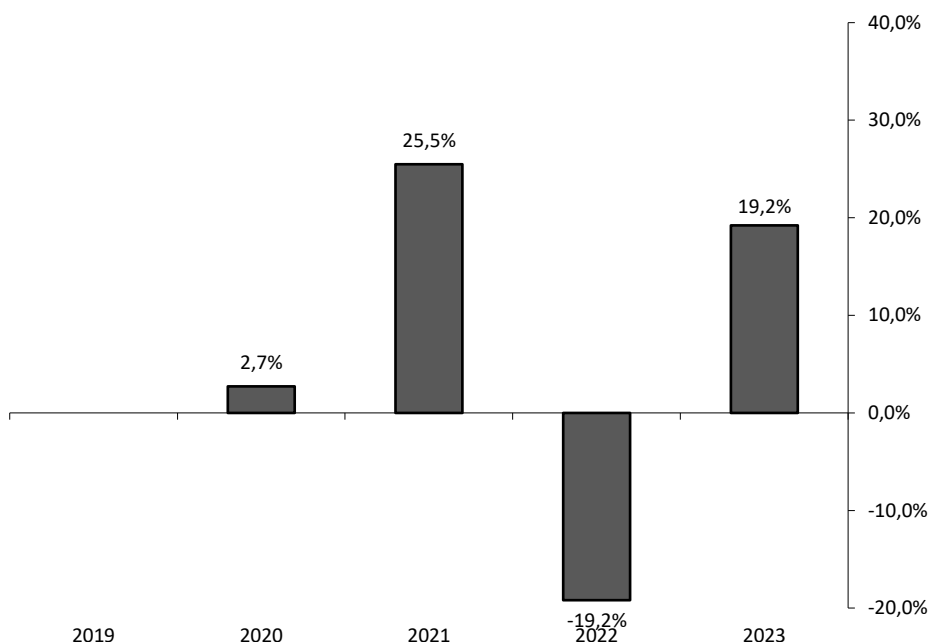
Classe B1: diagramme à barres avec rendement annuel



Classe B2: diagramme à barres avec rendement annuel



Classe B4: diagramme à barres avec rendement annuel



Rendement annuel du 01/01 au 31/12 de l'année concernée.

Il s'agit de l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle et sans frais (de souscription et de remboursement). Les rendements passés n'offrent aucune garantie pour l'avenir et tiennent compte d'éventuelles fusions.

Aucun rendement n'est encore indiqué pour la classe I car il n'y a pas d'actionnaires dans cette classe au 31/12/2023.

4.4.6 Frais

Frais courants par année pour l'exercice 2023:

C	1,72%
B	1,45%
B1	1,25%
B2	1,00%
B4	0,75%

Le pourcentage ci-dessus est calculé sur la base des frais encourus au cours de l'exercice.

La classe I n'est pas indiquée car il n'y a pas d'actionnaires dans cette classe au 31/12/2023.

Les coûts suivants ne sont pas inclus dans les frais de fonctionnement:

- les paiements d'intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments dérivés financiers
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions

Fee-Sharing:

La commission de gestion du portefeuille d'investissement de 1,47%, 1,20%, 1,00%, 0,75%, 0,50%, 0,50%, en fonction de la classe d'actions, payée par Dierickx Leys Fund II Equity à la société de gestion Capfi Delen Asset Management est intégralement reversée par Capfi Delen Asset Management à Dierickx, Leys Private Bank S.A.

4.4.7 Commentaires aux états financiers

Fusion:

Le 16 novembre 2022, une assemblée générale extraordinaire a décidé de fusionner le compartiment Dierickx Leys Fund II Equity avec le compartiment Lawaisse Fund Equity Opportunities de l'OPCVM Lawaisse Fund.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante

<https://www.dierickxleys.be/fr/fonds/dierickx-leys-fund-ii-equity-classe-c-capitalisation>.

Les informations relatives aux entrées, sorties, achats et ventes du fonds Lawaisse Equity Opportunities depuis le 1^{er} janvier 2022 jusqu'à la fusion incluse ont été incluses dans les tableaux respectifs ci-dessus.

Exercice des droits de vote:

Chez Dierickx Leys Private Bank, nous adoptons une perspective d'investissement à long terme qui se concentre sur les entreprises de qualité à un prix raisonnable. La durabilité est un élément important de notre définition de la qualité, qui se reflète également dans la solide politique ESG de notre banque. Afin de protéger, voire d'améliorer la qualité et donc la durabilité des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous recherchons également, dans la mesure du possible, un actionnariat actif en accord avec notre stratégie d'investissement.

L'objectif final est de s'assurer que, grâce à l'engagement et à l'exercice réfléchi des droits des actionnaires, nous pouvons contribuer à déterminer la politique des entreprises dont nous détenons des actions avec droit de vote dans notre portefeuille, optimisant ainsi la valeur de ces actifs financiers pour nos clients.

Les droits de vote ne seront exercés que sur les sociétés dont les actions sont détenues dans le portefeuille de la sicav. D'un point de vue pratique, un principe de proportionnalité est appliqué pour garantir que les ressources nécessaires à l'actionnariat actif ne dépassent pas la valeur qui en résulte. Le résultat final de cet effort doit en effet apporter une valeur ajoutée à l'actionnaire. Nous n'exerçons ainsi les droits de vote que dans les sociétés dont nous détenons plus de 3% du capital social pour tous les compartiments gérés. Des dérogations à ces règles sont cependant toujours possibles si le gestionnaire estime que le poids (moral) de la problématique en question l'exige.

Pour chaque année civile au cours de laquelle des votes ont été exprimés par mandat, un rapport sera préparé et sera librement accessible sur le site web public de l'entreprise www.dierickxleys.be. Ce rapport est également disponible au siège social de la Sicav.

Autres commentaires:

Classe « I »: Conformément à l'article 24 §6 de l'AR du 10 novembre 2006, qui prévoit la prise en compte des différentes classes d'actions, nous vous informons qu'il n'y a pas d'actionnaires de la classe « I ».

5 Dierickx Leys Fund II Growth

5.1 Rapport de gestion

5.1.1 Date de début et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a été créé le 1^{er} octobre 2018.

Les actions de capitalisation et de distribution des classes « C », « B », « B1 », « B2 », « B4 » et « I » ont débuté par une période de souscription du 1^{er} octobre 2018 au 31 octobre 2018 avec un prix de souscription initial de 1.000 €.

5.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

5.1.3 Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement

Le compartiment GROWTH vise à proposer le meilleur résultat global possible en euros, l'accent étant mis sur les placements en actions, sans répartition géographique et sectorielle fixe. La majorité du portefeuille est constituée principalement d'actions d'entreprises qui génèrent une forte croissance des revenus. Les devises faibles sont évitées autant que possible. En outre, des investissements peuvent être effectués dans d'autres instruments (options, futures, OPC, obligations convertibles, espèces ou titres de créance), principalement en vue de protéger le portefeuille contre la baisse et/ou de réduire la volatilité du compartiment.

Aucune garantie formelle n'a été donnée au compartiment ou à ses détenteurs de parts.

Aspects sociaux, éthiques et sociétaux:

Ce compartiment s'efforce de promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, sans cependant avoir pour but d'atteindre un objectif environnemental ou de réaliser un objectif social. Le compartiment n'a pas fait état d'un indice comme indice de référence. Le compartiment se qualifie dès lors en tant que produit décrit dans l'article 8 du Règlement européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("règlement SFDR").

D'une part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises qui soit par la nature de leur activité, ont une influence limitée sur le climat, soit disposent d'un management qui déploie suffisamment d'efforts pour limiter les risques climatiques auxquels l'entreprise est exposée, tels que l'émission de gaz à effet de serre, la biodiversité et la pollution des eaux, entre autres. D'autre part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises avec une bonne gouvernance et ainsi à ne pas sélectionner des entreprises présentant un risque élevé en ce qui concerne notamment la fraude, la corruption, les violations des droits de l'homme, la sécurité du personnel et la confidentialité des données. Le compartiment n'a cependant pas pour objet un investissement durable qui contribue à atteindre un objectif environnemental ou à réaliser un objectif social.

Les caractéristiques environnementales ou sociales que le compartiment promeut, et auxquelles la sélection entière doit satisfaire, sont intégrées par le gestionnaire dans le processus de décision d'investissement du compartiment de la manière suivante :

1. **Screening négatif:** Pour l'application de la politique d'exclusion, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.

2. **Intégration ESG:** Outre des paramètres financiers, tels que le chiffre d'affaires, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, le gestionnaire analyse les paramètres financiers des investissements potentiels et existants du compartiment. Pour ce faire, le gestionnaire fait confiance à des données spécialisées de Sustainalytics, fournisseur indépendant de recherche et de notation ESG. La méthodologie de calcul du rating ESG est décrite dans la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » ci-dessus dans la section générale du prospectus. Sur la base du rating fourni, les risques ESG non financiers sont intégrés dans le processus de décision d'investissement du compartiment.

Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:

- Les entreprises les plus performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.
- Les entreprises les moins performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement évitées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.
- Les entreprises qui ne font partie ni des "Best in Class", ni des "Worst in Class" sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas. Dans ce cas, le gestionnaire ESG effectue une analyse ESG objective, indépendante de toute caractéristique financière favorable, en veillant à ce que chaque produit financier faisant l'objet d'une délibération reçoive un traitement égal (lire: également strict) en termes d'ESG.
- Dans le cas plus invraisemblable où un rating du risque ESG n'est pas disponible pour un nouvel investissement potentiel, il convient de suivre une approche en mosaïque. Dans ce cas, les informations relatives à l'entreprise doivent être collectées auprès d'autres sources (Bloomberg Terminal, Yahoo Finance, site web de l'entreprise,...) afin d'évaluer les risques ESG.
- Les nouveaux investissements sont toujours contrôlés à l'avance sous l'angle du rating du risque ESG et du score de controverse. Les positions existantes sont contrôlées au minimum chaque trimestre. Dès que le gestionnaire dispose de nouvelles informations indiquant que des positions existantes ne sont plus acceptables selon le rating du risque ESG, elles sont retirées du compartiment. Des informations supplémentaires sur la politique d'intégration sont disponibles sur <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>.

Outre l'exclusion, le score ESG est intégralement repris dans la procédure de décision d'investissement. Le Score ESG intègre des thèmes et des risques écologiques et/ou sociaux tels que le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection des données, la sécurité et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'une caractéristique est prise en compte. Les thèmes matériels ESG portent sur un projet, ou une série de projets connexes, qui ont une série commune d'initiatives de management ou exigent un type analogue de surveillance. Par exemple les thèmes concernant le recrutement, le développement, la diversité, l'implication et les conditions de travail des salariés appartiennent tous au thème matériel ESG du capital humain. L'évaluation des thèmes matériels ESG a lieu au niveau du sous-secteur et Sustainalytics la met à jour et l'intègre en permanence dans le score ESG. Au niveau de l'entreprise, des thèmes matériels ESG peuvent être supprimés s'ils ne sont pas pertinents pour le modèle économique de l'entreprise.

3. **Engagement:** Pour l'application de la politique d'intégration, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.

4. La bonne gouvernance est prise en compte de deux manières; par l'utilisation d'analyse sur la conformité au UN Global Compact compliance, les graves contrevenants à la bonne gouvernance sont écartés du portefeuille (voir la politique d'exclusion). L'intégration et l'engagement permettent d'inclure la bonne gouvernance comme paramètre dans le processus de l'investissement. Si elle est inatteignable, on peut décider de ne pas procéder à un investissement déterminé.
5. Le gestionnaire évalue si la méthodologie de sélection est respectée dans le processus de l'investissement.

Si le compartiment investit via des dérivés, il est tenu compte du caractère écologique ou social de la contrepartie ou au niveau de l'actif sous-jacent.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur la politique ESG; les sources des données déterminant les décisions d'investissements à caractère écologique ou social; l'explication sur ce qu'il advient des actifs sélectionnés s'ils ne répondent plus aux critères contraignants préétablis pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et sociales; et la fréquence de l'évaluation du fait que les actifs sélectionnés répondent encore aux critères contraignants sur www.dierickxleys.be.

5.1.4 **Benchmark**

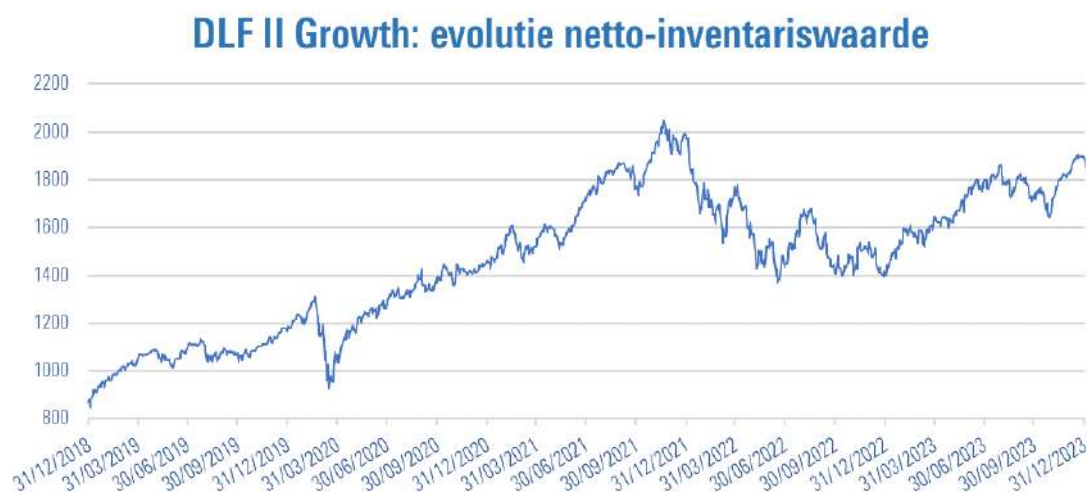
Aucun benchmark n'est suivi.

5.1.5 **Politique menée au cours de l'exercice**

Le portefeuille de Dierickx Leys Fund II Growth est composé d'actions et d'un minimum de liquidités, principalement destinées à absorber d'éventuels retraits. La gestion du portefeuille est active. Cela signifie que, lors de la composition du portefeuille, le gestionnaire fait un choix indépendant des indices.

Le portefeuille est investi presque constamment en actions. Les règles de diversification suivent les règles légales générales.

Performance



DLF II Growth: evolutie netto-inventariswaarde

DLF II Growth: évolution de la valeur nette d'inventaire

Dierickx Leys Fund II Growth est géré activement. Cela signifie que la performance n'est pas mesurée par rapport à un « benchmark ». Sur 2023, le compartiment a réalisé une performance de +35,23%. À titre d'exemple, l'indice américain S&P 500 a augmenté de 24,23% en dollars en 2023. L'Euro Stoxx 50 a également progressé de 19,19% en euros.

Le dollar américain était 3,37% moins cher qu'au début de l'année, ce qui a eu un impact négatif sur le rendement des actions cotées en USD.

L'année 2023 a commencé sous une mauvaise étoile. Les banquiers centraux des deux côtés de l'Atlantique ont annoncé qu'il y aurait encore beaucoup de relèvements de taux d'intérêt pour freiner l'inflation. Les économies occidentales semblaient se diriger vers la récession et l'économie chinoise était dans l'impasse en raison de la crise du Covid.

Le sentiment s'est inversé lorsque l'inflation a ralenti, grâce à la baisse des prix de l'énergie. Une récession semblait être évitée et le nombre de contaminations en Chine a bien diminué malgré l'abandon de la politique du zéro Covid. Les taux d'intérêt à long terme ont d'abord légèrement baissé.

Au cours du trimestre, la baisse de l'inflation s'est cependant avérée inférieure aux attentes. Les banquiers centraux ont alors de nouveau appuyé fermement sur l'accélérateur, ce qui a entraîné un nouveau relèvement des taux d'intérêt à long terme. Ce faisant, la courbe des rendements s'est de plus en plus inversée: les obligations à deux ans ont rapporté beaucoup plus que les obligations à plus long terme. Dans le passé, les courbes de rendement inversées annonçaient régulièrement des récessions. Les relèvements de taux d'intérêt ont également eu un impact négatif sur le portefeuille d'obligations détenues par les banques en tant qu'investissement pour les encours de dépôts. La tâche d'une banque consiste à convertir ces dépôts en crédits à plus long terme. Cependant, ces portefeuilles subissent des pertes en cas de hausses de taux d'intérêt. Compte tenu également d'une baisse plus importante que prévu des dépôts, cela a entraîné la faillite de la Silicon Valley Bank. Un certain nombre d'autres banques régionales américaines ont également fait face à des difficultés. Pour couronner le tout, la fierté suisse Crédit suisse a également soudainement vacillé.

Le Crédit suisse est l'une des plus grandes banques systémiques du monde. Sa faillite aurait pu conduire à une énorme débâcle. Cette situation a été évitée grâce à l'intervention ferme de la banque centrale suisse, qui a mis à disposition suffisamment de liquidités pour assurer un fonctionnement normal du marché.

Pourtant, les conséquences ne sont pas négligeables. Ces faillites placent les banquiers centraux devant un dilemme: augmenter davantage les taux d'intérêt pour freiner l'inflation, mais les augmenter si peu que ce soit pour éviter la faillite d'autres banques. Les dirigeants de la BCE ont clairement indiqué que les hausses de taux d'intérêt se poursuivraient pendant un certain temps. Presque au plus fort de la crise du Crédit suisse, la Banque centrale européenne a encore relevé ses taux d'intérêt de 0,5%.

Au cours du deuxième trimestre, les marchés ont été influencés par l'inflation, les relèvements de taux des banques centrales et les craintes de récession.

Bien que l'inflation ait reculé sur la quasi-totalité de l'année 2023, les administrateurs de la Réserve fédérale et de la BCE ont estimé que l'inflation sous-jacente se situait encore trop au-dessus de l'objectif de 2% en rythme annuel pour relâcher la pression. Les hausses de taux d'intérêt ont eu un effet négatif sur la demande de crédit des ménages et des entreprises et ont menacé de faire entrer l'économie en récession.

Cette situation a provoqué une panique croissante parmi les investisseurs à la fin du mois d'octobre. Les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans ont grimpé à un peu plus de 5%, tandis que les rendements des obligations d'État allemandes à 10 ans ont grimpé à un peu plus de 3%. La nervosité était telle qu'un grand krach boursier n'était pas loin. Ce n'est qu'à la fin du mois d'octobre que les premiers signaux ont été émis au sein de la Réserve fédérale, indiquant qu'une pause prolongée dans les hausses de taux d'intérêt était possible. En novembre, le nombre d'indications selon lesquelles les taux d'intérêt avaient atteint un sommet a augmenté. À tel point qu'à la fin de l'année 2023, les marchés obligataires supposaient que trois ou quatre baisses de taux étaient attendues en 2024. Tout cela a finalement été confirmé par le « dot plot » de la Réserve fédérale, un graphique montrant les attentes des différents gestionnaires quant à l'état des taux d'intérêt pour les années à venir. Les marchés obligataires ont ensuite connu une forte reprise. Les taux d'intérêt à long terme ont baissé tant aux États-Unis qu'en Europe, alors que les hauts responsables de la Banque centrale européenne ont également signalé que les hausses de taux d'intérêt touchaient à leur fin. Les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans sont tombés à 3,8% à la fin de 2023, un niveau auquel ils se situaient à peu près au début de l'année. L'équivalent allemand est tombé à environ 1,9%, bien en dessous du niveau de 2,45% du début de l'année 2023.

Après une fin d'année 2022 pessimiste, les actions, en particulier, ont connu une belle reprise au cours du premier semestre de l'année. Un phénomène notable est que la hausse du marché boursier américain n'a concerné que sept valeurs, dont Nvidia, Apple Computer, Alphabet, Microsoft et Tesla. Le marché dans son ensemble a connu de grandes difficultés au départ. Les valeurs industrielles, en particulier, ont souffert de la baisse de la demande. Au cours de la seconde moitié de l'année, le reste du marché boursier a pu bénéficier d'une hausse, surtout depuis le début du mois de novembre. En raison de l'accent mis sur la qualité, le portefeuille ne contient pas de noms industriels très sensibles à la conjoncture variable. Le secteur des services fait preuve d'une grande résistance, ce qui permet à l'économie de ne pas entrer en récession.

Répartition des actifs

Le gestionnaire préfère ne pas anticiper le marché. Par conséquent, le portefeuille est presque toujours investi à 100% en actions.

La position de trésorerie est limitée à quelques pour cent du total afin d'absorber les éventuels retraits.

Le gestionnaire préfère ne pas anticiper le sentiment des investisseurs et, par conséquent, est resté investi au maximum dans un portefeuille qui vise la qualité, comme décrit ci-dessous.

Le gestionnaire du compartiment n'a procédé à aucune adaptation du processus d'investissement en actions décrit ci-dessous.

La sélection des actions est un processus en trois étapes.

Pour la grande majorité de la sélection des actions, les gestionnaires se basent sur le groupe de sociétés cotées sur les marchés nord-américain et européen.

Pour éviter que le compartiment n'influence fortement la formation des cours par l'achat ou la vente d'une position, les gestionnaires ne retiennent que les entreprises dont la valeur en bourse est supérieure à 1 milliard d'euros.

Les entreprises restantes sont soumises à un certain nombre de critères de durabilité stricts.

La stratégie ESG (Environnement, Social & Gouvernance) se compose de deux parties. D'une part, certaines entreprises sont exclues si elles ne répondent pas aux critères de durabilité fixés. D'autre part, des informations ESG pertinentes sont toujours intégrées dans les analyses d'entreprise car ces données peuvent influencer de manière significative la valorisation et les performances financières attendues.

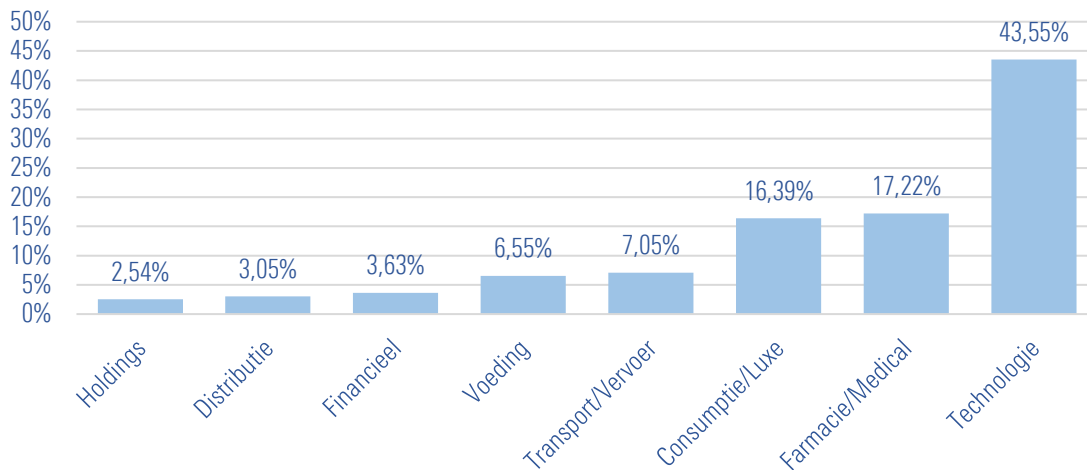
Les gestionnaires visent une politique d'investissement durable où les entreprises les plus risquées en termes d'ESG sont évitées. La politique ESG s'applique tant aux actions, aux obligations et/ou qu'aux autres produits financiers.

Un certain nombre de paramètres qualitatifs sont ensuite ajoutés. Les entreprises disposent de préférence d'un avantage concurrentiel, également appelé « moat ». Cette métaphore fait référence aux profondes douves qui devaient protéger les châteaux médiévaux contre les assaillants. Les entreprises peuvent également ainsi, dans certaines circonstances, tenir la concurrence à distance. Dans des circonstances normales, une entreprise possédant un service ou un produit à succès doit faire face à la concurrence après un certain temps, de sorte que les marges initialement élevées diminuent progressivement. Pourtant, un certain nombre d'entreprises parviennent à maintenir leur avantage concurrentiel. Les immobilisations incorporelles comme les brevets et les marques déposées en sont un exemple. Un brevet protège une entreprise contre les copies de son invention pendant longtemps. Une marque forte est une autre immobilisation incorporelle qui incite les consommateurs à payer davantage pour votre produit ou le service, ce qui améliore les marges bénéficiaires. Les effets de réseau peuvent inciter les clients potentiels à choisir un produit particulier. Un avantage en termes de coûts est une autre caractéristique qui peut conduire à un avantage concurrentiel durable. Si la base de coûts de votre entreprise est inférieure à celle d'un concurrent, votre entreprise peut proposer le produit ou le service moins cher, de sorte que le consommateur vous choisit. Le volume plus élevé vous permet de devenir encore moins cher, ce qui renforce son avantage sur ses concurrents. Un dernier exemple d'avantage concurrentiel est la difficulté de changer de fournisseur. Si la mise en œuvre du produit demande beaucoup de temps et d'efforts au client, il a tendance à rester chez ce fournisseur, même si celui-ci augmente ses prix au cours de la phase suivante.

Pour le compartiment Dierickx Leys Fund II Growth, le gestionnaire vise plutôt une croissance soutenue qui dépasse largement celle de l'économie en général. L'évaluation n'est prise en compte que lorsqu'il s'agit de décider d'inclure ou non une action dans le portefeuille. Ces entreprises à croissance extrême doivent être rentables. En moyenne, le portefeuille d'actions est plus cher en termes de ratios cours/valeur comptable et cours/bénéfices que celui du compartiment Dierickx Leys Fund II Equity.

Répartition sectorielle

DLF II Growth: répartition sectorielle du portefeuille d'actions



La composition du portefeuille est relativement stable. En effet, un leader du marché le reste sur une longue période.

Le secteur technologique reste de loin le plus important du portefeuille. Cela s'explique par le fait qu'un grand nombre d'entreprises sont des leaders mondiaux du marché. Son poids a légèrement augmenté, passant de 49% à la fin de 2022 à 50% à la mi-2023. Sa position dans les fournisseurs de cartes de crédit Mastercard et Visa a été réduite de près de moitié au profit d'autres noms dans d'autres secteurs. Le poids d'Acitivision Blizzard a également été augmenté. Grâce aux performances exceptionnelles de titres tels que Adobe, Apple Computer, Nvidia Corp, Salesforce et à l'élargissement de la position dans Veeva Systems et à nouveau Adobe, le poids du secteur est resté intact.

Le secteur de la consommation et du luxe est passé de 18% à 19,6%. C'est une conséquence de l'ajout de Booking Holding au portefeuille.

Malgré l'inclusion de Novo Nordisk, le poids du secteur pharmaceutique est passé de 14,2% à 13,3%. Cela s'explique par la performance relativement faible du cours des actions de certaines entreprises du secteur.

Le secteur automobile, qui est passé de 4,4% à 7,9%, a bénéficié de l'inclusion de Tesla dans le portefeuille.

Le secteur des holdings a vu son poids diminuer de 4,5% à 1,5%, en raison de la vente d'actions de Partners Group.

Principaux changements dans le portefeuille:

Nouveautés dans le portefeuille d'actions:

Booking Holdings

Booking Holdings comprend différents sites web de réservation, notamment de restaurants, d'hôtels, de voitures de location et de billets d'avion. Outre Booking.com, l'entreprise américaine gère des sites web tels que Agoda.com, KAYAK.com, Priceline.com, Rentalcars.com, Cheapflights.com, Opentable.com et Momondo.com. En 2019 (avant le COVID), près de 845 millions de nuitées ont été réservées sur ces plateformes de réservation, contre 390 millions chez le concurrent Expedia. L'entreprise comptait plus de 20 700 employés en 2022 et était présente dans plus de 220 pays.

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

Novo Nordisk

Novo Nordisk est une multinationale pharmaceutique danoise qui emploie aujourd'hui environ 47 000 personnes et vend des médicaments dans plus de 168 pays à travers 80 filiales internationales. L'entreprise a été fondée en 1923 et son siège social se trouve à Bagsvaerd, au Danemark.

L'entreprise est active dans le développement, la production et la distribution de médicaments contre le diabète (insuline, GLP-1), l'obésité (Saxenda, Wegovy) et d'autres maladies chroniques (principalement dans le domaine des maladies du sang et des anomalies du système endocrinien). La division biopharmaceutique du groupe développe des produits notamment contre l'hémophilie, les troubles de la croissance et un traitement hormonal substitutif.

Novo Nordisk présente son chiffre d'affaires en trois divisions opérationnelles différentes:

- Diabetes Care (+/- 80% du chiffre d'affaires total): cette division développe et fabrique principalement des produits pour traiter le diabète (de type 1 et de type 2). Il s'agit essentiellement de différents types d'insuline (à action rapide, à action prolongée ou prémélangée) ainsi que de la dernière génération de médicaments stimulant la production d'insuline (GLP-1)
- Obesity Care (+/- 6% du chiffre d'affaires total): ce segment développe des médicaments pour lutter contre le surpoids (ou l'obésité). Même s'il s'agit de la plus petite division du groupe, c'est aussi celle qui connaît la croissance la plus rapide. Cela peut s'expliquer par le niveau élevé des dépenses de recherche et développement consacrées à cette division et par le lancement réussi de nouveaux produits (comme Wegovy).
- Biopharm & other (+/- 14% du chiffre d'affaires total): cette division comprend un portefeuille de produits contre les maladies sanguines rares ou les troubles hormonaux.

Tesla

Le fabricant américain de véhicules électriques Tesla a été fondé en 2003. Un an après sa création, Elon Musk a investi dans l'entreprise et en a progressivement pris le contrôle. Aujourd'hui, Tesla produit des voitures électriques ainsi que des camions et des systèmes de stockage d'énergie.

Adyen

Adyen est une société « fintech » qui a développé une plateforme intégrée qui traite et règle les paiements pour de grandes sociétés de commerce électronique telles que eBay, Amazon, Etsy, Booking.com et Shopify, ainsi que pour des multinationales telles que Ryanair, Uber, Oracle, H&M, LVMH et Adidas. L'entreprise est présente dans le monde entier et comptait 3.332 employés à la fin de l'année 2022.

Chipotle Mexican Grill

Chipotle Mexican Grill est une chaîne de restaurants proposant des plats de cuisine mexicaine. Le concept est décrit comme « fast casual »: ils adoptent le service rapide des « fast foods », mais visent une meilleure qualité de préparation et de nourriture, ce qui signifie que les prix sont également un peu plus élevés. L'entreprise se développe d'année en année et ouvre de nouveaux restaurants chaque année. À la mi-2023, Chipotle comptait 3.250 restaurants, principalement aux États-Unis.

Idexx Laboratories

L'entreprise Idexx Laboratories développe et fabrique des produits utilisés dans le diagnostic de toutes sortes de maladies et de parasites chez les animaux. Outre les instruments de mesure de diagnostics (analyseurs), l'entreprise propose également toutes sortes de tests pour mesurer différents paramètres microbiologiques.

L'entreprise génère son chiffre d'affaires dans 3 divisions différentes:

- Companion Animal Group (CAG): développe, conçoit, fabrique et distribue des produits et propose des services aux vétérinaires et au marché de l'analyse biomédicale, principalement liés aux diagnostics et à la gestion des informations. Avec 90% du chiffre d'affaires généré, ce segment est la principale division de l'entreprise.
- Eau: l'entreprise développe des capacités de test pour mesurer la qualité de l'eau et d'autres paramètres microbiologiques. Idexx travaille à la fois pour les pouvoirs publics et pour des entreprises.
- Livestock, Poultry and Dairy (LPD): cette division développe des tests de diagnostic et des instruments annexes. Elle propose également des services permettant de gérer le statut de santé du bétail et de la volaille. De cette manière, l'entreprise garantit essentiellement la qualité et la sécurité du lait et d'autres produits alimentaires.

Idexx réalise 65% de ses ventes aux États-Unis, le reste étant réalisé au niveau mondial.

Sorties du portefeuille d'actions:

Partners Group

Par le biais de ses fonds, l'entreprise suisse Partners Group investit, entre autres, en private equity (actions de sociétés non cotées), private debt (prêts privés), private real estate (biens immobiliers particuliers) et private infrastructure (infrastructures privées). Partners Group est le conseiller en investissement/gestionnaire des fonds et investit également lui-même, mais dans une mesure limitée (généralement 1% de chaque fonds lancé). L'entreprise compte environ 1.500 employés, dont une part importante travaille dans les équipes d'investissement. L'entreprise tire ses revenus des frais de gestion (environ 1,25%) sur les fonds et des commissions de performances (performance fees: environ 0,20% à 0,50%). La clientèle se compose d'investisseurs institutionnels comme des compagnies d'assurances, des institutions financières, des fonds de pension, des family offices et des particuliers fortunés.

Givaudan

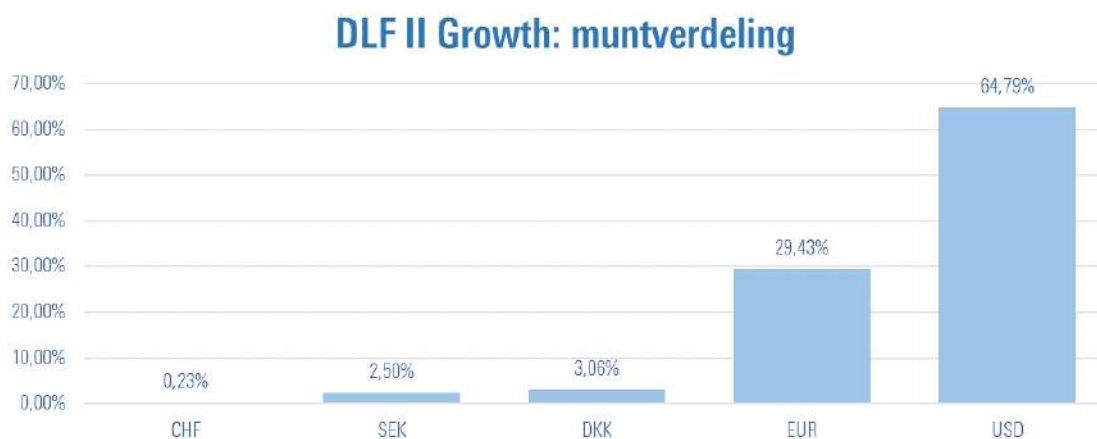
Givaudan est un fabricant de parfums et d'arômes à partir d'ingrédients naturels et synthétiques. L'entreprise vend notamment à des fabricants de parfums, d'aliments et de boissons et de biens de consommation. Givaudan a été fondée en 1895 et rachetée par Roche en 1963. Depuis 2000, Givaudan est cotée séparément après avoir été revendue par Roche. Son siège social est situé en Suisse. Givaudan possède des filiales dans plus de 100 pays du monde entier. L'entreprise compte environ 15.000 employés.

Activision Blizzard

Activision Blizzard est l'un des plus grands producteurs de jeux vidéo au monde, avec une capitalisation boursière d'environ 72 milliards de dollars. L'entreprise compte plus de 13 000 employés et est basée aux États-Unis. Activision Blizzard produit les célèbres séries « Call of Duty » (un jeu de guerre dont un nouvel épisode sort chaque année) et « World of Warcraft » (une série fantastique). Activision-Blizzard est également l'un des producteurs de jeux vidéo les plus rentables. En outre, Activision Blizzard est actif dans le segment « mobile » avec sa filiale King, connue notamment pour le jeu populaire « Candy Crush ».

La société a récemment été rachetée par Microsoft.

Répartition des devises



DLF II Growth: muntverdeling

DLF II Growth: répartition de devises

Le portefeuille est axé sur les États-Unis, ce qui explique la forte exposition au dollar américain.

5.1.6 Future politique

Actions

Sauf circonstances exceptionnelles, le portefeuille reste presque entièrement investi en actions conformément à la philosophie d'investissement décrite ci-dessus.

Espèces

La position de liquidités reste comprise entre 0 et 4% du total et est principalement destinée à absorber des sorties.

5.1.7 Classe de risque

Le compartiment se situe dans la classe de risque 5 sur une échelle de 1 à 7.

Conformément au règlement (UE) 2017/653 complétant le règlement (UE) 1286/2014, un indicateur synthétique de risque (ISR) a été déterminé. L'indicateur de risque sommaire permet de connaître le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Cet indicateur signale la probabilité que les investisseurs perdent de l'argent sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Celui-ci donne une indication numérique du rendement possible du compartiment, mais également du risque qui l'accompagne, calculé dans la monnaie de référence du compartiment. L'indicateur se présente sous forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Un chiffre plus élevé présente un rendement potentiel plus élevé, mais ce rendement est également plus imprévisible. Des pertes plus élevées sont également possibles. Le chiffre le plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Toutefois, comparé à un chiffre plus élevé, un chiffre inférieur présente en principe un rendement plus faible, mais un rendement plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) et de rendement est régulièrement évalué et peut augmenter ou diminuer sur base des données historiques. Les données historiques ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur.

Le chiffre le plus récent est repris dans le document d'informations clés.

5.1.8 Destination des résultats

Malgré un « résultat à affecter » positif pour l'exercice 2023, aucun dividende n'a été versé aux actions de distribution, car les intérêts et dividendes effectivement perçus provenant des investissements du compartiment moins les frais généraux du compartiment donnent un résultat à distribuer négatif.

Le résultat à attribuer aux actionnaires de distribution et le résultat à attribuer aux actionnaires de capitalisation ont été ajoutés au capital.

5.2 Bilan

		31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 1^{ère}. - Schéma du bilan			
TOTAL DE L'ACTIF NET		103.157.529,78	65.987.515,03
I	Actifs immobilisés	0,00	0,00
	A. Frais d'établissement et d'organisation		
	B. Immobilisations incorporelles		
	C. Immobilisations corporelles		
II	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	101.192.663,35	65.953.484,72
	A. Obligations et autres titres de créance		
	a. Obligations		
	b. Autres titres de créance		
	b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
	b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
	B. Instruments du marché monétaire		
	C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions	101.192.663,35	65.953.484,72
	b. OPC à nombre fixe de parts		
	c. Autres valeurs assimilables à des actions		
	d. Autres valeurs mobilières		
	e. OPC à nombre variable de parts		
	F. Instruments financiers dérivés		
III	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
	A. Créances		
	B. Dettes		
IV	Créances et dettes à un an au plus	81.583,71	11.707,96
	A. Créances		
	a. Montants à recevoir	99.408,05	11.707,96
	b. Avoirs fiscaux		
	c. Collateral		
	d. Autre		
	B. Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-314,60	
	b. Dettes fiscales (-)	-17.509,74	
	c. Emprunts (-)		
	d. Collateral (-)		
	e. Autres (-)		
V	Dépôts et liquidités	2.286.907,54	345.234,54
	A. Avoirs bancaires à vue	2.286.907,54	345.234,54
	B. Avoirs bancaires à terme		
	C. Autre		
VI	Comptes de régularisation	-403.624,82	-322.912,19
	A. Charges à reporter	3.218,60	
	B. Produits acquis		
	C. Charges à imputer (-)	-406.843,42	-322.912,19
	d. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		103.157.529,78	65.987.515,03
	A. Capital	75.150.885,26	92.594.942,05
	B. Participations au résultat	3.709.899,86	827.292,83
	C. Résultat reporté	0,00	0,00
	d. Résultat de l'exercice (du semestre)	24.296.744,66	-27.434.719,85

Section 2. - Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
	A. Collateral		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
	A. Contrats à terme achetés		
	B. Contrats à terme vendus		
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de vente résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

5.3 Compte de résultats

	31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 3. - Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	25.089.735,79	-26.718.162,37
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	26.442.332,36	-30.784.785,94
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
d. Autres valeurs mobilières		
e. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
b. Autres positions et opérations de change	-1.352.596,57	4.066.623,57
II Produits et charges des placements	586.475,00	452.815,45
A. Dividendes	592.646,40	531.707,79
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire		
b. Dépôts et liquidités	56.147,36	-4.002,90
C. Intérêts d'emprunts (-)		
d. Contrats de swap		
e. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge		
b. D'origine étrangère	-62.318,76	-74.889,44
F. Autres produits provenant des placements		
III Autres produits	0,00	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autre		
IV Coûts d'exploitation	-1.347.697,94	-1.169.372,93
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-24.675,87	-12.764,35
B. Charges financières (-)		
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-12.293,00	-11.707,44
d. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe C	-863.431,68	-828.629,95
Classe B	-112.187,81	-95.135,00
Classe B1	-110.378,97	-59.307,91
Classe B2	-39.699,75	-36.592,54
Classe B4	-1.511,36	
b. Gestion administrative et comptable	-59.303,56	-52.574,53
c. Rémunération commerciale		
e. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-608,11	-420,78
H. Services et biens divers (-)	-21.448,55	-14.443,47
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe C, B, B1, B2, B4	-93.792,47	-58.948,05
K. Autres charges (-)	-8.366,81	1.151,09
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-761.222,94	-716.557,48
SOUS-TOTAL II + III + IV	-761.222,94	-716.557,48
V Bénéfice courant (perte courante) avant impôt sur le résultat	24.328.512,85	-27.434.719,85
VI Impôts sur le résultat	31.768,19	
VII Résultat de l'exercice (du semestre)	24.296.744,66	-27.434.719,85

Section 4. - Traitement des résultats

- I. Bénéfice à affecter (perte à comptabiliser)**
- a. Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent
 - b. Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter
 - c. Participations au revenu reçues (participations distribuées aux résultats)
- II. (Augmentation) retrait du capital**
- III. Bénéfice à reporter (perte à reporter)**
- IV. (Paiement du dividende)**

28.006.644,52	-26.607.427,02
24.296.744,66	-27.434.719,85
3.709.899,86	827.292,83
-28.006.644,52	26.607.427,02
0,00	0,00
0,00	0,00

5.4 Composition de l'actif et chiffres clés

5.4.1 Composition des actifs au 31/12/2023

Désignation	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% de fonds détenus	% de portefeuille	% d'actifs nets
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés							
Actions et autres valeurs assimilables à des actions							
Actions							
Danemark							
NOVO NORDISK A/S-B	33,732	DKK	698,10	3.158.642,18		3,12%	3,06%
			Total	3.158.642,18		3,12%	3,06%
France							
HERMES INTERNATIONAL	1,763	EUR	1.918,80	3.382.844,40		3,34%	3,28%
KERING	4,074	EUR	399,00	1.625.526,00		1,61%	1,58%
L'OREAL	6,584	EUR	450,65	2.967.079,60		2,93%	2,88%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,099	EUR	733,60	3.007.026,40		2,97%	2,91%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	8,465	EUR	239,50	2.027.367,50		2,00%	1,97%
			Total	13.009.843,90		12,86%	12,61%
Italie							
MONCLER SPA	43,691	EUR	55,70	2.433.588,70		2,40%	2,36%
			Total	2.433.588,70		2,40%	2,36%
Luxembourg							
EUROFINS SCIENTIFIC	27,660	EUR	58,98	1.631.386,80		1,61%	1,58%
			Total	1.631.386,80		1,61%	1,58%
Pays-Bas							
ADYEN NV	3,150	EUR	1.166,60	3.674.790,00		3,63%	3,56%
ASML HOLDING NV	5,264	EUR	681,70	3.588.468,80		3,55%	3,48%
FERRARI NV	13,328	EUR	305,20	4.067.705,60		4,02%	3,94%
			Total	11.330.964,40		11,20%	10,98%
Taiwan							
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	29,682	USD	104,00	2.796.383,73		2,76%	2,71%
			Total	2.796.383,73		2,76%	2,71%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	6,564	USD	596,60	3.547.497,42		3,51%	3,44%
ALPHABET INC-CL C	25,380	USD	140,93	3.240.151,64		3,20%	3,14%
AMAZON.COM INC	22,406	USD	151,94	3.083.945,68		3,05%	2,99%
APPLE INC	22,110	USD	192,53	3.856.181,08		3,81%	3,74%
BOOKING HOLDINGS INC	986	USD	3.547,22	3.168.365,72		3,13%	3,07%
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC	1,500	USD	2.286,96	3.107.564,09		3,07%	3,01%
DANAHER CORP	12,306	USD	231,34	2.578.920,23		2,55%	2,50%
FORTINET INC	60,940	USD	58,53	3.231.106,26		3,19%	3,13%
IDEXX LABORATORIES INC	6,097	USD	555,05	3.065.621,75		3,03%	2,97%
INTUIT INC	6,274	USD	625,03	3.552.349,14		3,51%	3,44%
INTUITIVE SURGICAL INC	10,363	USD	337,36	3.167.009,40		3,13%	3,07%
MASTERCARD INC - A	6,765	USD	426,51	2.613.769,50		2,58%	2,53%
MICROSOFT CORP	11,034	USD	376,04	3.758.696,76		3,71%	3,64%
MONSTER BEVERAGE CORP	67,606	USD	57,61	3.528.201,52		3,49%	3,42%
NVIDIA CORP	11,000	USD	495,22	4.934.704,23		4,88%	4,78%
SALESFORCE INC	13,166	USD	263,14	3.138.419,46		3,10%	3,04%
TESLA INC	13,635	USD	248,48	3.069.141,04		3,03%	2,98%
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	18,735	USD	192,52	3.267.381,28		3,23%	3,17%
VISA INC-CLASS A SHARES	10,873	USD	260,35	2.564.349,62		2,53%	2,49%
ZOETIS INC	10,065	USD	197,37	1.799.555,26		1,78%	1,74%
			Total	64.272.931,08		63,52%	62,31%
Suède							
EQT AB	100,000	SEK	285,00	2.558.922,56		2,53%	2,48%
			Total	2.558.922,56		2,53%	2,48%
Total actions et autres valeurs assimilables à des actions				101.192.663,35		100,00 %	98,10%
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				101.192.663,35		100,00 %	98,10%
II. Dépôts et liquidités							

Avoirs bancaires à vue			
KBC Bank	EUR	2.033.503,95	1,97%
KBC Bank	CHF	233.224,67	0,23%
KBC Bank	SEK	13.468,01	0,01%
KBC Bank	USD	6.710,91	0,01%
Total dépôts et liquidités		2.286.907,54	2,22%
III. Autres créances et dettes		81.583,71	0,08%
IV. Autres		-403.624,82	-0,39%
V. Total de la valeur nette d'inventaire		103.157.529,78	100,00 %

Répartition géographique

(en pourcentage du portefeuille de valeurs mobilières)

Danemark	3,12%
France	12,86%
Italie	2,40%
Luxembourg	1,61%
Pays-Bas	11,20%
Taiwan	2,76%
États-Unis	63,52%
Suède	2,53%
100,00 %	

Répartition par devise et par secteur: voir le graphique « répartition sectorielle du portefeuille d'actions » au point 5.1.5 ci-dessus.

5.4.2 Changements dans la composition des actifs du Dierickx Leys Fund II Growth

Taux de rotation	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	9.924.142,81	14.675.389,22	24.599.532,03
Vendre	7.415.625,12	2.962.303,50	10.377.928,62
Total 1	17.339.767,93	17.637.692,72	34.977.460,65
Souscriptions	13.335.905,51	18.697.702,19	32.033.607,70
Remboursements	9.294.735,47	9.865.602,14	19.160.337,61
Total 2	22.630.640,98	28.563.304,33	51.193.945,31
Moyenne de référence de l'actif net	77.564.779,77	91.917.824,56	84.741.302,16
Rotation	-6,82%	-11,89%	-19,14%

Taux de rotation corrigé	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	9.924.142,81	14.675.389,22	24.599.532,03
Vendre	7.415.625,12	2.962.303,50	10.377.928,62
Total 1	17.339.767,93	17.637.692,72	34.977.460,65
Souscriptions	13.335.905,51	18.697.702,19	32.033.607,70
Remboursements	9.294.735,47	9.865.602,14	19.160.337,61
Total 2	22.630.640,98	28.563.304,33	51.193.945,31
Moyenne de référence de l'actif net	77.564.779,77	91.917.824,56	84.741.302,16
Ratio de l'actif hors dépôts et liquidités par rapport au total de l'actif net	97,44%	98,10%	97,77%
Rotation corrigée	-5,92%	-11,08%	-17,39%

Le tableau ci-dessus montre le volume semestriel en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrige pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions qui ont été réalisées pendant une période l'ont été uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des opérations effectuées au cours de l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de Dierickx Leys Private Bank SA, dont le siège social est situé 2000 Anvers, Kasteelpleinstraat 44, et qui est responsable des services financiers.

5.4.3 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de certificats d'actions en circulation en 2021					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	2,504	12,502	409	2,592	5,912	30,096
B	0	2,899	0	1,053	0	5,532
B1	0	382	0	1,024	0	2,663
B2	0	1,465	0	1,070	0	3,780
B4	0	0	0	0	0	0
I	0	0	0	0	0	0

Période	Évolution du nombre de certificats d'actions en circulation en 2022					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	1,070	3,828	818	4,186	6,164	29,738
B	21	1,113	13	2,217	8	4,428
B1	0	1,490	0	3	0	4,150
B2	0	65	0	1,465	0	2,380
B4	0	0	0	0	0	0
I	0	0	0	0	0	0

Période	Évolution du nombre de certificats d'actions en circulation en 2023					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	950	5,395	477	5,608	6,637	29,525
B	0	2,799	8	897	0	6,330
B1	0	4,882	0	2,217	0	6,815
B2	0	2,038	0	2,038	0	2,380
B4	0	2,303	0	0	0	2,303
I	0	0	0	0	0	0

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2021			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	4.252.637,05	20.873.178,55	702.768,81	4.545.778,64
B	0,00	4.944.552,79	0,00	1.847.714,95
B1	0,00	621.661,64	0,00	1.890.392,39
B2	0,00	2.396.659,75	0,00	2.016.554,00
B4	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2022			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	1.742.452,62	6.180.399,37	1.310.494,48	6.579.280,56
B	35.402,81	1.818.129,50	20.613,33	3.649.822,71
B1	0,00	2.400.077,65	0,00	4.730,95
B2	0,00	99.918,00	0,00	2.109.014,00
B4	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2023			
	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	1.676.716,61	9.391.620,22	808.937,78	9.266.298,41
B	0,00	4.802.200,91	12.818,06	1.457.323,90
B1	0,00	8.023.240,97	0,00	3.769.946,38
B2	0,00	3.794.707,25	0,00	3.845.013,08
B4	0,00	4.345.121,74	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

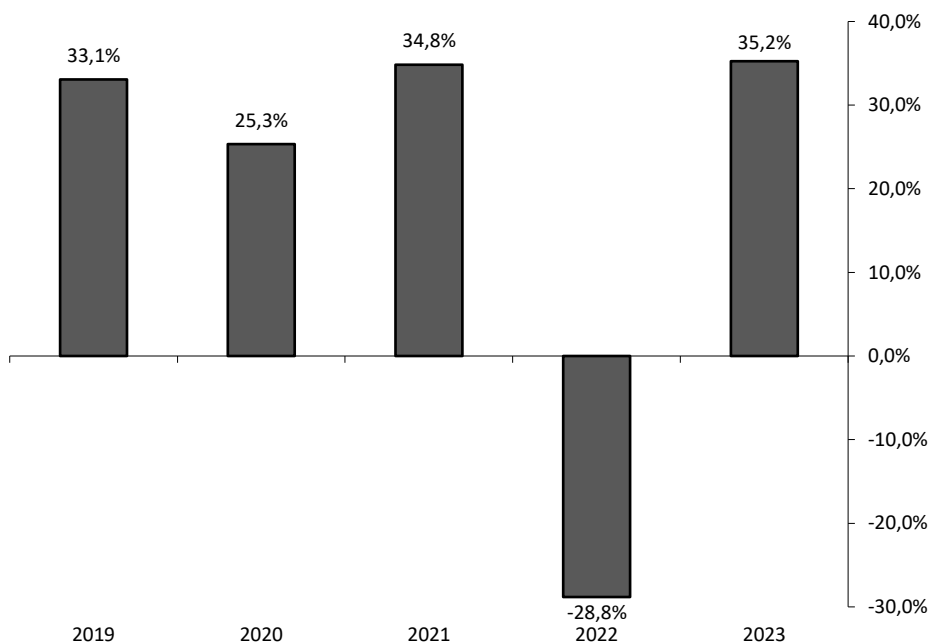
Période	Valeur nette d'inventaire en fin de période en EUR						
	du compartiment	d'une part C		d'une part B		d'une part B1	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2021	94.819.810,96	1.969,55	1.969,55		1.986,40		1.998,97
2022	65.987.515,03	1.402,10	1.402,10	1.417,92	1.417,92		1.429,75
2023	103.157.529,78	1.896,08	1.896,08	1.922,65	1.922,65		1.942,58

Période	Valeur nette d'inventaire en fin de période en EUR					
	d'une part B2		d'une part B4		d'une part I	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2021		2.007,47				
2022		1.439,43				
2023		1.960,62		1.960,97		

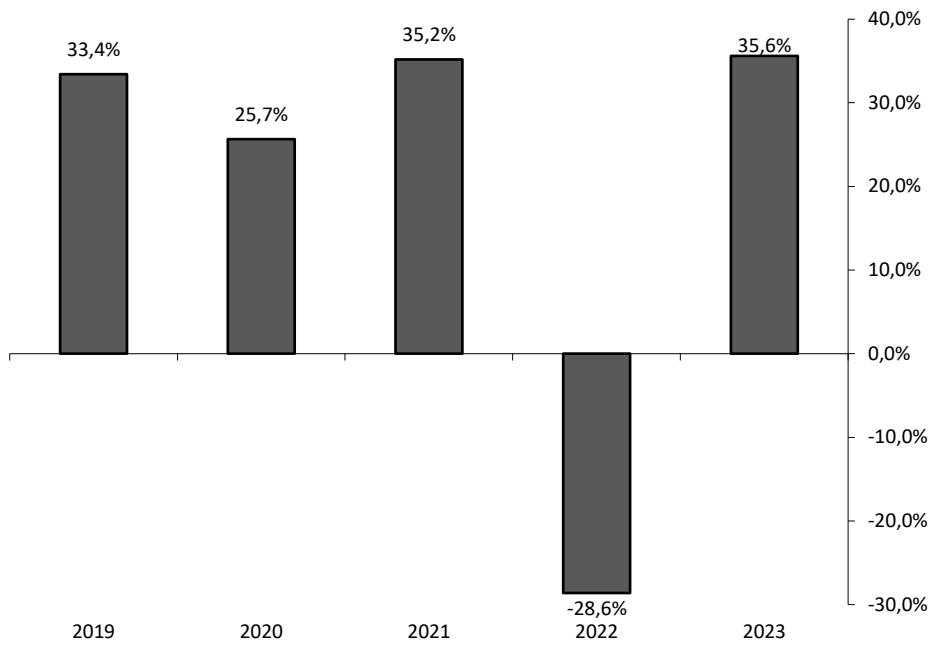
5.4.4 Chiffres de rendement

Rendements actuariels	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	31/12/22-31/12/23	31/12/20-31/12/23	31/12/18-31/12/23	31/12/13-31/12/23
Classe C	35,23%	9,08%	16,71%	
Classe B	35,60%	9,38%	17,02%	
Classe B1	35,87%	9,60%		
Classe B2	36,21%	9,87%		

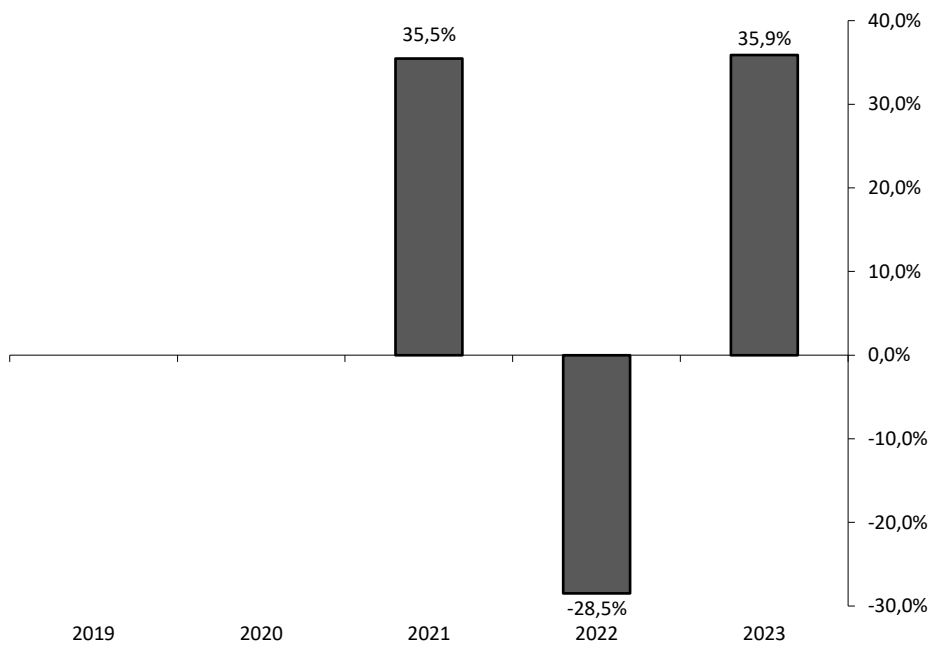
Classe C: diagramme à barres avec rendement annuel

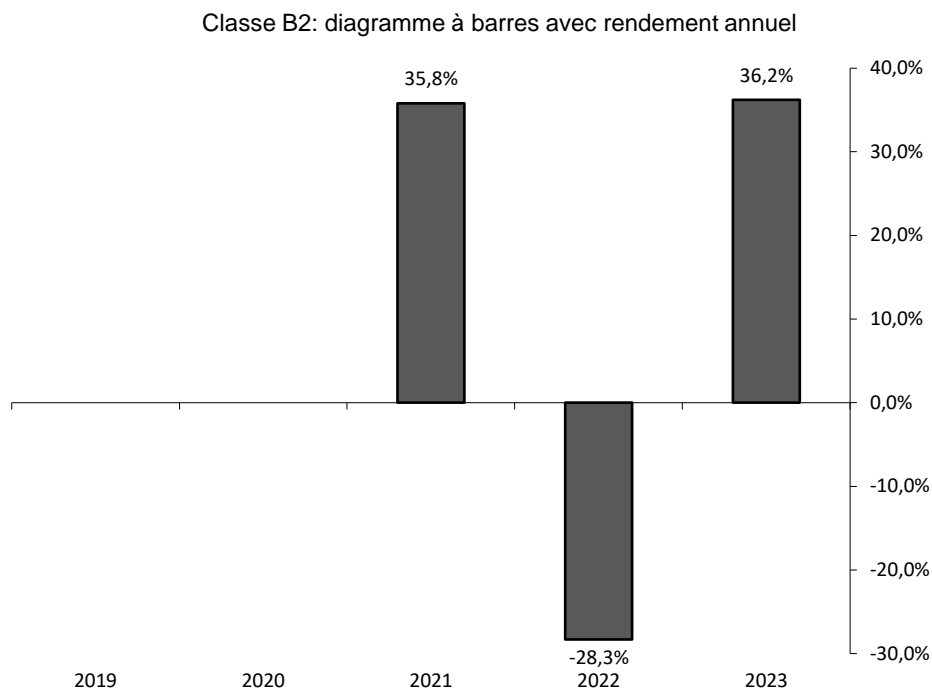


Classe B: diagramme à barres avec rendement annuel



Classe B1: diagramme à barres avec rendement annuel





Rendement annuel du 01/01 au 31/12 de l'année concernée.

Il s'agit de l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle et sans frais (de souscription et de remboursement). Les rendements passés n'offrent aucune garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte d'éventuelles fusions.

Les chiffres de rendement ne sont pas encore indiqués pour la classe B4 car ces classes n'ont pas encore existé pendant un exercice complet.

Aucun rendement n'est encore indiqué pour la classe I car il n'y a pas d'actionnaires dans ces classes au 31/12/2023.

5.4.5 Frais

Frais courants par année pour l'exercice 2023:

C	1,74%
B	1,47%
B1	1,27%
B2	1,02%
B4	0,77%

Le pourcentage ci-dessus est calculé sur la base des dépenses encourues au cours de l'exercice, à l'exception de la classe B4. Pour cette classe, le pourcentage est basé sur les coûts indiqués dans le prospectus car cette classe n'a pas encore un an d'existence.

La classe I n'est pas indiquée car il n'y a pas d'actionnaires dans cette classe au 31/12/2023.

Les coûts suivants ne sont pas inclus dans les frais de fonctionnement:

- les paiements d'intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments dérivés financiers
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions

Fee-Sharing:

La commission de gestion du portefeuille d'investissement de 1,47%, 1,20%, 1,00%, 0,75%, 0,50%, 0,50%, selon la classe d'actions, payée par Dierickx Leys Fund II Growth à la société de gestion Capfi Delen Asset Management sera payée intégralement par Capfi Delen Asset Management à Dierickx, Leys Private Bank S.A.

5.4.6 Commentaires aux états financiers

Exercice des droits de vote:

Chez Dierickx Leys Private Bank, nous adoptons une perspective d'investissement à long terme qui se concentre sur les entreprises de qualité à un prix raisonnable. La durabilité est un élément important de notre définition de la qualité, qui se reflète également dans la solide politique ESG de notre banque. Afin de protéger, voire d'améliorer la qualité et donc la durabilité des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous recherchons également, dans la mesure du possible, un actionnariat actif en accord avec notre stratégie d'investissement.

L'objectif final est de s'assurer que, grâce à l'engagement et à l'exercice réfléchi des droits des actionnaires, nous pouvons contribuer à déterminer la politique des entreprises dont nous détenons des actions avec droit de vote dans notre portefeuille, optimisant ainsi la valeur de ces actifs financiers pour nos clients.

Les droits de vote ne seront exercés que sur les sociétés dont les actions sont détenues dans le portefeuille de la sicav. D'un point de vue pratique, un principe de proportionnalité est appliqué pour garantir que les ressources nécessaires à l'actionnariat actif ne dépassent pas la valeur qui en résulte. Le résultat final de cet effort doit en effet apporter une valeur ajoutée à l'actionnaire. Nous n'exerçons ainsi les droits de vote que dans les sociétés dont nous détenons plus de 3% du capital social pour tous les compartiments gérés. Des dérogations à ces règles sont cependant toujours possibles si le gestionnaire estime que le poids (moral) de la problématique en question l'exige.

Pour chaque année civile au cours de laquelle des votes ont été exprimés par mandat, un rapport sera préparé et sera librement accessible sur le site web public de l'entreprise www.dierickxleys.be. Ce rapport est également disponible au siège social de la Sicav.

Autres commentaires:

Classe « I »: Conformément à l'article 24 §6 de l'AR du 10 novembre 2006, qui prévoit la prise en compte des différentes classes d'actions, nous vous informons qu'il n'y a pas d'actionnaires de la classe « I ».

6 Dierickx Leys Fund II DBI

6.1 Rapport de gestion

6.1.1 Date de début et prix de souscription du compartiment

Le compartiment a commencé le 19 juillet 2018.

Les actions de capitalisation et de distribution des classes « C » et « I » ont débuté le 19 juillet 2018 jusqu'au 27 juillet 2018 avec un prix de souscription initial de 1.000 €.

Les actions de capitalisation et de distribution des classes « B », « B1 », « B2 », « B4 » ont débuté le 1^{er} septembre 2023, le prix de souscription initial étant le prix de la classe C au moment de la première entrée dans la classe.

6.1.2 Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

6.1.3 Objectif et lignes directrices de la politique d'investissement

Le compartiment DBI vise à proposer le meilleur résultat global possible en euros, l'accent étant mis sur les placements en actions, sans répartition géographique et sectorielle fixe. Ce faisant, il est assuré que les actionnaires assujettis à l'impôt sur les sociétés bénéficient de dividendes déductibles au titre du revenu définitivement imposé.

L'objectif du compartiment est de distribuer chaque année aux actions de distribution au moins 90% des revenus perçus par le compartiment, après déduction des rémunérations, provisions et frais, conformément à l'article 203 du CIR 92 et toute modification ultérieure de cet article et d'autres dispositions connexes

Aucune garantie formelle n'a été donnée au compartiment ou à ses détenteurs de parts.

Aspects sociaux, éthiques et sociétaux:

Ce compartiment s'efforce de promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, sans cependant avoir pour but d'atteindre un objectif environnemental ou de réaliser un objectif social. Le compartiment n'a pas fait état d'un indice comme indice de référence. Le compartiment se qualifie dès lors en tant que produit décrit dans l'article 8 du Règlement européen du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("règlement SFDR").

D'une part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises qui soit par la nature de leur activité, ont une influence limitée sur le climat, soit disposent d'un management qui déploie suffisamment d'efforts pour limiter les risques climatiques auxquels l'entreprise est exposée, tels que l'émission de gaz à effet de serre, la biodiversité et la pollution des eaux, entre autres. D'autre part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises avec une bonne gouvernance et ainsi à ne pas sélectionner des entreprises présentant un risque élevé en ce qui concerne notamment la fraude, la corruption, les violations des droits de l'homme, la sécurité du personnel et la confidentialité des données. Le compartiment n'a cependant pas pour objet un investissement durable qui contribue à atteindre un objectif environnemental ou à réaliser un objectif social.

Les caractéristiques environnementales ou sociales que le compartiment promeut, et auxquelles la sélection entière doit satisfaire, sont intégrées par le gestionnaire dans le processus de décision d'investissement du compartiment de la manière suivante :

1. **Screening négatif:** Pour l'application de la politique d'exclusion, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.
2. **Intégration ESG:** Outre des paramètres financiers, tels que le chiffre d'affaires, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, le gestionnaire analyse les paramètres financiers des investissements potentiels et existants du compartiment. Pour ce faire, le gestionnaire fait confiance à des données spécialisées de Sustainalytics, fournisseur indépendant de recherche et de notation ESG. La méthodologie de calcul du rating ESG est décrite dans la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » ci-dessus dans la section générale du prospectus. Sur la base du rating fourni, les risques ESG non financiers sont intégrés dans le processus de décision d'investissement du compartiment.

Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:

- Les entreprises les plus performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.
- Les entreprises les moins performantes au plan du rating du risque ESG sont automatiquement évitées dans l'univers de placement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.
- Les entreprises qui ne font partie ni des "Best in Class", ni des "Worst in Class" sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas. Dans ce cas, le gestionnaire ESG effectue une analyse ESG objective, indépendante de toute caractéristique financière favorable, en veillant à ce que chaque produit financier faisant l'objet d'une délibération reçoive un traitement égal (lire: également strict) en termes d'ESG.
- Dans le cas plus invraisemblable où un rating du risque ESG n'est pas disponible pour un nouvel investissement potentiel, il convient de suivre une approche en mosaïque. Dans ce cas, les informations relatives à l'entreprise doivent être collectées auprès d'autres sources (Bloomberg Terminal, Yahoo Finance, site web de l'entreprise,...) afin d'évaluer les risques ESG.
- Les nouveaux investissements sont toujours contrôlés à l'avance sous l'angle du rating du risque ESG et du score de controverse. Les positions existantes sont contrôlées au minimum chaque trimestre. Dès que le gestionnaire dispose de nouvelles informations indiquant que des positions existantes ne sont plus acceptables selon le rating du risque ESG, elles sont retirées du compartiment. Des informations supplémentaires sur la politique d'intégration sont disponibles sur <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>. Outre l'exclusion, le score ESG est intégralement repris dans la procédure de décision d'investissement. Le Score ESG intègre des thèmes et des risques écologiques et/ou sociaux tels que le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection des données, la sécurité et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'une caractéristique est prise en compte. Les thèmes matériels ESG portent sur un projet, ou une série de projets connexes, qui ont une série commune d'initiatives de management ou exigent un type analogue de surveillance. Par exemple les thèmes concernant le recrutement, le développement, la diversité, l'implication et les conditions de travail des salariés appartiennent tous au thème matériel ESG du capital humain. L'évaluation des thèmes matériels ESG a lieu au niveau du sous-secteur et Sustainalytics la met à jour et l'intègre en permanence dans le score ESG. Au niveau de l'entreprise, des thèmes matériels ESG peuvent être supprimés s'ils ne sont pas pertinents pour le modèle économique de l'entreprise.

3. **Engagement:** Pour l'application de la politique d'intégration, veuillez vous référer à la section « Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux » dans la section générale du prospectus.
4. La bonne gouvernance est prise en compte de deux manières; par l'utilisation d'analyse sur la conformité au UN Global Compact compliance, les graves contrevenants à la bonne gouvernance sont écartés du portefeuille (voir la politique d'exclusion). L'intégration et l'engagement permettent d'inclure la bonne gouvernance comme paramètre dans le processus de l'investissement. Si elle est inatteignable, on peut décider de ne pas procéder à un investissement déterminé.
5. Le gestionnaire évalue si la méthodologie de sélection est respectée dans le processus de l'investissement.

Si le compartiment investit via des dérivés, il est tenu compte du caractère écologique ou social de la contrepartie ou au niveau de l'actif sous-jacent.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur la politique ESG; les sources des données déterminant les décisions d'investissements à caractère écologique ou social; l'explication sur ce qu'il advient des actifs sélectionnés s'ils ne répondent plus aux critères contraignants préétablis pour satisfaire aux caractéristiques écologiques et sociales; et la fréquence de l'évaluation du fait que les actifs sélectionnés répondent encore aux critères contraignants sur www.dierickxleys.be.

6.1.4 **Benchmark**

Aucun benchmark n'est suivi.

6.1.5 **Politique menée au cours de l'exercice**

Le portefeuille de Dierickx Leys Fund II DBI est composé d'actions et d'un minimum de liquidités, principalement destinées à absorber d'éventuels retraits. Dans sa sélection, le gestionnaire tient compte des conditions liées au statut RDT et vise à ce que les dividendes et les plus-values des sociétés qui investissent dans le compartiment soient à 100% fiscalement avantageux.

La gestion du portefeuille est active. Cela signifie que, lors de la composition du portefeuille, le gestionnaire fait un choix indépendant des indices.

Le portefeuille est investi presque constamment en actions. Les règles de diversification suivent les règles légales générales.

Performance



Dierickx Leys Fund II DBI est géré activement. Cela signifie que la performance n'est pas mesurée par rapport à un « benchmark ». Sur 2023, la classe C cap a réalisé un rendement de +17,27%. À titre d'exemple, l'indice américain S&P 500 a augmenté de 24,23% en dollars en 2023. L'Euro Stoxx 50 a également progressé de 19,19% en euros.

Le dollar américain était 3,37% moins cher qu'au début de l'année, ce qui a eu un impact négatif sur le rendement des actions cotées en USD.

L'année 2023 a commencé sous une mauvaise étoile. Les banquiers centraux des deux côtés de l'Atlantique ont annoncé qu'il y aurait encore beaucoup de relèvements de taux d'intérêt pour freiner l'inflation. Les économies occidentales semblaient se diriger vers la récession et l'économie chinoise était dans l'impasse en raison de la crise du Covid.

Le sentiment s'est inversé lorsque l'inflation a ralenti, grâce à la baisse des prix de l'énergie. Une récession semblait être évitée et le nombre de contaminations en Chine a bien diminué malgré l'abandon de la politique du zéro Covid. Les taux d'intérêt à long terme ont d'abord légèrement baissé.

Au cours du trimestre, la baisse de l'inflation s'est cependant avérée inférieure aux attentes. Les banquiers centraux ont alors de nouveau appuyé fermement sur l'accélérateur, ce qui a entraîné un nouveau relèvement des taux d'intérêt à long terme. Ce faisant, la courbe des rendements s'est de plus en plus inversée: les obligations à deux ans ont rapporté beaucoup plus que les obligations à plus long terme. Dans le passé, les courbes de rendement inversées annonçaient régulièrement des récessions. Les relèvements de taux d'intérêt ont également eu un impact négatif sur le portefeuille d'obligations détenues par les banques en tant qu'investissement pour les encours de dépôts. La tâche d'une banque consiste à convertir ces dépôts en crédits à plus long terme. Cependant, ces portefeuilles subissent des pertes en cas de hausses de taux d'intérêt. Compte tenu également d'une baisse plus importante que prévu des dépôts, cela a entraîné la faillite de la Silicon Valley Bank. Un certain nombre d'autres banques régionales américaines ont également fait face à des difficultés. Pour couronner le tout, la fierté suisse Crédit suisse a également soudainement vacillé.

Le Crédit suisse est l'une des plus grandes banques systémiques du monde. Sa faillite aurait pu conduire à une énorme débâcle. Cette situation a été évitée grâce à l'intervention ferme de la banque centrale suisse, qui a mis à disposition suffisamment de liquidités pour assurer un fonctionnement normal du marché.

Pourtant, les conséquences ne sont pas négligeables. Ces faillites placent les banquiers centraux devant un dilemme: augmenter davantage les taux d'intérêt pour freiner l'inflation, mais les augmenter si peu que ce soit pour éviter la faillite d'autres banques. Les dirigeants de la BCE ont clairement indiqué que les hausses de taux d'intérêt se poursuivraient pendant un certain temps. Presque au plus fort de la crise du Crédit suisse, la Banque centrale européenne a encore relevé ses taux d'intérêt de 0,5%.

Au cours du deuxième trimestre, les marchés ont été influencés par l'inflation, les relèvements de taux des banques centrales et les craintes de récession.

Bien que l'inflation ait reculé sur la quasi-totalité de l'année 2023, les administrateurs de la Réserve fédérale et de la BCE ont estimé que l'inflation sous-jacente se situait encore trop au-dessus de l'objectif de 2% en rythme annuel pour relâcher la pression. Les hausses de taux d'intérêt ont eu un effet négatif sur la demande de crédit des ménages et des entreprises et ont menacé de faire entrer l'économie en récession.

Cette situation a provoqué une panique croissante parmi les investisseurs à la fin du mois d'octobre. Les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans ont grimpé à un peu plus de 5%, tandis que les rendements des obligations d'État allemandes à 10 ans ont grimpé à un peu plus de 3%. La nervosité était telle qu'un grand krach boursier n'était pas loin. Ce n'est qu'à la fin du mois d'octobre que les premiers signaux ont été émis au sein de la Réserve fédérale, indiquant qu'une pause prolongée dans les hausses de taux d'intérêt était possible. En novembre, le nombre d'indications selon lesquelles les taux d'intérêt avaient atteint un sommet a augmenté. À tel point qu'à la fin de l'année 2023, les marchés obligataires supposaient que trois ou quatre baisses de taux étaient attendues en 2024. Tout cela a finalement été confirmé par le « dot plot » de la Réserve fédérale, un graphique montrant les attentes des différents gestionnaires quant à l'état des taux d'intérêt pour les années à venir. Les marchés obligataires ont ensuite connu une forte reprise. Les taux d'intérêt à long terme ont baissé tant aux États-Unis qu'en Europe, alors que les hauts responsables de la Banque centrale européenne ont également signalé que les hausses de taux d'intérêt touchaient à leur fin. Les rendements des obligations d'État américaines à 10 ans sont tombés à 3,8% à la fin de 2023, un niveau auquel ils se situaient à peu près au début de l'année. L'équivalent allemand est tombé à environ 1,9%, bien en dessous du niveau de 2,45% du début de l'année 2023.

Après une fin d'année 2022 pessimiste, les actions, en particulier, ont connu une belle reprise au cours du premier semestre de l'année. Un phénomène notable est que la hausse du marché boursier américain n'a concerné que sept valeurs, dont Nvidia, Apple Computer, Alphabet, Microsoft et Tesla. Le marché dans son ensemble a connu de grandes difficultés au départ. Les valeurs industrielles, en particulier, ont souffert de la baisse de la demande. Au cours de la seconde moitié de l'année, le reste du marché boursier a pu bénéficier d'une hausse, surtout depuis le début du mois de novembre. En raison de l'accent mis sur la qualité, le portefeuille ne contient pas de noms industriels très sensibles à la conjoncture variable. Le secteur des services fait preuve d'une grande résistance, ce qui permet à l'économie de ne pas entrer en récession.

Répartition des actifs

Le gestionnaire préfère ne pas anticiper le marché. Par conséquent, le portefeuille est presque toujours investi à 100% en actions.

La position de trésorerie est limitée à quelques pour cent du total afin d'absorber les éventuels retraits.

Le gestionnaire préfère ne pas anticiper le sentiment des investisseurs et, par conséquent, et reste investi au maximum dans un portefeuille qui vise la qualité, comme décrit ci-dessous.

Le gestionnaire du compartiment n'a procédé à aucune adaptation du processus d'investissement en actions décrit ci-dessous.

La sélection des actions est un processus en trois étapes.

Pour la grande majorité de la sélection des actions, les gestionnaires se basent sur le groupe de sociétés cotées sur les marchés nord-américain et européen.

Pour éviter que le compartiment n'influence fortement la formation des cours par l'achat ou la vente d'une position, les gestionnaires ne retiennent que les entreprises dont la valeur en bourse est supérieure à 1 milliard d'euros.

Les entreprises restantes sont soumises à un certain nombre de critères de durabilité stricts.

La stratégie ESG (Environnement, Social & Gouvernance) se compose de deux parties. D'une part, certaines entreprises sont exclues si elles ne répondent pas aux critères de durabilité fixés. D'autre part, des informations ESG pertinentes sont toujours intégrées dans les analyses d'entreprise car ces données peuvent influencer de manière significative la valorisation et les performances financières attendues.

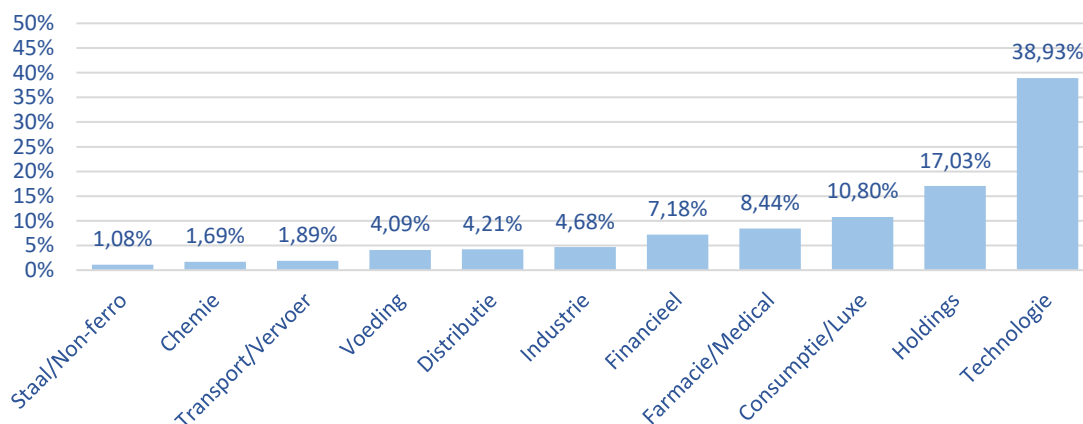
Les gestionnaires visent une politique d'investissement durable où les entreprises les plus risquées en termes d'ESG sont évitées. La politique ESG s'applique tant aux actions, aux obligations et/ou qu'aux autres produits financiers.

Un certain nombre de paramètres qualitatifs sont ensuite ajoutés. Les entreprises disposent de préférence d'un avantage concurrentiel, également appelé « moat ». Cette métaphore fait référence aux profondes douves qui devaient protéger les châteaux médiévaux contre les assaillants. Les entreprises peuvent également ainsi, dans certaines circonstances, tenir la concurrence à distance. Dans des circonstances normales, une entreprise possédant un service ou un produit à succès doit faire face à la concurrence après un certain temps, de sorte que les marges initialement élevées diminuent progressivement. Pourtant, un certain nombre d'entreprises parviennent à maintenir leur avantage concurrentiel. Les immobilisations incorporelles comme les brevets et les marques déposées en sont un exemple. Un brevet protège une entreprise contre les copies de son invention pendant longtemps. Une marque forte est une autre immobilisation incorporelle qui incite les consommateurs à payer davantage pour votre produit ou le service, ce qui améliore les marges bénéficiaires. Les effets de réseau peuvent inciter les clients potentiels à choisir un produit particulier. Un avantage en termes de coûts est une autre caractéristique qui peut conduire à un avantage concurrentiel durable. Si la base de coûts de votre entreprise est inférieure à celle d'un concurrent, votre entreprise peut proposer le produit ou le service moins cher, de sorte que le consommateur vous choisit. Le volume plus élevé vous permet de devenir encore moins cher, ce qui renforce son avantage sur ses concurrents. Un dernier exemple d'avantage concurrentiel est la difficulté de changer de fournisseur. Si la mise en œuvre du produit demande beaucoup de temps et d'efforts au client, il a tendance à rester chez ce fournisseur, même si celui-ci augmente ses prix au cours de la phase suivante.

Le portefeuille d'actions est aligné au maximum sur celui du Dierickx Leys Fund II Equity. Dans sa sélection, le gestionnaire tient compte des conditions liées au statut RDT et vise à ce que les dividendes et les plus-values des sociétés qui investissent dans le compartiment soient à 100% fiscalement avantageux. Par conséquent, les actions du compartiment Dierickx Leys Fund II Equity qui ne remplissent pas les conditions du DBI sont exclues et remplacées par des actions qui les remplissent.

Répartition sectorielle

DLF II DBI: répartition sectorielle du portefeuille d'actions



Le secteur technologique représente 39% du total au 31 décembre, contre 34% à la fin de 2022. L'augmentation s'explique à hauteur de 2% par des acquisitions de Veeva Systems et de Fortinet, et 5,5% sont dus aux bonnes performances du secteur en 2023. Dans le même temps, l'acquisition d'Activision Blizzard a eu un impact négatif d'environ 3,5%.

Le secteur de la consommation et du luxe passe de 8,7% à 10,8% sur la même période, grâce à l'ajout de Booking Holding.

Le poids du secteur alimentaire est passé de 6% à 4%. Cette baisse est due à la vente de Monster Beverage, partiellement compensée par l'ajout de Coca Cola. Le poids du secteur financier est passé de 9% à 7% en raison de la vente d'Intrum et des performances relativement faibles du secteur. Le poids du secteur pharmaceutique est passé de 9,6% à 8,4% du portefeuille d'actions en raison de la vente de Fresenius et de la faiblesse du secteur, à l'exception de Novo Nordisk, par rapport à l'ensemble du portefeuille.

Voici un résumé des principaux changements dans le portefeuille d'actions.

Nouveautés dans le portefeuille d'actions:

Booking Holdings

Booking Holdings comprend différents sites web de réservation, notamment de restaurants, d'hôtels, de voitures de location et de billets d'avion. Outre Booking.com, l'entreprise américaine gère des sites web tels que Agoda.com, KAYAK.com, Priceline.com, Rentalcars.com, Cheapflights.com, Opentable.com et Momondo.com. En 2019 (avant le COVID), près de 845 millions de nuitées ont été réservées sur ces plateformes de réservation, contre 390 millions chez le concurrent Expedia. L'entreprise comptait plus de 20 700 employés en 2022 et était présente dans plus de 220 pays.

Veeva Systems

Veeva Systems est une entreprise technologique américaine spécialisée dans les logiciels de cloud pour l'industrie médicale.

L'entreprise a été fondée en 2007 par Peter Gassner, actuel PDG, et Matt Wallach. En tant qu'ancien employé de Salesforce.com, Peter Gassner a constaté le besoin d'un logiciel de cloud spécialisé avec des fonctionnalités supplémentaires créées spécifiquement pour l'industrie (bio)pharmaceutique.

Les deux principaux produits de l'entreprise sont « Veeva Commercial Cloud » et « Veeva Vault ».

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

- Veeva Commercial Cloud est une plateforme CRM spécifiquement destinée au personnel de vente et de marketing des entreprises (bio)pharmaceutiques. Cette application cloud permet aux vendeurs et aux représentants de tenir à jour une base de données personnelle sur les visites chez les médecins, la distribution d'échantillons de produits, les commentaires sur les produits de l'entreprise, la planification d'événements, etc.
- Veeva Vault est une plateforme modulaire axée sur quatre éléments fondamentaux: les données cliniques, la réglementation, le contrôle de la qualité et la sécurité. Les modules vendus par l'entreprise avec la plateforme comprennent notamment des outils utilisés pour la collecte et l'analyse de données cliniques (essais), des outils qui aident à rédiger des documents de marketing respectant la réglementation ou des modules qui aident à constituer un dossier en vue de l'obtention d'une autorisation réglementaire (par exemple, la FDA).

La société élargit constamment sa gamme de modules supplémentaires avec des fonctionnalités additionnelles, ce qui renforce encore l'ancrage de Veeva Systems chez ses clients.

Fortinet

Fondée en 2000, Fortinet est un fournisseur américain de services intégrés de cybersécurité pour les petites et grandes entreprises, ainsi que pour les pouvoirs publics. Par le biais de ses produits de base FortiGate et FortiGuard, l'entreprise propose des applications de sécurité réseau: pare-feu, anti-spams, prévention des intrusions, VPN et prévention des fuites de données. Fortinet propose également des services tels que la sécurité e-mails et cloud, la consultance, la formation et l'assistance technique. L'entreprise a une part de marché d'environ 11% et emploie environ 8 200 personnes.

Ackermans & Van Haaren

Ackermans & van Haaren (AvH) est une holding diversifiée indépendante qui se concentre sur un nombre limité d'entreprises de base présentant un potentiel de croissance internationale. Elle est dirigée par une équipe de gestion expérimentée et pluridisciplinaire. AvH se présente comme un actionnaire actif qui participe à la sélection de la gestion des participations et à l'élaboration de la stratégie à long terme. La discipline opérationnelle et financière et l'orientation stratégique des participations sont étroitement surveillées par Ackermans & van Haaren.

Novo Nordisk B

Novo Nordisk est une multinationale pharmaceutique danoise qui emploie aujourd'hui environ 47 000 personnes et vend des médicaments dans plus de 168 pays à travers 80 filiales internationales. L'entreprise a été fondée en 1923 et son siège social se trouve à Bagsvaerd, au Danemark.

L'entreprise est active dans le développement, la production et la distribution de médicaments contre le diabète (insuline, GLP-1), l'obésité (Saxenda, Wegovy) et d'autres maladies chroniques (principalement dans le domaine des maladies du sang et des anomalies du système endocrinien). La division biopharmaceutique du groupe développe des produits notamment contre l'hémophilie, les troubles de la croissance et un traitement hormonal substitutif.

Novo Nordisk présente son chiffre d'affaires en trois divisions opérationnelles différentes:

- Diabetes Care (+/- 80% du chiffre d'affaires total): cette division développe et fabrique principalement des produits pour traiter le diabète (de type 1 et de type 2). Il s'agit essentiellement de différents types d'insuline (à action rapide, à action prolongée ou prémélangée) ainsi que de la dernière génération de médicaments stimulant la production d'insuline (GLP-1)

- Obesity Care (+/-6% du chiffre d'affaires total): ce segment développe des médicaments pour lutter contre le surpoids (ou l'obésité). Bien qu'il s'agisse de la plus petite division du groupe, c'est aussi celle qui connaît la croissance la plus rapide. Cela peut s'expliquer par le niveau élevé des dépenses de recherche et développement consacrées à cette division et par le lancement réussi de nouveaux produits (comme Wegovy).

- Biopharm & other (+/- 14% du chiffre d'affaires total): cette division comprend un portefeuille de produits contre les maladies sanguines rares ou les troubles hormonaux. Même si la croissance de cette division est assez anémique, elle est très rentable.

En 2021, on comptait environ 537 millions d'adultes atteints de diabète (type 1 + type 2) dans le monde, un chiffre qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), atteindra 643 millions d'ici 2030 et 783 millions d'ici 2045. En outre, environ 541 millions de personnes dans le monde sont exposées à un risque accru de diabète en raison de leur surpoids ou de leur obésité.

Assa Abloy

En 1994, la société Assa a été scindée de l'entreprise de sécurité suédoise Securitas. Peu après, Assa a fusionné avec le fabricant finlandais de serrures Abloy, une filiale de Wärtsilä. L'entreprise est entrée en bourse la même année. La société s'est développée, en partie grâce à des acquisitions, pour devenir le plus grand fournisseur mondial de solutions de portes et d'accès, avec une large gamme de produits et une présence mondiale. Allegion et Stanley Black & Decker figurent parmi ses concurrents.

Assa Abloy est spécialisée dans la fourniture de produits et de services liés à la sécurité, au contrôle d'accès et à l'automatisation des portes. L'entreprise opère à l'échelle mondiale et est présente sur différents marchés, notamment dans les secteurs commercial, industriel, résidentiel, éducatif, sanitaire et gouvernemental. Les principales activités de l'entreprise sont:

7. Serrures et systèmes de porte: Assa Abloy fabrique une large gamme de serrures et de systèmes de porte pour différentes applications, notamment pour les bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels. Il s'agit de serrures mécaniques, de serrures électroniques, de serrures intelligentes et de solutions de sécurité intégrées.
8. Contrôle d'accès: l'entreprise propose des solutions avancées de contrôle d'accès qui permettent aux organisations de gérer l'accès à leurs bâtiments et à leurs espaces. Il s'agit notamment de clés électroniques, de lecteurs de cartes, d'identification biométrique et de logiciels avancés de gestion de la sécurité.
9. Systèmes de portes automatiques: Assa Abloy développe et fabrique des systèmes de portes automatiques adaptés à différents environnements, tels que les centres commerciaux, les hôpitaux, les aéroports et les immeubles de bureaux. Ces systèmes améliorent l'accessibilité et l'efficacité des bâtiments.
10. Quincaillerie pour portes et fenêtres: L'entreprise fournit une large gamme de quincaillerie pour portes et fenêtres, notamment des charnières, des ferme-portes, des poignées de porte, de la quincaillerie anti-panique et d'autres accessoires qui contribuent à la fonctionnalité et à la sécurité des portes et des fenêtres.
11. Solutions de sécurité: Assa Abloy propose des solutions de sécurité intégrées qui aident les organisations à respecter des normes et réglementations strictes en matière de sécurité. Ces solutions comprennent des portes résistantes au feu, des serrures anti-effraction et des produits de sécurité pour les zones sensibles.
12. Technologie intelligente: L'entreprise a investi dans les technologies intelligentes, notamment les produits basés sur l'IdO qui peuvent être contrôlés via des applications mobiles. Les serrures intelligentes et les solutions de contrôle d'accès permettent aux utilisateurs de verrouiller ou de déverrouiller les portes à distance et d'autoriser l'accès aux personnes autorisées.

Syensqo

Fout! Gebruik het tabblad Start om Heading 1 toe te passen op de tekst die u hier wilt weergeven.

Syensqo a été scindée de l'entreprise chimique belge Solvay en décembre 2023. L'entreprise opère principalement dans le domaine de la chimie de spécialités, dont les activités sont réparties comme suit:

- Matériaux: Specialty Polymers et Composite Materials
- Solutions: Novecare, Technology Solutions, Aroma Performance et Oil & Gas

L'entreprise emploie 13 200 personnes et possède 62 sites dans le monde.

Sorties du portefeuille :

Fresenius

Fresenius est une entreprise allemande active dans le secteur des soins de santé par le biais de quatre divisions.

- Fresenius Medical Care (FMC): par le biais de sa participation (environ 31%) dans Fresenius Medical Care, Fresenius est active dans tout ce qui est lié à la dialyse (rénale). FMC est le principal fournisseur mondial sur ce marché.
- Fresenius Helios: exploitant d'hôpitaux en Allemagne (et en Espagne) (participation à 100%).
- Fresenius Kabi: fabricant de médicaments (généralistes) et de dispositifs médicaux (participation à 100%). Ce département est spécialisé dans le traitement des patients blessés de manière grave et chronique. Il propose notamment des anesthésiques généralistes administrés par voie intraveineuse et des médicaments contre les infections, pour le traitement du cancer et contre les maladies auto-immunes. La division comprend également la nutrition clinique et les pompes à perfusion et d'alimentation.
- Fresenius Vamed: gestion de projet et fournisseur de services aux hôpitaux (participation de 77%).

Monster Beverage

Monster Beverage Corporation est un fournisseur américain de boissons énergétiques dont le portefeuille de produits comprend des marques bien connues telles que « Monster Energy », « NOS Energy », « Nalu » et « Burn ». Les produits de l'entreprise sont disponibles dans 153 pays du monde entier. L'entreprise compte 3 529 employés, dont 2 422 occupent un poste dans la vente ou le marketing. Le siège de Monster est situé en Californie, aux États-Unis.

Monster est essentiellement active dans le développement, le marketing, la vente et la distribution de ses produits de marque. L'entreprise sous-traite la production des boissons à des tiers.

Monster présente son chiffre d'affaires en 3 divisions opérationnelles:

- « Monster Energy Drinks »: contient le portefeuille de produits de base du groupe avec le produit phare « Monster Energy » et les produits dérivés (par ex. Espresso Monster ou Caffe Monster, Reign total body fuel, etc.) La production du produit final, comme nous l'avons déjà indiqué, est effectuée par des parties externes telles que les usines d'embouteillage.
- « Strategic Brands »: Cette division contient le portefeuille de produits que l'entreprise a acquis à la suite de l'accord stratégique avec Coca-Cola. Concrètement, l'entreprise a racheté les produits énergétiques de la société Coca-Cola et les a placés dans une division distincte. Les marques les plus connues de cette division sont « Burn » et « Nalu ».
- « Other »: comprend la participation de la filiale American Fruits & Flavors (achetée en 2016). Cette division vend des produits à des tiers indépendants, mais développe et produit également les principaux exhausteurs de goût pour les marques « Monster ».

Intrum

Intrum est le leader du marché européen dans la prestation de services liés au suivi et au recouvrement des dettes impayées. Par ailleurs, l'entreprise possède son propre portefeuille de dettes rachetées pour lesquelles elle procède au recouvrement. L'entreprise est active dans 24 pays européens et emploie plus de 8 000 personnes.

SS&C Technologies

SS&C Technologies est un éditeur américain de logiciels destinés à l'industrie financière. L'entreprise développe et vend des logiciels utilisés dans des domaines tels que la comptabilité financière, la comptabilité de gestion des actifs et dans les opérations de middle et back office des assureurs, des fonds spéculatifs, des fonds de capital-investissement et des fonds de pension. SS&C Technologies a été fondée en 1986 par William Stone et s'est fortement développée grâce à des acquisitions. Depuis sa création, l'entreprise a été à l'origine de plus de 50 acquisitions. L'acquisition de DST Systems pour un prix de 5,4 milliards de dollars, la dernière en date, a également permis à l'entreprise d'accéder au marché de l'externalisation des processus d'affaires dans le secteur de la santé.

Open Text

Open Text Corporation a été fondée en 1991 en tant que spin-off de l'Université de Waterloo au Canada. Les fondateurs Frank Tompa, Timothy Brax et Gaston Gonnet ont développé une technologie permettant d'effectuer certaines tâches de recherche ciblées (classement, structuration, indexation) dans des données textuelles.

Open Text se décrit comme une « entreprise de gestion des informations » proposant des logiciels et des services afin de fournir une valeur ajoutée stratégique dans le domaine des données et du contenu à ses clients. À l'heure actuelle, les produits de l'entreprise sont principalement proposés sous forme d'abonnement, ce qui génère des revenus annuels récurrents pour l'entreprise. (Software as a Service ou SAAS)

Open Text propose essentiellement une plateforme de travail (sur le cloud) pour la gestion des documents et des données, proposant différentes possibilités d'intégration avec des tiers (comme avec SAP, Microsoft, AWS...). Nous parlons alors de « Enterprise Content Management » (ECM). Essentiellement, le grand avantage de ce type de système de gestion documentaire est que les employés sont plus productifs parce que, par exemple, les données sont automatiquement lues dans les différents fichiers et que des fichiers standardisés moins sujets aux erreurs sont créés.

L'entreprise se développe principalement par le biais d'acquisitions, en ciblant surtout les jeunes sociétés de logiciels et en intégrant leur technologie dans un ensemble plus vaste avec des fonctionnalités supplémentaires. OpenText est donc devenu un guichet unique pour la digitalisation des processus de travail des entreprises et des gouvernements.

L'entreprise est devenue un acteur majeur du marché des logiciels au cours de la dernière décennie, avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 milliards de dollars, 14.000 employés et une capitalisation boursière totale de plus de 11 milliards de dollars.

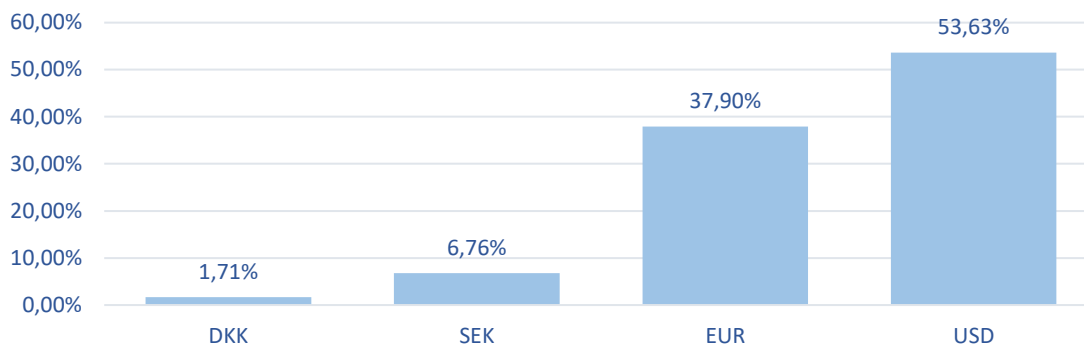
Activision Blizzard

Activision Blizzard est l'un des plus grands producteurs de jeux vidéo au monde, avec une capitalisation boursière d'environ 72 milliards de dollars. L'entreprise compte plus de 13 000 employés et est basée aux États-Unis. Activision Blizzard produit les célèbres séries « Call of Duty » (un jeu de guerre dont un nouvel épisode sort chaque année) et « World of Warcraft » (une série fantastique). Activision-Blizzard est également l'un des producteurs de jeux vidéo les plus rentables. En outre, Activision Blizzard est actif dans le segment « mobile » avec sa filiale King, connue notamment pour le jeu populaire « Candy Crush ».

La société a récemment été rachetée par Microsoft.

Répartition des devises

DLF II DBI: répartition des devises



Le portefeuille est investi à 54% en dollars américains. Ceci est lié à la méthode de sélection des titres qui se concentre fortement sur les leaders mondiaux que l'on trouve principalement aux États-Unis.

38% du portefeuille sont investis en euros.

6.1.6 Future politique

Actions

Sauf circonstances exceptionnelles, le portefeuille reste presque entièrement investi en actions conformément à la philosophie d'investissement décrite ci-dessus. Dans sa sélection, le gestionnaire tient compte des conditions liées au statut RDT et vise à ce que les dividendes et les plus-values des sociétés qui investissent dans le compartiment soient à 100% fiscalement avantageux.

Espèces

En l'absence d'entrées, la position de trésorerie se situe entre 0 et 2% du total et est principalement destinée à absorber les sorties.

6.1.7 Classe de risque

Le compartiment se situe dans la classe de risque 4 sur une échelle de 1 à 7.

Conformément au règlement (UE) 2017/653 complétant le règlement (UE) 1286/2014, un indicateur synthétique de risque (ISR) a été déterminé. L'indicateur de risque sommaire permet de connaître le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres produits. Cet indicateur signale la probabilité que les investisseurs perdent de l'argent sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Celui-ci donne une indication numérique du rendement possible du compartiment, mais également du risque qui l'accompagne, calculé dans la monnaie de référence du compartiment. L'indicateur se présente sous forme d'un nombre compris entre 1 et 7. Un chiffre plus élevé présente un rendement potentiel plus élevé, mais ce rendement est également plus imprévisible. Des pertes plus élevées sont également possibles. Le chiffre le plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Toutefois, comparé à un chiffre plus élevé, un chiffre inférieur présente en principe un rendement plus faible, mais un rendement plus prévisible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) et de rendement est régulièrement évalué et peut augmenter ou diminuer sur base des données historiques. Les données historiques ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur.

Le chiffre le plus récent est repris dans le document d'informations clés.

6.1.8 Destination des résultats

Malgré un « résultat à affecter » positif pour l'exercice 2023, aucun dividende n'a été versé aux actions de distribution des classes C et B1 en raison d'un dividende insuffisant à payer en vertu des dispositions de l'article 24 des statuts consistant uniquement en un montant spécifique à distribuer conformément aux dispositions fiscales.

Pour les actions de distribution de la catégorie B, un dividende brut de 0,18 € sera toutefois versé en raison d'un dividende positif à distribuer pour cette catégorie B conformément aux dispositions de l'article 24 des statuts, consistant uniquement en un montant spécifique à distribuer conformément aux dispositions fiscales.

Le solde du résultat à attribuer aux actionnaires de distribution et du résultat à attribuer aux actionnaires de capitalisation a été ajouté au capital.

6.2 Bilan

		31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 1^{ère}. - Schéma du bilan			
TOTAL DE L'ACTIF NET		32.562.958,95	23.944.174,14
I	Actifs immobilisés	0,00	0,00
	A. Frais d'établissement et d'organisation		
	B. Immobilisations incorporelles		
	C. Immobilisations corporelles		
II	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	31.867.076,85	23.732.096,39
	A. Obligations et autres titres de créance		
	a. Obligations		
	b. Autres titres de créance		
	b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
	b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
	B. Instruments du marché monétaire		
	C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions	31.867.076,85	23.732.096,39
	b. OPC à nombre fixe de parts		
	c. Autres valeurs assimilables à des actions		
	d. Autres valeurs mobilières		
	e. OPC à nombre variable de parts		
	F. Instruments financiers dérivés		
III	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
	A. Créances		
	B. Dettes		
IV	Créances et dettes à un an au plus	-1.558,93	39.060,48
	A. Créances		
	a. Montants à recevoir	4.192,88	37.102,52
	b. Avoirs fiscaux		1.957,96
	c. Collateral		
	d. Autre		
	B. Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-314,60	
	b. Dettes fiscales (-)	-5.437,21	
	c. Emprunts (-)		
	d. Collateral (-)		
	e. Autres (-)		
V	Dépôts et liquidités	845.185,47	298.282,49
	A. Avoirs bancaires à vue	845.185,47	298.282,49
	B. Avoirs bancaires à terme		
	C. Autre		
VI	Comptes de régularisation	-147.744,44	-125.265,22
	A. Charges à reporter	3.218,60	
	B. Produits acquis		
	C. Charges à imputer (-)	-150.963,04	-125.265,22
	d. Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		32.562.958,95	23.944.174,14
	A. Capital	27.870.271,20	29.603.320,68
	B. Participations au résultat	209.802,13	-1.577.811,85
	C. Résultat reporté	0,00	0,00
	d. Résultat de l'exercice (du semestre)	4.482.885,62	-4.081.334,69

Section 2. - Postes hors bilan

I	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
	A. Collateral		
	B. Autres sûretés réelles (+/-)		
II	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
	A. Contrats d'option et warrants achetés		
	B. Contrats d'option et warrants vendus		
III	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
	A. Contrats à terme achetés		
	B. Contrats à terme vendus		
IV	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
	A. Contrats de swap achetés		
	B. Contrats de swap vendus		
V	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
	A. Contrats achetés		
	B. Contrats vendus		
VI	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII	Engagements de vente résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
VIII	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocession	0,00	0,00
IX	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00

6.3 Compte de résultats

	31/12/23 en EUR	31/12/22 en EUR
Section 3. - Schéma du compte de résultats		
I Réductions de valeur, moins-values et plus-values	4.620.607,19	-4.043.095,89
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations		
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		
b.2. Sans instruments financiers dérivés « embedded »		
B. Instruments du marché monétaire		
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	5.012.787,63	-4.521.460,63
b. OPC à nombre fixe de parts		
c. Autres valeurs assimilables à des actions		
d. Autres valeurs mobilières		
e. OPC à nombre variable de parts		
F. Instruments financiers dérivés		
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
b. Autres positions et opérations de change	-392.180,44	478.364,74
II Produits et charges des placements	370.207,93	342.011,43
A. Dividendes	430.509,17	406.827,35
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités		
C. Intérêts d'emprunts (-)		
d. Contrats de swap		
e. Précomptes mobiliers (-)		
a. D'origine belge	-26.909,79	-34.264,59
b. D'origine étrangère	-33.391,45	-30.551,33
F. Autres produits provenant des placements		
III Autres produits	0,00	0,00
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B. Autre		
IV Coûts d'exploitation	-497.176,68	-380.250,23
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-9.875,23	-15.338,95
B. Charges financières (-)		
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-4.365,98	-3.431,51
d. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		
Classe C	-408.901,92	-300.924,31
Classe B	-1.274,80	
Classe B1	-3.485,98	
b. Gestion administrative et comptable	-19.789,66	-18.500,00
c. Rémunération commerciale		
e. Frais administratifs (-)		
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-608,11	-420,78
H. Services et biens divers (-)	-16.996,69	-17.828,84
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J. Taxes		
Classe C, B, B1, B2, B4	-30.120,72	-22.148,37
K. Autres charges (-)	-1.757,59	-1.657,47
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-126.968,75	-38.238,80
SOUS-TOTAL II + III + IV	-126.968,75	-38.238,80

V	Bénéfice courant (perte courante) avant impôt sur le résultat	4.493.638,44	-4.081.334,69
VI	Impôts sur le résultat	10.752,82	
VII	Résultat de l'exercice (du semestre)	4.482.885,62	-4.081.334,69

Section 4. - Traitement des résultats

I.	Bénéfice à affecter (perte à comptabiliser)	4.692.687,75	-5.659.146,54
a.	Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent		
b.	Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	4.482.885,62	-4.081.334,69
c.	Participations au revenu reçues (participations distribuées aux résultats)	209.802,13	-1.577.811,85
II.	(Augmentation) retrait du capital	-4.692.532,95	6.547.208,38
III.	Bénéfice à reporter (perte à reporter)	0,00	0,00
IV.	(Paiement du dividende)	-154,80	-888.061,84

6.4 Composition de l'actif et chiffres clés

6.4.1 Composition des actifs au 31/12/2023

Désignation	Quantité	Devise	Cours	Évaluation	% de fonds détenus	% de portefeuille	% d'actifs nets
<u>I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</u>							
<u>Actions et autres valeurs assimilables à des actions</u>							
Actions							
Belgique							
ACKERMANS & VAN HAAREN	2,011	EUR	158,80	319.346,80		1,00%	0,98%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	17,318	EUR	58,42	1.011.717,56		3,17%	3,11%
KBC ANCORA	12,585	EUR	41,52	522.529,20		1,64%	1,60%
MELEXIS	6,851	EUR	91,25	625.153,75		1,96%	1,92%
SOFINA	2,414	EUR	225,40	544.115,60		1,71%	1,67%
SOLVAY SA	4,403	EUR	27,73	122.095,19		0,38%	0,37%
SYENSQO SA/NV	4,403	EUR	94,26	415.026,78		1,30 %	1,27%
			Total	3.559.984,88		11,17%	10,93%
Danemark							
NOVO NORDISK A/S-B	5,973	DKK	698,10	559.307,77		1,76%	1,72%
			Total	559.307,77		1,76%	1,72%
France							
KERING	1,345	EUR	399,00	536.655,00		1,68%	1,65%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	1,751	EUR	733,60	1.284.533,60		4,03%	3,94%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,416	EUR	181,78	1.166.300,48		3,66%	3,58%
			Total	2.987.489,08		9,37%	9,17%
Irlande							
MEDTRONIC PLC	8,385	USD	82,38	625.741,73		1,96%	1,92%
			Total	625.741,73		1,96%	1,92%
Italie							
MONCLER SPA	9,232	EUR	55,70	514.222,40		1,61%	1,58%
			Total	514.222,40		1,61%	1,58%
Luxembourg							
BREDERODE	6,689	EUR	101,60	679.602,40		2,13%	2,09%
EUROFINS SCIENTIFIC	14,788	EUR	58,98	872.196,24		2,74%	2,68%
			Total	1.551.798,64		4,87%	4,77%
Pays-Bas							
AALBERTS NV	8,306	EUR	39,26	326.093,56		1,02%	1,00%
ASML HOLDING NV	1,600	EUR	681,70	1.090.720,00		3,42%	3,35%
EXOR NV	16,987	EUR	90,50	1.537.323,50		4,82%	4,72%
			Total	2.954.137,06		9,27%	9,07%
États-Unis d'Amérique							
ACCENTURE PLC-CL A	3,195	USD	350,91	1.015.633,16		3,19%	3,12%
ADOBE INC	1,983	USD	596,60	1.071.707,40		3,36%	3,29%
ALPHABET INC-CL C	11,831	USD	140,93	1.510.411,11		4,74%	4,64%
AMAZON.COM INC	2,736	USD	151,94	376.581,07		1,18%	1,16%
APPLE INC	5,974	USD	192,53	1.041.918,85		3,27%	3,20%
BANK OF AMERICA CORP	21,252	USD	33,67	648.206,21		2,03%	1,99%
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	3,997	USD	356,66	1.291.394,17		4,05%	3,97%
BOOKING HOLDINGS INC	344	USD	3.547,22	1.105.393,31		3,47%	3,39%
CHECK POINT SOFTWARE TECH	7,568	USD	152,79	1.047.481,40		3,29%	3,22%
CISCO SYSTEMS INC	14,324	USD	50,52	655.538,07		2,06%	2,01%
COCA-COLA CO/THE	5,437	USD	58,93	290.245,86		0,91%	0,89%
CVS HEALTH CORP	13,495	USD	78,96	965.273,30		3,03%	2,96%
DANAHER CORP	3,012	USD	231,34	631.213,04		1,98%	1,94%
FORTINET INC	6,522	USD	58,53	345.803,66		1,09%	1,06%
MASTERCARD INC - A	1,296	USD	426,51	500.731,01		1,57%	1,54%
MICROSOFT CORP	4,529	USD	376,04	1.542.789,35		4,84%	4,74%
MOODY'S CORP	3,158	USD	390,56	1.117.300,91		3,51%	3,43%
NEWMONT CORP	9,208	USD	41,39	345.247,87		1,08%	1,06%
UNION PACIFIC CORP	2,706	USD	245,62	602.090,52		1,89%	1,85%
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	1,688	USD	192,52	294.386,95		0,92%	0,90%
VISA INC-CLASS A SHARES	2,183	USD	260,35	514.851,03		1,62%	1,58%

			Total	16.914.198,25	53,08%	51,94%
Suède						
ASSA ABLOY AB-B	44,082	SEK	290,30	1.149.001,53	3,61%	3,53%
INVESTOR AB-B SHS	50,140	SEK	233,50	1.051.195,51	3,30%	3,23%
			Total	2.200.197,04	6,90%	6,76%
Total actions et autres valeurs assimilables à des actions				31.867.076,85	100,00 %	97,86%
Total valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés				31.867.076,85	100,00 %	97,86%
II. Dépôts et liquidités						
Avoirs bancaires à vue						
KBC Bank		EUR		827.975,13		2,54%
KBC Bank		USD		17.210,34		0,05%
			Total dépôts et liquidités	845.185,47		2,60%
III. Autres créances et dettes						
				-1.558,93		0,00%
IV. Autres						
				-147.744,44		-0,45%
V. Total de la valeur nette d'inventaire						
				32.562.958,95		100,00 %

Répartition géographique

(en pourcentage du portefeuille de valeurs mobilières)

Belgique	11,17%
Danemark	1,76%
France	9,37%
Irlande	1,96%
Italie	1,61%
Luxembourg	4,87%
Pays-Bas	9,27%
États-Unis	53,09%
Suède	6,90%
	100,00 %

Répartition par devise et par secteur: voir le graphique « répartition sectorielle du portefeuille d'actions » au point 6.1.5 ci-dessus.

6.4.2 Changements dans la composition des actifs de Dierickx Leys Fund II DBI

Taux de rotation	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	4.441.435,40	5.042.562,67	9.483.998,07
Vendre	2.199.976,41	2.854.301,73	5.054.278,14
Total 1	6.641.411,81	7.896.864,40	14.538.276,21
Souscriptions	3.275.305,01	5.257.923,07	8.533.228,08
Remboursements	285.560,87	3.223.706,18	3.509.267,05
Total 2	3.560.865,88	8.481.629,25	12.042.495,13
Moyenne de référence de l'actif net	27.225.702,06	29.365.434,80	28.295.568,43
Rotation	11,31%	-1,99%	8,82%

Taux de rotation corrigé			
	Semestre 1	Semestre 2	Exercice complet
Achats	4.441.435,40	5.042.562,67	9.483.998,07
Vendre	2.199.976,41	2.854.301,73	5.054.278,14
Total 1	6.641.411,81	7.896.864,40	14.538.276,21
Souscriptions	3.275.305,01	5.257.923,07	8.533.228,08
Remboursements	285.560,87	3.223.706,18	3.509.267,05
Total 2	3.560.865,88	8.481.629,25	12.042.495,13
Moyenne de référence de l'actif net	27.225.702,06	29.365.434,80	28.295.568,43
Ratio de l'actif hors dépôts et liquidités par rapport au total de l'actif net	99,81%	97,86%	98,84%
Rotation corrigée	11,32%	-1,34%	9,21%

Le tableau ci-dessus montre le volume semestriel en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du semestre. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions qui ont été réalisées pendant une période l'ont été uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des opérations effectuées au cours de l'exercice peut être consultée gratuitement auprès de Dierickx Leys Private Bank SA, dont le siège social est situé 2000 Anvers, Kasteelpleinstraat 44, et qui est responsable des services financiers.

6.4.3 Évolution du nombre de souscriptions, de remboursements et de la valeur nette d'inventaire

Période	Évolution du nombre de parts en circulation 2021					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	16	6,722	105	3,257	91	13,816
I	0	0	0	0	0	0

Période	Évolution du nombre de parts en circulation 2022					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	0	9,498	25	936	66	22,378
I	0	0	0	0	0	0

Période	Évolution du nombre de certificats d'actions en circulation 2023					
	Souscriptions		Remboursements		Fin de la période	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	0	5,263	0	3,077	66	24,564
B	0	860	0	0	0	860
B1	0	1,384	0	0	0	1,384
B2	0	0	0	0	0	0
B4	0	0	0	0	0	0
I	0	0	0	0	0	0

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2021			
Année	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	19.555,36	8.316.127,57	133.800,45	3.980.718,89
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2022			
Année	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	0,00	11.025.797,83	28.656,75	1.093.797,74
I	0,00	0,00	0,00	0,00

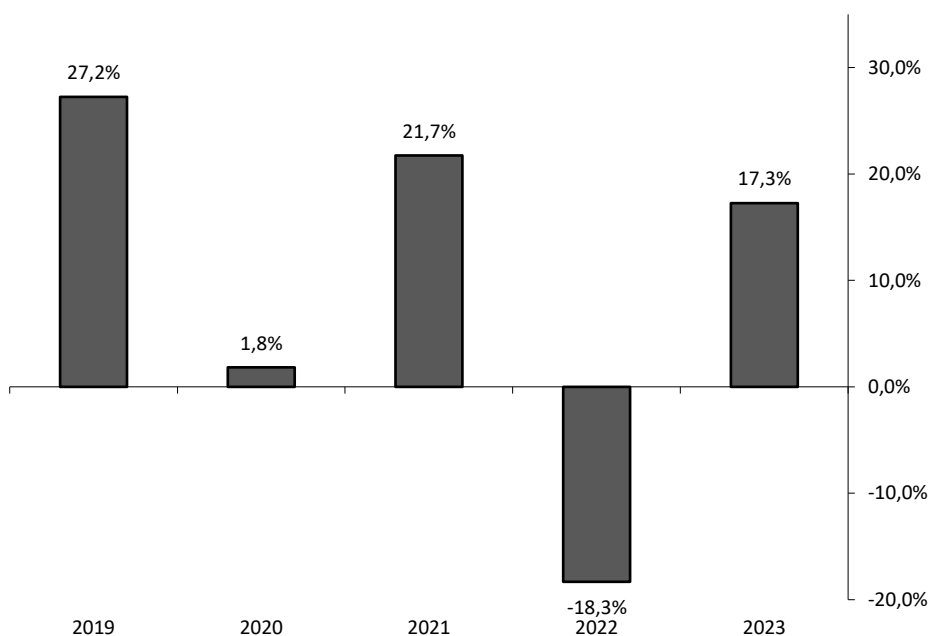
Période	Montants reçus et payés par le compartiment en EUR en 2023			
Année	Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
C	0,00	5.991.522,66	0,00	3.509.267,05
B	0,00	984.340,37	0,00	0,00
B1	0,00	1.557.365,05	0,00	0,00
B2	0,00	0,00	0,00	0,00
B4	0,00	0,00	0,00	0,00
I	0,00	0,00	0,00	0,00

Période	Valeur nette d'inventaire en fin de période en EUR						
Année	du compartiment	d'une part C		d'une part B		d'une part B1	
		Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
2021	18.703.162,83	1.344,87	1.344,87				
2022	23.944.174,14	1.098,65	1.066,75				
2023	32.562.958,95	1.288,40	1.211,41	0,00	1.212,01	0,00	1.212,85

6.4.4 Chiffres de rendement

Rendements actuariels	1 an 31/12/22- 31/12/23	3 ans 31/12/20- 31/12/23	5 ans 31/12/18- 31/12/23	10 ans 31/12/13- 31/12/23
Classe C	17,27%	5,26 %	8,61%	

Classe C: diagramme à barres avec rendement annuel



Rendement annuel du 01/01 au 31/12 de l'année concernée.

Il s'agit de l'évolution de la valeur nette d'inventaire sur une base annuelle et sans frais (de souscription et de remboursement). Les rendements passés n'offrent aucune garantie pour l'avenir et ne tiennent pas compte d'éventuelles fusions.

Les chiffres de rendement ne sont pas encore indiqués pour les classes B et B1 car ces classes n'ont pas encore existé pendant un exercice complet.

Aucun rendement n'est encore indiqué pour les classes B2, B4 et I car il n'y a pas d'actionnaires dans ces classes au 31/12/2023.

6.4.5 Frais

Frais courants par année pour l'exercice 2023:

C	1,78%
B	1,51%
B1	1,31%

Le pourcentage ci-dessus est calculé sur la base des frais encourus au cours de l'exercice, sauf pour les classes B et B1. Pour ces classes, le pourcentage est basé sur les coûts indiqués dans le prospectus car ces classes n'ont pas encore un an d'existence.

Les classes B2, B4 et I ne sont pas indiquées car il n'y a pas d'actionnaires dans ces classes au 31/12/2023.

Les coûts suivants ne sont pas inclus dans les frais de fonctionnement:

- les paiements d'intérêts sur les emprunts
- les paiements liés aux instruments dérivés financiers
- les commissions et frais qui sont directement payés par l'investisseur
- certains avantages tels que les soft commissions

Fee-Sharing:

La commission de gestion du portefeuille d'investissement de 1,47%, 1,20%, 1,00%, 0,75%, 0,50%, 0,50%, en fonction de la classe d'actions, payée par Dierickx Leys Fund II DBI à la société de gestion Capfi Delen Asset Management est intégralement reversée par Capfi Delen Asset Management à Dierickx, Leys Private Bank S.A.

6.4.6 Commentaires aux états financiers

Exercice des droits de vote:

Chez Dierickx Leys Private Bank, nous adoptons une perspective d'investissement à long terme qui se concentre sur les entreprises de qualité à un prix raisonnable. La durabilité est un élément important de notre définition de la qualité, qui se reflète également dans la solide politique ESG de notre banque. Afin de protéger, voire d'améliorer la qualité et donc la durabilité des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous recherchons également, dans la mesure du possible, un actionnariat actif en accord avec notre stratégie d'investissement.

L'objectif final est de s'assurer que, grâce à l'engagement et à l'exercice réfléchi des droits des actionnaires, nous pouvons contribuer à déterminer la politique des entreprises dont nous détenons des actions avec droit de vote dans notre portefeuille, optimisant ainsi la valeur de ces actifs financiers pour nos clients.

Les droits de vote ne seront exercés que sur les sociétés dont les actions sont détenues dans le portefeuille de la sicav. D'un point de vue pratique, un principe de proportionnalité est appliqué pour garantir que les ressources nécessaires à l'actionnariat actif ne dépassent pas la valeur qui en résulte. Le résultat final de cet effort doit en effet apporter une valeur ajoutée à l'actionnaire. Nous n'exerçons ainsi les droits de vote que dans les sociétés dont nous détenons plus de 3% du capital social pour tous les compartiments gérés. Des dérogations à ces règles sont cependant toujours possibles si le gestionnaire estime que le poids (moral) de la problématique en question l'exige.

Pour chaque année civile au cours de laquelle des votes ont été exprimés par mandat, un rapport sera préparé et sera librement accessible sur le site web public de l'entreprise www.dierickxleys.be. Ce rapport est également disponible au siège social de la Sicav.

Autres commentaires:

Classes « B2 », « B4 », « I »: Conformément à l'article 24 §6 de l'AR du 10 novembre 2006, en vertu duquel nous devons tenir compte des différentes catégories d'actions, nous informons qu'il n'y a pas d'actionnaires dans les catégories « B2 », « B4 » et « I ».